

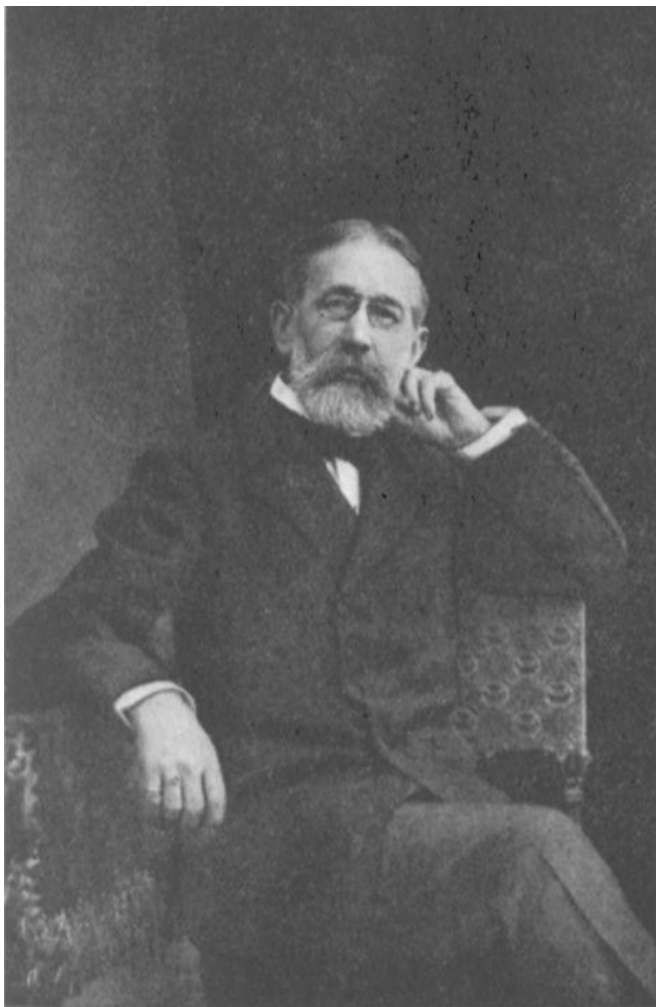
AD. FERRIERE

LE
DR FRÉDÉRIC
FERRIÈRE

Son œuvre à la Croix-Rouge

**AU SECOURS DES CIVILS
VICTIMES DE LA GUERRE**

Éditions
SUZERENNE



Le Docteur Frédéric Ferrière

«Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger; avoir soif, et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade ou en prison, et sommes-nous venus à toi?»

«En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»

(Evangile selon Saint-Matthieu XX V, 36 à 40.)

Passage inscrit sur l'urne funéraire du

Dr Frédéric Ferrière.

PREFACE

Le 15 août 1914 le Comité International de la Croix-Rouge inaugurait l'Agence des prisonniers de guerre, qui fut immédiatement assaillie de sollicitations. Des milliers de lettres arrivaient — 18.000, 30.000 en un jour, à la fin de l'année. Des collaborateurs bénévoles établissaient les fiches qui atteignirent bientôt le nombre de onze millions. Les listes de prisonniers, valides ou blessés, formaient une bibliothèque de quelque vingt mille in-folio.

Ainsi, le Comité International rassura-t-il des multitudes de familles anxieuses.

Mais à celles qui l'implorait en faveur des civils disparus, on devait répondre: «Ces demandes ne nous concernent point. La Croix-Rouge ne s'occupe que des militaires blessés ou prisonniers.»

Aucun article de la Convention de Genève ne mentionne les civils. Ils échappaient alors aux sauvageries de la guerre.

Le conflit mondial de 1914 instaura ce nouvel ordre de sacrifiés. Il était impossible de les secourir.

Néanmoins, une voix prit leur défense:

— Je ne peux pourtant pas abandonner ces civils...

La voix du docteur Frédéric Ferrière.

Dès sa jeunesse, apôtre fervent de la Croix-Rouge, membre du Comité International depuis trente années, il avait 66 ans. Durant la guerre de 1870, à l'instar de Henry Dunant, il soignait les blessés sur le champ de bataille. Il fonda la Croix-Rouge au Monténégro, en 1875; il dirigea un hôpital près de la frontière turque, secourut les réfugiés de l'Herzégovine et prit part à de nombreuses conférences internationales.

— Je ne peux pas abandonner ces civils.

Et Frédéric Ferrière, sans demander l'appui de personne, créa une annexe de l'Agence des prisonniers de guerre. Aidé de quelques collaborateurs, il se mit à la recherche des innombrables disparus: vieillards, femmes, enfants, otages, déportés, réfugiés. Comment découvrir leurs tracés au milieu de cet effroyable gâchis dont 1914 nous laisse la mémoire?

Une telle entreprise exigeait un ordre de démarches inédites, explorait un domaine de la souffrance où l'on ne s'était point encore aventuré jusqu'ici. Aucune expérience, aucun précédent ne pouvaient être invoqués; il fallait, de jour en jour, trouver des voies nouvelles. Tâche laborieuse!

«Tâche qu'on pourrait taxer d'insensée... si elle n'avait pas été accomplie», a dit Paul Des Gouttes.

En appliquant aux malheureux civils les principes de la Convention de Genève, Frédéric Ferrière se sentait inspiré par l'esprit de la Croix-Rouge.

La Section débutante se développa rapidement tandis que se multipliaient les appels de détresse, et prit bientôt une envergure que personne n'aurait soupçonnée. Frédéric Ferrière lui consacrait toutes ses heures, butes ses forces. Il abandonna ses propres travaux, et jusqu'à sa clientèle. Il sacrifia sa santé, sa vie. Comme si l'énorme labeur assumé ne suffisait pas à son besoin de dévouement, il se préoccupa du sort des médecins, des infirmiers militaires. Le personnel des hôpitaux et des ambulances est protégé par la Charte de Genève. Mais le Comité International ayant constaté les violations nombreuses de la clause qui les concerne, Ferrière ne se lassait pas d'intervenir. «Il y a là», disait-il, «une question de droit, de justice... et, par réciprocité, d'intérêts bien entendus pour chacun des belligérants.»¹¹ Il travaillait à faire adopter par les Etats, en faveur des civils, une Convention analogue à la Convention de Genève. A peu près ruiné, atteint d'un mal cruel, il prodiguait ses dernières forces au service de cette œuvre. Un collègue présenta son rapport — car il était trop malade pour le lire lui-même à la Conférence de 1923. Elle émit le vœu qu'il espérait ardemment: le vœu qu'une Convention internationale protégeât les civils. Telle fut, sans doute, la suprême joie du docteur Frédéric Ferrière. Il mourut l'année suivante.

Aujourd'hui, les victimes, par centaines de mille, bénissent la Section secourable qu'il a créée.

Cette figure du docteur Frédéric Ferrière, si modeste et si belle, mérite une place de choix dans les annales de la Croix-Rouge.

Noëlle Roger.

INTRODUCTION

Avec le recul des années écoulées, on peut juger d'une vie, en apprécier le sens, en saisir l'unité. C'est pourquoi ce volume vient à son heure et nous devons être reconnaissants à Adolphe Ferrière de nous donner cette biographie, pour le centenaire de la naissance de son père. En effet, de l'activité du Dr Frédéric Ferrière se dégage un enseignement qui, à la lumière des événements actuels, prend toute sa valeur.

Le Docteur Frédéric Ferrière était notre médecin de famille. Dès ma plus tendre enfance, j'ai connu ses mains expertes, son regard scrutateur, et la chaleur de sa compassion; celle-ci ne se manifestait pas par des mots, mais par la recherche et l'application immédiate du moyen propre à soulager. Ainsi sa présence était-elle déjà un réconfort et, malgré son naturel réservé, il ne restait pas seulement le médecin du corps, mais devenait bientôt l'ami et le confident. Mais c'est au cours de la première guerre mondiale, dans le travail en commun, à l'Agence centrale des prisonniers de guerre et des civils, instituée par le Comité International de la Croix-Rouge, que j'appris vraiment à le connaître et à l'apprécier.

Servir le Comité International de la Croix-Rouge exige, surtout en temps de guerre, une tournure d'esprit et une

attitude morale qui ne sont pas naturellement données à chacun. Deux traits sont, en effet, essentiels: la foi en l'homme et le sentiment de sa responsabilité envers les autres humains. La foi en l'homme, parce que l'activité de l'institution exige la conviction que même des adversaires sont liés par un secret besoin de solidarité, frein mis à leur désir de puissance et obscur instinct de conservation. A cela s'ajoute la conscience de la co-responsabilité de tous les hommes entre eux, sentiment qui découle de la conviction que l'humanité est un tout et qu'au dessus des races, des religions, des nationalités, des langues, des traditions, des cultures, des intérêts économiques et politiques, il y a un fait qui prime: l'unité du genre humain.

C'est ce sens profond de co-responsabilité qui a inspiré Dunant sur le champ de bataille de Solférino. Il n'avait pas, et certes n'a jamais perçu tout ce que son geste contenait de possibilités pratiques et spirituelles, mais il avait jeté la semence et d'autres devaient la faire fructifier. Parmi ceux-ci, une place à part doit être faite au Dr Frédéric Ferrière, car, parmi les serviteurs de la Croix-Rouge, il est un de ceux qui a le mieux saisi, ou plutôt senti, la valeur des principes qui sont à la base de l'institution et la nécessité de les opposer aux forces déchaînées par le matérialisme et la violence.

On demeure stupéfait devant la grandeur et la diversité de son action; c'est lui, en effet, qui est à l'origine de ce qui, pendant les deux guerres mondiales, a été pratiquement fait pour les civils, cette catégorie la plus nombreuse des victimes des guerres modernes et qu'ignorent encore les

conventions diplomatiques. C'est aussi lui qui, avec Gustave Ador, a jeté les premières bases et établi les premiers critères des maladies et blessures pouvant donner lieu à l'internement en pays neutre ou au rapatriement des prisonniers, grands blessés ou grands malades, avant la fin des hostilités. Ce sont les cris d'alarme, de désespoir même, qu'il lança de Vienne et de Budapest, qui déclenchèrent l'œuvre de secours internationale à l'enfance en détresse, dans tous les pays atteints par la famine, -proclamant au monde entier que l'enfant, quel qu'il soit et où qu'il soit, représente l'avenir de l'humanité et que tous les hommes sont responsables de son destin. Ce mouvement déclenché en 1920 aboutit de nos jours à la récente déclaration des Nations Unies et à l'œuvre mondiale qu'elles peuvent entreprendre aujourd'hui.

Enfin, c'est aussi le Dr Frédéric Ferrière qui, en 1920, dirige et préside à Vienne le bureau institué par le Comité International de la Croix-Rouge pour la lutte contre les épidémies. Cette organisation groupe, pour la première fois, les représentants de gouvernements, ennemis hier encore: Hongrie et Roumanie, Autriche, Tchécoslovaquie et Pologne, qui, sous sa sage direction, prennent en commun les mesures nécessaires pour lutter contre le fléau qui les menace tous. C'est le travail de cet organisme et les résultats qu'il obtient qui posent les premiers fondements des bureaux anti-épidémiques et d'hygiène qui seront repris et développés par la SDN., puis par l'ONU.

L'homme qui fait tout cela, quel est-il? Il a un abord physique frêle, la voix faible; du reste il parle peu. Il est d'un abord froid, car il est timide, c'est un homme de cabinet,

dévoué à ses malades et la vie publique comme telle ne l'a jamais beaucoup attiré. Il est modeste et défiant de lui-même, il n'aime pas se mettre en, avant, mais il a un sens profond de ses responsabilités et un sentiment aigu du devoir. C'est le sens de cette co-responsabilité humaine, dont nous parlions plus haut, qui le fait agir et agir immédiatement, impérieusement et avec une persévérance, une ténacité que rien ne rebute. Les souffrances des civils déportés, celles du prisonnier invalide, celles de l'enfant affamé, elles sont siennes et il n'aura de repos que lorsqu'il aura pu y porter remède. Rien ne lui paraît complètement impossible, car il a la foi. Je ne parle pas ici de sa foi religieuse, mais de sa foi dans la bonne volonté et dans le bon sens. Souvent il est en opposition avec les juristes qui objectent à ses initiatives les limites du droit strict, tel qu'il est écrit et ratifié. Mais, pour lui, il y a avant tout la Vie, la conservation ratifié. Mais, pour lui, il y a avant tout la Vie, la conservation de la Vie qui dépasse les conventions, les lois, la diplomatie. Elle les fait éclater et quand il y a «état de nécessité», un droit nouveau doit naître, qui légitime l'action et qui mettra en jeu les moyens dont on dispose. Telle sera toujours et partout sa conduite, sa méthode et la raison de ses réussites, car la Vie lui donne raison contre la sclérose de l'esprit.

Je le vois encore, en août 1914, submergé par les lettres qui affluent de toutes parts, de familles dispersées, de femmes, d'enfants, de vieillards, victimes internées en pays ennemis, privés de nouvelles, de ressources, souvent malades et affamés, sans aucune protection diplomatique agissante. Il faut faire quelque chose. Mais les conventions ne prévoient

rien; on n'a pas de ressources, même les frais de la correspondance — qui ne bénéficie pas de la franchise postale — sont une lourde charge pour le petit organisme de Genève déjà écrasé par la tâche qui lui incombe pour les prisonniers de guerre. Qu'importe, on fera ce qu'on pourra! On ne peut abandonner les gens à leur désespoir; ils s'adressent à nous, on ne peut les décevoir; on est responsable d'eux et de leurs peines! Adolphe Ferrière vous dira comment son père, presque seul, avec une petite équipe de fidèles, s'est mis à la tâche et comment peu à peu s'édifia, mais avec combien de difficultés, cette Section des civils qui devait apporter le secours de la Croix-Rouge à des milliers d'êtres et faire rayonner le nom de Genève, non seulement dans les pays d'Europe, mais jusque dans les coins reculés d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et du Pacifique.

Frédéric Ferrière paie personnellement de sa personne. Il est constamment présent à son bureau. Il abandonne sa clientèle sans hésiter devant le sacrifice que cela représente pour un homme de fortune modeste. Ou bien, il va visiter des camps d'internés, de réfugiés, pour se rendre compte de visu de la situation et, lorsqu'il plaidera leur cause, pouvoir dire: j'ai vu, j'ai entendu, je sais par moi-même. Et quand le typhus exanthématique menace l'Europe, il part pour aviser sur place aux mesures à prendre, aux plus économiques aussi, dans cette Europe appauvrie et dévastée. Bien que septuagénaire, il ne se laisse pas arrêter par les fatigues d'un voyage qu'il fait en seconde classe, par l'inconfort du logement qu'il veut modeste, par les privations de nourriture et de chauffage, ni par le risque des maladies. Vieillard débile, il est poussé par le devoir qui ne transige pas et lui,

qui n'est ni un diplomate, ni un organisateur de métier, ni un grand orateur, il réussit et obtient ce qu'il veut, animé par la certitude qui est en lui et la vérité qui s'exprime par sa bouche.

Comment le docteur Ferrière a-t-il pu, avec de faibles moyens, mettre en œuvre tant d'actions qui se sont prolongées après lui? Ce volume, trop bref pour une vie si féconde, le dira. Je pense, cependant, que le don absolu qu'il avait fait de sa personne aux causes qu'il sentait justes, est plus que tout autre la raison profonde de son rayonnement. A cela s'ajoute le fait qu'il ne restait jamais théorique, qu'il étudiait personnellement, et avec quelle attention scrupuleuse, beaucoup des cas qui arrivaient à son bureau de l'Agence et que, ne se contentant pas de rapports de seconde main, il se rendait lui-même sur place là où l'appelaient la souffrance et le besoin. Enfin, l'amitié qui le liait à ses collègues du Comité International de la Croix-Rouge, à cette belle équipe qui groupait les Edouard Naville, Alfred Gautier, Horace Micheli, Edmond Boissier, Ernest Sauner, Paul Des Gouttes, et surtout la grande confiance et la haute estime où le tenait Gustave Ador, lui furent aussi une aide et un soutien. Si je cite ces noms, c'est parce que Frédéric Ferrière ne voudrait pas qu'il fussent séparés du sien lorsqu'est évoquée l'œuvre commune, où chacun avait sa tâche propre, mais où les liens du travail et de la pensée avaient créé entre les membres du Comité International de la Croix-Rouge cette solidarité affective et cette confiance réciproque, qui sont l'indispensable fondement d'une féconde collaboration. En contemplant la vie de cet homme de bien, on en dégagera le fil conducteur. Je ne crois pas me tromper

en disant que ce fut dès sa jeunesse le sens aigu de la solidarité humaine et de la responsabilité qui en découle pour chacun. Serviteur de la Croix-Rouge, Frédéric Ferrière le fut dans toute l'acception de ce terme. Certes, il n'avait pas prévu ce que les circonstances lui demanderaient, mais en son être intime, il avait dit oui à l'appel de la vocation que les événements avaient suscité, et ce oui était un impératif catégorique avec lequel il ne transigeait pas. C'est pourquoi son souvenir luit comme un flambeau dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et il est heureux que ce petit volume propose la vie de ce grand modeste comme exemple aux générations actuelles.

*Marguerite Frick-Cramer,
membre honoraire du Comité International
de la Croix-Rouge.*

CHAPITRE PREMIER

Les secours aux populations civiles par delà la lettre des conventions

Un soir d'été. Les nuits sont courtes, les soirées longues. Pourtant ils sont encore là, autour de la table de la salle à manger. On vient d'allumer la lampe. Le père, soixante-six ans, la barbe blanche, lit le journal. La mère, visage aux traits doux où les petites rides creusent des sillons de bienveillance a, ce soir, le visage soucieux. C'est que les nouvelles mondiales sont inquiétantes. Deux grands fils sont là, l'un docteur en médecine, l'autre docteur ès sciences et naturaliste. La cadette montre à l'un les dessins en couleurs tracés par ses petits élèves de quatre à sept ans. Mais son esprit, l'esprit de tous est ailleurs. Finalement, elle repousse les dessins.

– Quelles nouvelles?

– Les choses vont mal, répond le père. On ne voit pas comment le conflit pourrait être évité.

– Est-il possible, dit la mère, que l'on puisse songer à résoudre un problème d'ordre politique par la violence?

Cela n'a pas de sens.

D'autant plus, ajoute l'un des fils, que les intérêts financiers sont inextricablement liés entre eux. Les Anglais ont de l'argent en Allemagne, les Allemands en ont dans des entreprises de la France...

Ce n'est en tous cas pas l'Allemagne qui peut vouloir la guerre. A l'exposition de Berne, dans le pavillon allemand, on voit, sur les tableaux statistiques de son industrie, la production monter en flèche. Un conflit minerait son commerce!

Et que deviendraient les populations des territoires envahis? demande le père. Aucun pays, aucune région, ne vit de ses propres produits. Si les importations alimentaires sont arrêtées, c'est la famine, la misère, pour les jeunes comme pour les vieux.

Un coup de téléphone. La cadette va répondre. Elle revient bientôt.

– Père, c'est M. Gustave Ador qui t'appelle.

Un dialogue s'engage. On entend:

– Comment? La guerre est déclarée? ... Comment les responsables des nations peuvent-ils être assez fous !...

– Oui, bien sûr. Rendez-vous à 9 heures, au siège du Comité international de la Croix-Rouge, rue de l'Athénée? ... Je n'y manquerai pas.

La guerre! Nous sommes en août 1914.

* * *

Au siège du Comité. C'est un petit local. Table, quelques sièges. Au mur, des dossiers et des périodiques.

Ils sont là, Moynier, Ador, Des Gouttes, Edouard Naville et les autres.

Tout de suite, l'entretien s'engage sur le terrain pratique. Chacun connaît les termes de la Convention de 1864. Les Croix-Rouges nationales ont le devoir de prendre toutes mesures pour que les blessés et les prisonniers de guerre reçoivent les soins qui leur sont nécessaires et soient traités humainement, à quelque nation qu'ils appartiennent, amis ou ennemis. Une fois le soldat blessé ou pris, il n'est plus qu'un homme, un homme que l'on respecte, quelle que soit la couleur de son uniforme.

Frédéric Ferrière, lui, pense:

«Le soldat? Sans doute. Mais le simple civil? La souffrance ne peut-elle pas l'atteindre, lui aussi? Qui donc prendra soin de lui?»

* * *

Peu de jours s'écoulent et déjà les lettres affluent. Des appels au secours. Il y a des disparus. Les familles s'affolent. On demande des nouvelles.

Rapidement, le Comité international a improvisé un bureau, a pris contact avec les comités nationaux des pays en guerre, établi un fichier général. On envoie de part et d'autre les listes des hommes qui manquent. On enverra aux familles les nouvelles que l'on aura pu recevoir.

Mais qu'est-ce que cela? Le public ne comprendra-il donc rien? Voici des lettres où des civils réclament des nouvelles d'autres civils, de leurs proches, demeurés dans

les territoires envahis. Les gens ne savent-ils pas que la Croix-Rouge est là pour les militaires, pour les seuls militaires? Où irait-on, s'il fallait s'occuper de tout un chacun, de populations entières?

Frédéric Ferrière est là. Il compulse des dossiers. Il lève la tête.

– On ne peut pourtant pas laisser ces lettres des civils sans réponse!

–

Que voulez-vous qu'on leur réponde? Que la Croix-Rouge ne connaît que les armées et les soldats? Les journaux auront soin de le rappeler. Nous enverrons un communiqué pour le leur signaler. Les gens. le liront et se le tiendront pour dit.

La même voix reprend:

– On ne peut laisser ces lettres sans réponse. Il faut demander aux Croix-Rouges nationales de procéder à des enquêtes sur les disparus, même s'il s'agit de civils. Ne sont-ils pas assimilables, dans les territoires occupés, à des «prisonniers»? Et peut-être bien ces disparus sont-ils prisonniers au sens propre du mot.

– Nous ne pouvons rien faire pour eux, reprend Edouard Naville, l'archéologue. Nous n'avons pas le droit de rien faire pour eux. Les conventions de la Croix-Rouge sont formelles: elles portent sur le sort des militaires, exclusivement des militaires. Nous devons nous en tenir strictement aux conventions. Pour nous, les civils, cela n'existe pas.

– Les gens existent!

– Légalement, juridiquement, ils n'existent pas pour nous. Les textes sont clairs. Le Congrès de Washington constitue notre charte. Elle est formelle.

– Et d'ailleurs, dit une autre voix, où irions-nous, je le répète? Ils sont des milliers, des dizaines de milliers, vos civils. Bientôt peut-être des millions.

Frédéric Ferrière se tait. Il n'est pas convaincu. Ou plutôt oui: il sait que les conventions officielles ne concernent pas les civils. Mais son cœur d'homme, de père de famille, de médecin qui a vu souffrir et pleurer, son cœur de combattant au nom de la croix — emblème de son pays, la Suisse, et de l'institution mondiale de secours, au Comité de laquelle il appartient, emblème du christianisme, emblème du Maître et Seigneur qu'il honore — son cœur n'accepte pas cette solution. Quand des gens souffrent et qu'on peut les soulager, il faut le faire.

Peut-être pensait-il au mot de Saint-Pierre, dans les «Actes»: «Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.»

Il se lève.

– Donnez-moi ces lettres de civils. J'en fais mon affaire. Je reviendrai chercher celles qui nous parviendront ici jour après jour.

– Mais nous n'en avons pas le droit. Nous n'en avons pas le droit. C'est contraire aux conventions signées par les gouvernements. Vous n'obtiendrez rien.

– Vous n'en avez pas le droit, j'en conviens. Mais moi, à titre privé, j'en ai le droit. Et non seulement le droit, mais le devoir.

* * *

Nous voici dans la minuscule salle d'attente du médecin, rue Lefort 4, à Genève. Les derniers clients sont partis La fille de Frédéric Ferrière l'a rejoint, puis ses deux fils présents. Bientôt son. fils aîné, descendu à Genève, se joindra aux précédents.

On ouvre le portefeuille contenant les lettres des civils, on prépare des fiches, on les classe tant bien que mal dans des fichiers de fortune. Peut-être sont-ce de vieilles boîtes ayant contenu des chaussures. Peu importe. Et l'on répond aux familles, les prie de patienter, les assurant qu'on s'occupe d'elles et de leurs disparus demeurés en territoires occupés.

Le portefeuille! Qui l'eût cru? Ce sont plusieurs portefeuilles qu'il a fallu, peu de jours après, transporter de la rue de l'Athénée à la rue Lefort. Heureusement ce n'est pas loin et les grands fils aident aux transports. Mais le nombre de lettres à lire, le nombre de lettres auxquelles il faut répondre dépassent les forces et le temps des quelques travailleurs rassemblés autour d'une petite table.

D'ailleurs, le bruit s'est répandu en ville que le docteur Ferrière s'est attelé à une tâche surhumaine.

– C'est pure folie, disent les uns.

Et les autres:

– Cela n'a aucun sens. Ces lettres qu'on adresse aux familles suscitent des espoirs vains. Jamais les belligérants ne consentiront à transmettre des nouvelles des civils. Ils

n'y sont pas tenus.

– Mais si le docteur Ferrière va sur place poursuivre des enquêtes auprès des maires des villes et des villages envahis?

– On ne l'y laissera pas pénétrer.

– Qui sait, la Croix-Rouge est puissante. On sait que le docteur Ferrière a déjà rendu des services éminents dans deux guerres.

Même dans trois : la guerre de soixante-dix, la guerre entre la Turquie et le Monténégro en 1877 et l'an dernier lors de sa mission en Serbie, en Grèce et à Constantinople. N'est-ce pas lui aussi qui a, installé à Belgrade la première Agence des prisonniers, analogue à celle que l'on vient d'ouvrir à Genève, sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge? Les Allemands oseraient-ils l'empêcher d'aller enquêter dans les Ardennes et en Belgique?

– Ils l'oseront.

– On verra bien!

Ainsi bavardaient les Genevois, à midi, au sortir des bureaux.

Mais d'autres prenaient fait et cause pour leur concitoyen. Ils voulaient lui aider. Comment le faire, dans la salle d'attente médicale déjà encombrée au delà de toute expression?

– J'offre une grande salle à manger comme salle de travail, déclare l'un d'eux, M. Hofer.

Et voici, peu de jours après, dix-huit personnes occupées à dépouiller le courrier et à faire des fiches au dernier étage d'un immeuble de l'avenue Gaspard-Vallette, avec vue sur le Parc Bertrand et ses beaux arbres. Nul n'a pourtant le temps de regarder par les fenêtres. C'est une course de vitesse incessante: l'afflux croissant de lettres appelant au secours menace chaque jour de déborder les capacités de travail des collaborateurs bénévoles, au premier rang desquels on a plaisir à voir Hélène Appia, la fille de Louis Appia, l'un des fondateurs de la Croix-Rouge internationale. Disons-le tout de suite : Elle demeura jusqu'à la fin le bras droit du docteur Ferrière. Jamais on ne vit collaboration plus étroite, entente plus complète et plus efficace, jusqu'au milieu du travail le plus intense qu'il soit possible d'imaginer.

* * *

—

On prouve la marche en marchant.

Le C.I.C.R., en présence du travail réel accompli par le bureau des civils, finit par se rendre à l'évidence. Ce ne fut pas sans peine qu'il admit cette entorse à la règle: s'en tenir à la consigne écrite, à lui confiée par les Croix-Rouges et les gouvernements. Lorsque l'Agence émigra au Musée Rath, on y fit une place à la section des civils: une petite salle, à gauche de la porte d'entrée. Et dans un opuscule de la C.R, paru en 1915, intitulé «Organisation et fonctionnement», on peut lire (p. 43):

«Le Bureau pour prisonniers civils s'est constitué, dans l'Agence, en vertu du principe humanitaire qui considère comme prisonniers de guerre tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont retenus ou internés comme ressortissants de la nation ennemie. Par extension, ce bureau a été amené à s'occuper aussi des personnes retenues dans les pays envahis et qui sont aussi, de ce fait, plus ou moins prisonniers de guerre.»

Bientôt, le Dr. Ferrière vit qu'il fallait subdiviser les cas: populations, prisonniers civils, gens mobilisables, soit hommes de 18 à 60 ans (en fait: de 14 à 70 ans ou davantage), gens non mobilisables: femmes, enfants, vieillards, que l'on a tenté de rapatrier; enfin: otages. En 1915, le fichier civil en était à 60'000 fiches, avec augmentation de 700 fiches journalières environ. Chiffres bien petits, quand on les compare aux chiffres de la seconde guerre mondiale. Rappelons-nous que ni les gouvernements, ni les Croix-Rouges nationales n'avaient l'obligation stricte de tresser des listes d'internés. Il fallut au docteur Ferrière d'innombrables démarches et souvent des voyages sur place afin d'obtenir que, par humanité, on voulût bien faire les enquêtes nécessaires et fournir les informations que demandait la section des civils.

A l'occasion de ses voyages dans les pays belligérants, le Dr. Ferrière décida de prendre également en main le rapatriement des sanitaires : médecins, infirmiers, brancardiers et aumôniers militaires. La Convention de

Genève portait, à leur sujet, dans ses articles 9 et 12, des instructions précises. Celles-ci se trouvaient sans cesse ignorées, violées. Les réclamations affluaient...

Comment faire sentir, pour qui n'y a pas passé, pour qui n'a pas vécu ces heures intenses, comment évoquer l'atmosphère qui régnait à l'Agence? On s'est étonné au dehors qu'il pût y avoir un nombre si grand de collaborateurs bénévoles et qu'ils missent à leur tâche autant de dévouement, d'intelligence, de persévérance. Robert de Traz, dans son ouvrage sur Gustave Ador, ^[Robert de Traz, Gustave Ador, 1919, p. 82] évoque

«la patience de ces hommes et de ces femmes, entassés dans des salles étroites, se consacrant à ce labeur, le poursuivant parfois tard dans la nuit, emportant des dossiers chez eux pour y faire travailler leurs enfants, obsédés par le malheur gigantesque contre lequel ils luttait de toutes leurs forces.»

C'est que ce travail possédait pour eux en quelque sorte une vertu de rachat. Venus de tous les milieux, ils étaient avides de faire quelque chose au sein de la catastrophe et n'admettaient pas que neutralité fût synonyme d'indifférence.

Pour les civils, la tâche était rendue, comme on l'a vu, beaucoup plus ardue du fait de l'absence de toute convention. Dans le paragraphe qu'il consacre au Dr. Ferrière, Robert de Traz souligne que:

—«l'interné civil n'a pas le prestige du soldat; il est

discrédité même, parfois, par ses propres compatriotes. Il est sans gloire. Et n'étant soutenu ni par la discipline, ni par le sentiment d'une mission, ni par l'honneur de l'uniforme, sa misère est d'autant plus navrante; il était donc d'autant plus nécessaire qu'il fût aidé et secouru.»

Que d'obstacles à vaincre! Ne fallait-il pas une énergie surhumaine — disons le mot: une «foi» à toute épreuve — pour en venir à bout, ou simplement pour oser les affronter? C'est pourtant un homme tout simple, un modeste entre les modestes qui osa affronter cette tâche, un homme qui évita toujours avec soin de faire parler de lui, mais qui sut, jusqu'au sacrifice, pratiquer le don de soi.

CHAPITRE II

Le berceau de la Croix-Rouge

En août 1914, le Comité international de la Croix-Rouge siégeait à Genève et c'est à Genève qu'il avait ouvert l'Agence des prisonniers. Il en fut de même durant la seconde guerre mondiale. C'est que Genève fut le berceau de la Croix-Rouge.

Le «berceau».

Le mot est de Henry Dunant. Il a été repris par Alexis François, linguiste, puriste et historien précis, comme titre d'un de ses ouvrages. On ne saurait songer à répéter après — et après tant d'autres — ce qu'il a exposé d'une plume à la fois critique et convaincante. Oui, c'est bien Genève qu'est issue l'œuvre universelle de la Croix-Rouge, quoique l'histoire mentionne nombre d'initiatives gies, ici ou là, et parfois longtemps avant Tel ce traité 7 septembre 1759 entre la France et Frédéric-le-Grand, de Prusse, que l'Allemagne semble avoir oublié. On y lisait en effet:

«Qu'on prendra soin des blessés de part et d'autre; qu'on leur leurs médicaments et leur nourriture; ... qu'il sera permis de leur envoyer des chirurgiens... — Que les malades, de part et d'autre, ne seront point faits prisonniers, qu'ils pourront rester en sûreté dans les hôpitaux, où il sera libre à chacune des parties belligérantes ou auxiliaires de leur laisser une garde, laquelle, ainsi que les malades, seront renvoyés... par le plus court chemin et sans pouvoir être troublés ni arrêtés. Il en sera de même des commissaires des guerres, aumôniers, médecins, chirurgiens, apothicaires, garçons infirmiers, servants, ou autres individus affectés au service des malades, lesquels ne pourront être faits prisonniers, et seront pareillement renvoyés.»

D'ailleurs, Gustave Moynier et Louis Appia, dans leur grand ouvrage *La Guerre et la Charité* (1867) ont pris soin énumérer les initiatives antérieures; et Henry Dunant -même en mentionne un certain nombre, dans *Un Souvenir de Solférino*, tout en dressant au premier plan la grande figure de Florence Nightingale dont le livre sur son ivre en Crimée et à Scutari d'Asie avait paru trois ans ant la célèbre bataille, origine du livre de Dunant.

Et pourtant, c'est de Genève qu'est sorti l'arbre qui a, jusqu'ici survécu aux tourmentes et a étendu son ombre tutélaire à toutes les régions du globe. Comment cela se fait-il?

Il me paraît qu'Alexis François a vu juste en marquant lien qui existe, selon lui, entre le mouvement du Réveil

religieux et la naissance de l'action internationale en faveur des militaires blessés à la guerre. Il montre, en effet, [Alexis François, *Le Berceau de la Croix-Rouge*, p 14.] le rôle de, «la philanthropie genevoise du second Réveil, composée à la manière anglo-saxonne, de piétisme de sens pratique».

Toutefois, à côté du Réveil, issu de la «ville haute», on trouve à Genève, de l'autre côté du Rhône, la passion pour justice qui caractérise le quartier Saint-Gervais où était Jean-Jacques. Il ne faut pas oublier ce que Rousseau annonçait déjà dans le *Contrat social* : [Livre I, ch. IV]

«La fin de la guerre étant la destruction de l'Etat ennemi, a le droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes la main; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent. cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droits sur leur vie.»

Et c'est encore J.-J. Rousseau qui, loin d'être un pacificateur utopiste, pas plus qu'il n'est un défenseur de la violence et de la guerre fondées sur le droit du plus fort, affirme le droit à la vie des petites nations. Car il se souvient de Genève.

«Cette fédération des peuples, gage de paix universelle, ne mutait avoir lieu, selon lui, qu'à deux conditions: 1° que tous les Etats confédérés, petits ou grands, soient traités sur le même pied; 2° que la même force qui soumet les citoyens à la volonté générale dans l'Etat, se retrouve pour soumettre tous les Etats à la

volonté générale dans la Société des Nations.»

Ainsi parle Alexis François^[op. cit., pp. 298-299.], et il écrit ces lignes en pleine guerre, en 1918.

Ce contraste entre Saint-Gervais, pratique et minutieux, monde des horlogers, et la haute ville calviniste piétiste et idéaliste, se retrouve à tous les tournants de Genève. Est-ce là qu'il faut chercher et découvrir le sens de l'expansion universelle des initiatives nées dans la cité du Refuge, devenue cité du Réveil, cité de la Croix-Rouge. et cité de la première Société des nations? [Le lien entre ces divers titres de Genève à l'universalité a été rappelé Par G.-D. Herron dans sa fameuse lettre au Président Wilson, lettre que j'ai reproduite dans L'Essor du 3 mal 1919, et qui décida le président des Etats-Unis à proposer cette ville aux suffrages des grands du monde réunis à Versailles.]

«A Genève, au travers d'une histoire tumultueuse et séculaire, on voit une tendance immortelle à la liberté. C'est là, dès l'origine, le vœu profond d'un peuple ardent et raisonneur. Mais cette liberté n'a jamais eu à ses yeux un caractère métaphysique ou romantique: il ne rêve pas. Il ambitionne, il se passionne, mais il administre et il réalise... Partout — qu'il prenne dans la ville haute le ton doctoral ou, à Saint-Gervais, l'accent faubourien — c'est toujours un désir noble, fier, conscient d'être soi-même, auquel se joint un excellent sens pratique pour réaliser l'idéal. Autrefois, des émigrés illustres d'Italie et de France lui ont apporté, pour l'enrichir, leur intransigeance morale, leur assiduité au travail et cette noblesse que donne un grand sacrifice accompli. Genève les accueillait pour les protéger — et c'est ainsi qu'elle

reçut le surnom admirable de Cité du Refuge, — ils se pliaient à ses lois et la façonnaient en retour. C'est à ces victimes de toutes les persécutions qu'elle doit en partie sa flamme et son sens de l'universel... Genève est Patriote profondément, mais son patriotisme est en fonction du monde. La vertu de son génie est d'universaliser. Ses initiatives font presque toujours éclater leur cadre local afin d'étendre la propagande.» [Robert-de-Traz Gustave Ador, 1912, PP. 9 à 15 et 75]

Religion, science et humanité constituent pour elle un tout, étroitement lié.

«Elle ne sépare pas la science du domaine religieux et moral. Pour ses écrivains comme Mme de Staël, Benjamin Constant, Sismondi, Rossi, Bonstetten, Lullin, l'idée d'humanité n'a rien perdu de sa valeur. L'intérêt humain entre en jeu dans leurs recherches et leurs travaux.»[Philippe Monnier. La Genève de Toepffer, 1914; P99]

Voilà le milieu dans lequel naquit la Croix-Rouge. Son nom est attaché à celui de Henry Dunant. On a écrit sur cet homme trop de livres — sans parler de ses propres Mémoires — pour qu'il soit indiqué de le présenter ici. On l'a qualifié, de son vivant déjà, de rêveur utopiste. Il fut pourtant clairvoyant en bien des domaines. Je n'en veux pour preuve que ce passage prophétique de ses Souvenirs de Solférino:

«Puisqu'il faut renoncer aux vœux et aux espérances des membres de la Société des Amis de la paix, aux rêves de l'abbé St-Pierre et aux nobles aspirations d'un comte de Seillon:

Puisque l'on peut répéter avec un grand penseur que «les hommes en sont venus à ce point de s'entretuer sans se haïr, et que le comble de la gloire et le plus beau de tous les arts est de s'exterminer les uns les autres»;

Puisque l'on est arrivé à déclarer que «la guerre est divine», comme l'affirme Joseph de Maistre;

Puisque l'on invente tous les jours de nouveaux et terribles moyens de destruction avec une persévérance digne d'un meilleur but, et que les inventeurs de ces engins meurtriers sont applaudis et encouragés dans la plupart des grands Etats de l'Europe, où ton arme à qui mieux mieux;

Puisque enfin la situation des esprits en Europe, sans mentionner d'autres indices encore, peut faire prévoir des guerres qui semblent inévitables dans un avenir plus ou moins éloigné;

Pourquoi ne profiterait-on pas d'un temps de tranquillité relative et de calme pour étudier et chercher à résoudre une question d'une importance si haute et si universelle, au double point de vue de l'humanité et du christianisme?...

L'humanité et la civilisation demandent impérieusement une œuvre comme celle qui est indiquée ici; il semble qu'il y ait même là un devoir, à l'accomplissement duquel tout homme exerçant quelque

influence doit son concours, et tout homme de bien au moins une pensée'.» [Henry Dunant, Souvenir de Solferino, 1862, pp. 102, 103 et 113]

Henry Dunant fut le premier des fondateurs de la Croix-Rouge.

Mais on peut bien affirmer que, sans les «cinq» de Genève qui prirent en main ferme l'idée généreuse lancée par le grand rêveur idéaliste, elle ne se fût pas Incorporée en une œuvre d'une envergure aussi large.

Chacun des cinq joua, dans cet effort intensément réalisateur, son rôle particulier.

«Si Dunant fut l'initiateur, écrivit une fois le Dr.Ferrière, Appia en fut le pionnier et Moynier l'organisateur.»[Bulletin international de la Croix-Rouge, Juillet 1918, p. 422] On peut les désigner encore, à la suite d'Alexis François, [Op-cité.p99] Dunant comme «la flamme communicative, Appia la lumière agissante, Moynier la lentille opérante». Quant au général Dufour, il en fut le grand chef auréolé de gloire et le Dr Maunoir le patient ouvrier.

Il est deux hommes toutefois, parmi ces cinq, — deux hommes, étroitement liés à la famille Ferrière —, dont je voudrais rappeler ici avec quelque détail le rôle éminent. Le premier, c'est le général Dufour . C'est lui qui présida la réunion de 1864, lui qui encouragea Appia et Dunant. Il ne faisait en cela que favoriser l'essor d'un esprit d'humanité dont il avait, en sa qualité de général en chef, donné le premier exemple, lors de la guerre civile du Sonderbund en 1846.

Dans ses **Recommandations**, il prescrit déjà:

«Si une troupe ennemie est repoussée, soigner ses blessés comme les nôtres mêmes: ayez pour eux tous les égards dûs au malheur.»

Et le lendemain, dans une Proclamation à l'armée il déclarait:

«Je mets sous votre sauvegarde les enfants, les femmes, les vieillards et les ministres de la religion. Celui qui porte la main sur une personne inoffensive se déshonore et souille le drapeau. Les prisonniers, et surtout les blessés, méritent d'autant plus vos égards et votre compassion que vous vous êtes souvent trouvés avec eux dans les mêmes camps.»

En 1860, lors de l'annexion de la Savoie à la France, il prononça ces paroles magnifiques:

«La Suisse ne cessera pas d'être un sol libre, elle ne cessera pas d'être l'asile de toutes les infortunes'.» [Journal de Genève, 26.02.1916]

Et Al. François a raison d'écrire [Op. cit, p. 27]:

«Il a fait descendre, à sa manière, sur la Suisse et sur Genève, cette haute réputation de civilité, qui leur a permis non seulement d'imaginer, mais d'accueillir et de fonder la Croix-Rouge.»

A quoi bon pactiser avec le mal, adoucir la guerre?. n'est-ce pas, indirectement, en reconnaître la légitimité demande le pasteur Bungener. Dufour lui répondra dans le discours d'ouverture de la Conférence de 1863:

«Tant que les passions humaines subsisteront, et cela menace de durer encore longtemps, il y aura des guerres sur la terre!.» [Ces lignes sur le Général Dufour étaient écrites avant que Pare l'excellent ouvrage d'Olivier Reverdin sur son arrière grand père La guerre du Sonderbund vue par le Général Dufour, Genève, 1948.]

Après Henry Dufour, le Dr Appia. Emmanuel Ferrière et lui avaient pour grand-père commun Emmanuel Develey d'Yverdon Fils du pasteur Paul Appia, né à Francfort, mais issu des Vallées vaudoises du Piémont, il fut, lui, le véritable artisan de la Croix-Rouge. La présence de ses cousins de Genève l'avait amené à y faire une partie de ses études dans les classes préparatoires de l'Académie, de 1836 à 1838. En 1848, lors de la révolution à laquelle il avait assisté à Francfort — il avait alors trente ans — il décida de se spécialiser dans le domaine de la chirurgie de guerre.

Dix ans plus tard, à Jussy, où Louis Appia était établi comme médecin, on discutait ardemment les principes qui devaient devenir ceux de la Croix-Rouge: neutralisation des blessés, assistance médicale, et particulièrement: perfectionnement de l'outillage, la spécialité d'Appia. Il devait publier un opuscule: Chirurgien à l'ambulance, à

propos du transport des blessés, ouvrage qui sera couronné par une académie napolitaine en 1862. Enfin, Louis Appia insistait sur l'assistance religieuse, morale et intellectuelle, une des idées favorites de son père le pasteur Paul Appia et de son frère le pasteur Georges Appia; toutefois cette idée dut être abandonnée par la suite, afin de ne pas faire obstacle à l'internationalisation de l'œuvre de secours. En bref, la maison de Louis Appia était alors un vrai centre rayonnant où se manifestait ce «sens international» qui apparaît, «de temps à autre, surtout dans les petites nations.» [Al. François, op, cit, p. 96.]

Avant la guerre de 70, Louis Appia avait déjà trois «campagnes» à son actif.

D'abord celle de Napoléon III en Italie. Il se trouva à Castiglione en même temps que Henry Dunant, observa et décrivit les mêmes groupes de femmes, agissant comme infirmières improvisées et ceci dans l'église même dont Dunant avait fait son quartier général. Il ne semble pas, toutefois, qu'ils s'y fussent rencontrés.

Ils se connaissaient pourtant. On croit que c'est à Appia qu'est due la description d'une amputation dans Un Souvenir de Solférino, tout au moins en revit-il le texte En février 1863, lorsque Henry Dunant partit pour Paris, afin de remettre des documents à Napoléon III, Appia lui confia un mémoire rappelant sa propre action en Italie. Mais voici un détail peu connu et significatif. Le 12 décembre 1863. Appia fit passer une note dans l'Illustration, accompagnée d'un dessin «représentant des infirmiers volontaires suisses, sac au dos, chapeau à larges bords sur la tête et

brassard à croix rouge au bras gauche», avec cette mention:

«Cet uniforme, qui se distingue de l'uniforme militaire, met l'infirmier sous la protection en quelque sorte des deux armées. L'infirmier volontaire, porteur du brassard blanc, est un être neutre au point de vue des hostilités'.» [Al. François, op. cit, p. 176]

L'idée du brassard blanc était d'Appia. C'est le général. Dufour qui proposa d'y ajouter la croix rouge, réalisant ainsi l'emblème de la croix fédérale suisse avec interversion des couleurs.

La seconde campagne de Louis Appia fut celle du Schleswig-Holstein: guerre entre la Prusse et le Danemark, en 1864. Par souci d'impartialité et d'internationalité, selon les mots du général Dufour, on envoya deux délégués dans chacun des pays belligérants. Il y connut tous les inforts et les dangers d'un pays en guerre.

Sa troisième «campagne» le conduisit de nouveau en Italie en 1866, cette fois, à l'occasion de la lutte de Garibaldi contre les Autrichiens. Au retour, il a fait imprimer un récit très vivant intitulé Les blessés de la bataille de Bezzeca dans la vallée de Marne) (Tyrol) 21 juillet 1866, par Louis Appia, docteur, membre du Comité international de secours pour les militaires blessés, à Genève, etc.

Comme cet opuscule n'a jamais été mis en librairie, je pense qu'il est intéressant d'en reproduire ici les passages les plus caractéristiques.

Voici d'abord une remarque concernant le rôle extra-militaire — supra-militaire ou. humanitaire — du médecin sur le champ de bataille.

«Un des blessés nous raconta plus tard que, s'étant avancé vers un point dont les Autrichiens venaient de se retirer, il se trouva tout à coup en face d'un chirurgien de l'armée ennemie occupé à faire un pansement. «Que faites-vous M? N'avez-vous pas peur, que je vous fasse prisonnier?» lui dit le soldat. «Un homme qui fait son devoir n'a jamais peur», fut la seule réponse, pour laquelle le Tyrolien ne se détourna pas même de son travail» (p. 15).

Sans doute,

«ces volontaires sanitaires «risquent de compromettre l'ordre indispensable dans toute organisation militaire. Je ne vois qu'une solution satisfaisante à ce problème: placer son mobile d'action assez haut pour être mis à l'abri et au-dessus des collisions d'amour-propre; s'inspirer d'un sincère. dévouement; ne s'imposer jamais, mais être toutefois disponible; agir rapidement, avec intelligence, mais avec modestie, partout où il y a quelque chose à faire; se retirer quand la fonction est bien remplie par un

autre mieux qualifié. A ces conditions, l'œuvre des volontaires sera non seulement possible, mais après les premières et fort légitimes hésitations de la part des chefs, elle sera en général agréée, souvent appréciée par eux» (p. 48).

Mais qui choisiraat-on comme infirmiers volontaires!
«De bons infirmiers, de bons et fidèles infirmiers intelligents, d'une certaine éducation, voilà ce qu'il faut en grand nombre dans toute armée de campagne. Il faut qu'à la guerr surtout la dignité de ce modeste service soit relevée, et que de gentlemen ne dédaignent pas de s'employer à cuire des tisanes, pétrir des cataplasmes, à renouveler des lits, etc.» (pp. 49-50)

Et plus loin:

«Mais il y a d'autres fonctions que les femmes rempliront mieux que les hommes dans l'armée, et qui, à mon avis, n sont pas indignes même d'une grande dame: ce sont celles a lingères, de lessiveuses et de cuisinières» (p. 51).

Avant de quitter l'Italie, Louis Appia eut l'honneur de rencontrer Garibaldi lui-même. Celui-ci le combla d'éloge! lui et ses compagnons. Sur la demande d'Appia de vouloir bien écrire au Comité de Genève, le général italien saisi une plume et, séance tenante, rédigea en français la lettre que voici:

CORPI VOLONTARI ITALIANI

Commando del quartier generale

Pieve di Buono, juillet 1866

Messieurs,

Que dirai-je à des hommes comme vous, dont la mission sublime est le soulagement de l'humanité souffrante, à vol dont le dévouement a tant contribué à amoindrir les peines de mes camarades blessés? Que Dieu vous bénisse, et qu'il bénis tous les hommes bienfaisants qui appartiennent à votre saine institution!

Je serai heureux si vous voulez me considérer pour la y votre dévoué et reconnaissant confrère

G. GARIBALDI,

*au Comité international pour les secours des blessés
à Genève.*

Louis Appia, médecin civil agissant parmi les blessés de guerre au nom de l'humanité, c'est toute la Croix-Rouge en un seul homme. Garibaldi l'avait bien compris.

«En vérité, écrit Al. François^[op cité pp217-218], Appia, par l'harmonieuse richesse de ses facultés, reste le modèle inimitable de tous les émissaires de la Croix-Rouge en pays belligérants. Aucun n'a jamais pu faire davantage, ni même autant. Après de cet homme au cœur ardent, au regard de feu, qui, au prix de terribles fatigues non dissimulées, s'en va gratuitement sur les champs de bataille, un simple brassard à croix-rouge au bras... Je ne sais pas si tous les autres initiateurs de la Croix-Rouge ne

perdent pas au moins quelques pouces de leur taille.»

Et voilà l'homme qui montra la voie à Frédéric Ferrière. Ce dernier ne pouvait se trouver à meilleure école.

CHAPITRE III

Première guerre et premières armes

Bien avant 1914, Frédéric Ferrière avait eu l'occasion de connaître les horreurs de la guerre et les responsabilités des secours aux blessés. Ce fut durant la guerre de soixante-dix.

Avait-il, jeune étudiant de vingt-deux ans aux traits fins, les qualités requises pour jouer le rôle d'infirmier? Six mois de préparation, c'est peu. Décidé à se vouer à la médecine, il s'était inscrit pour un cours comportant des visites d'hôpitaux. On va en bande, on écoute le professeur expliquer les cas, l'un après l'autre, on prend des notes. Tout cela n'est pas encore très sérieux.

Aussi bien, quelques semaines auparavant, quand Louis Appia avait quitté Genève, avec le mandat de faire respecter par les belligérants la Convention de Genève, alors toute récente, le jeune Frédéric lui avait-il instamment demandé de le prendre avec lui. Le Dr Appia avait toisé le jeune homme, réfléchi quelques secondes et avait nettement refusé de l'emmener avec lui: trop novice, ce petit cousin, trop sensible aussi.

Déçu, Frédéric était allé passer ses vacances à Château-d'Oex. C'est là que l'atteignit le 8 au soir — alors qu'il dansait en joyeuse compagnie — un télégramme de son père, le pasteur Emmanuel Ferrière. L'avant-veille, le 6 août, a eu lieu la bataille de Wörth. Le 7, Louis Appia a télégraphié de Wissembourg à sa femme, à Genève: «Aide urgente. Ai besoin de dix médecins capables et vingt volontaires, jeunes gens ou jeunes filles.»

Emmanuel télégraphie à Frédéric:

«Veux-il partir?»

La réponse est instantanée:

«Oui!»

Et c'est ainsi que, dans le train de Bâle, on pouvait voir un jeune homme à l'apparence timide, muni d'une valise trop grosse et trop lourde, s'embarquer pour ce qui devait être la première grande aventure de sa vie.

* * *

Parti le 10 août, le jeune volontaire pénétra peu de jours après dans la zone de guerre. Tout de suite, les difficultés se dressèrent devant lui : logement, ravitaillement. Tout était plein de troupes. Les secours qu'il venait offrir aux hôpitaux militaires étaient refusés. Qu'avait-on besoin de ce civil ? Un étranger encore ! Traînant son lourd bagage, marchant sur des routes défoncées, il arriva un soir à Wörth, neuf jours après la bataille. Impression profonde d'un pays dévasté. «Un ouragan a passé par là écrit Frédéric dans une lettre à ses

parents, les fermes sont brûlées ou rasées, beaucoup d'arbres jonchent le sol et le village est en partie détruit. Le sol est couvert de débris, armes brisées, casques défoncés, harnachements en loques, roues de chars, fragments de fourgons, de canons, vêtements militaires déchirés et ensanglantés, chaussures sacs défoncés... Fragmenta de cadavres d'hommes et de chevaux. Le sol est visqueux et noirâtre, partout du sang et une odeur suffocante.»

Dans le village, tout ce qui est demeuré debout n'est plus qu'une vaste ambulance. Il n'y a plus de place nulle part. Même les corridors et les escaliers sont occupés.

Durant les dernières étapes, Frédéric Ferrière avait pour compagnon de route le pasteur Ehni de Genève. Celui-ci était chargé de porter aux armées le produit d'une collecte faite dans sa paroisse. Au cabaret où les deux voyageurs arrivent, exténués, pas un lit, pas un coin disponible.

— Lorsque les soldats seront partis, vous pourrez dormir sur les tables, leur dit-on.

Oui, bien. Mais les soldats ne partent pas. Ils sont de piquet. Et où aller par la nuit noire?

Tout à coup, dans l'ombre, une femme interpelle le pasteur Ehni:

— Oh! Monsieur le pasteur, vous ici? Comment cela se fait-il?

— Mais qui êtes-vous?

— Une femme que vous avez secourue à Genève... Je suis mariée ici. Mon mari est menuisier... Nous sommes ruinés et à moitié fous de cette terrible bataille... Mais où

logez-vous?

— Nulle part.

— Alors venez chez nous.

Ainsi fut fait. Les hôtes passent la nuit dans une soupente, au plain-pied. Peu auparavant, là, contre le mur extérieur, des cadavres étaient entassés; des soldats français y avaient été tués jusqu'au dernier.

Premier contact d'un jeune homme avec l'existence dans sa brutalité!

Second contact: un accident de chemin de fer près de Haguenau. Entre temps, Frédéric a enfin pu rejoindre son cousin Louis Apple. Rencontre inespérée et providentielle, après mille et mille difficultés et, de nouveau, tout «par hasard»!

Le jeune étudiant en médecine eut l'occasion de voir, lors de ce télescopage de trains, deux extrêmes de la nature humaine: la misère extrême, celle de ce blessé grave qui implorait un secours, alors qu'il perdait son sang à flots — cas désespéré qui fit dire à Appia: «Frédéric, il faut s'occuper des vivants et non des morts!» — et témoignage extrême d'abnégation: celle des gardes-voie qui ont mis leur propre maison au pillage pour venir au secours du plus grand nombre de blessés possible.

Un lazaret badois se trouvait aussi là. Appia, qui allait rentrer en Suisse, lui confia le jeune volontaire. Et ce fut la longue marche jusqu'à Gray-sur-Saône où il prit ses quartiers.

C'est de Gray que Frédéric Ferrière fut chargé de conduire à l'arrière, par Plombières jusqu'à Epinal, deux

convois de blessés dont il était seul chef responsable. On connaissait peu la Croix-Rouge à cette époque. La population était hostile. Fort de sa conscience de neutre et de sauveteur au nom de l'humanité, le jeune infirmier refusa toute escorte. Il n'en eut pas moins à affronter des difficultés de toute sorte. Certain jour, il fut même retenu en prison. Il avait emprunté le cheval du soldat chargé de préparer les quartiers et qui, chaque jour, avançait le lent convoi. Ce soldat était muni de papiers. Frédéric Ferrière n'en avait pas. Retenu comme suspect au lieu de l'étape, il ne fut libéré que lorsque les soixante blessés parvinrent enfin, tard dans le soir, dans le village où rien, naturellement, n'était prêt pour les recevoir.

Chaque soir, d'ailleurs, lui seul pouvait opérer le transport des blessés des chariots jusque sur la paille des quartiers. Lui seul savait la place des blessures de chacun et la façon de le soulever sans lui faire de mal. Les retours à Gray n'étaient pas moins entourés de risques. Un beau jour, il fut pris dans une vraie bataille, un guet-apens dressé par les francs-tireurs. Il vit là la mort de près.

Ce n'était encore que le prélude à des difficultés bien autrement grandes. L'hiver 1870-1871, on le sait, fut particulièrement rude. Durant la nuit de Noël, après avoir assisté tant de blessés et de malades, l'infirmier dut lui-même s'aliter. Écoutons-le:

«Déjà le 15 décembre au soir, vers huit heures et

demie, on avait sonné l'alarme à Gray. Une troupe française ou garibaldienne avait été signalée à quelques kilomètres au sud de Gray. On battit la générale dans toute la ville et, dans l'espace d'une demi-heure, il fallut avoir tout empaqueté et emballé. J'étais à ce moment dans un petit café pas loin de l'hôpital, jouant au billard. Je me précipitai dans ma chambre, enfouis au plus vite mes effets dans mes valises, payai mon compte, etc. Après six semaines de séjour, on s'était mis un peu à l'aise et cet emballage à terminer en quelques minutes était, on peut le concevoir, aussi peu soigné que peu confortable. Au dehors, c'était un vacarme énorme, toutes les troupes se rendant en hâte au lieu de rassemblement, sur la place principale de la ville; chacun courant chercher ses effets dans ses quartiers, s'équipant en hâte; chevaux, artillerie, tout était en branle. En un instant la ville, plongée déjà dans la demitorpeur d'une soirée d'hiver, prenait un aspect étrange, bruyant, agité, illuminé. En effet, d'après une ordonnance affichée dans les villes occupées par l'armée, il était prescrit qu'en cas d'alarme de nuit, chaque habitant plaçât au moins une lumière sur la fenêtre principale de son appartement, derrière la vitre, et, de ce fait, on voyait clair dans les rues qui, en d'autres circonstances, auraient pu paraître en fête. La population, croyant à une attaque imminente de l'armée française, était très surexcitée; on tira de plusieurs fenêtres sur les soldats allemands et l'un de nos

infirmiers entendit une balle siffler à ses oreilles; le pauvre garçon en prit presque mal de frayeur, d'autant plus que c'était un des plus pacifiques de nos hommes. Je voulus courir comme les autres à notre lieu de rassemblement, l'hôpital; le médecin en chef s'y opposa et m'ordonna de l'attendre, ainsi que quelques autres officiers, objectant le danger que je courais en me trouvant sans protection dans la rue. Je fus très étonné et vaguement inquiet de cette invitation; elle m'était une présomption que la légende sur mon rôle d'espion de l'armée allemande avait quelque fondement. Au bout de la demi-heure, toutes les troupes étaient réunies en ordre de marche sur la place de la caserne, notre ambulance avec ses fourgons attelés et nos chevaux sellés, ainsi que tout notre personnel, dans la cour de l'hôpital. Je montai avec le médecin en chef par les rues étroites, éclairées a giorno; je n'oublierai jamais ce tableau angoissant; nous croisions toute cette cohue de soldats se rendant à leur poste, et pas un civil dans les rangs ils avaient l'ordre, dans ces cas, de rester chez eux. Arrivés à l'hôpital, nous attendons dans le vestibule pendant que nos ordonnances tiennent les chevaux devant la porte; les troupes se mettent en marche, ou du moins une partie d'entre elles; la cavalerie en avant au grand trot. Nous attendions toujours. J'étais fatigué, un peu émotionné de me savoir en danger, d'après l'opinion énoncée par le médecin en chef, habituellement si taciturne et, en apparence, indifférent à ce qui me concernait Je

m'étendis sur un brancard dans le hall de l'hôpital et m'y endormis. A onze heures et demie on m'appelle, je m'éveille en sursaut «Nous sommes licenciés, me dit-on. Rentrons à l'hôtel nous coucher dans nos lits!»

Ce ne fut qu'une fausse alerte. Des événements plus graves devaient survenir peu après.

«Le 23 décembre, je m'occupais dans l'après-midi à compter mes malades en vue de la fête de Noël que la supérieure de l'hôpital se proposait de célébrer pour eux. Je me trouvais en présence de deux nouveaux malades qui me firent une vive impression; ils avaient la figure et le corps couverts de gros boutons blancs et rouges, étaient bouffis et méconnaissables et exhalaient une odeur nauséabonde. Je me demandai ce qu'ils avaient. «La variole», me fut-il répondu. J'en eus un coup. Je savais cette maladie très contagieuse et eus peur. En fait dans la nuit du 23 au 24 décembre, il me prit un frisson, un mal de tête intense, de la fièvre. Le lendemain, ma peau était brillante, mon mal de tête violent et compliqué de rêveries; je ne quittai pas le lit. La nuit suivante fut très pénible; je gémissais, brillais, avais une angoisse violente; je me sentais comme tournant continuellement dans un cercle noir qui s'agrandissait ou diminuait, tournant toujours à toute volée, comme l'excentrique amie machine à vapeur. Heureusement que mon délire fut interrompu à différentes reprises par des incidents extérieurs. Il y avait dans la rue un mouvement constant d'allées et de venues, des corps de

troupes, des estafettes arrivant et repartant au galop. Le Dr Moser, mon collègue de chambre, se mit souvent à la fenêtre, questionnant les courriers. Je lui demandai ce qu'il y avait

Rien, dit-il, des ordres de marche du quartier général; il y a des troupes françaises dans les environs; mais nous ne risquons rien, dormez paisiblement.

Et je voyais dans mes rêveries l'attaque de Gray, des combats, et moi dans mon lit, à l'hôtel, inerte; puis la roue recommençait à tourner et j'étais emporté dans mon vertige angoissant et douloureux. Je me sentais très malade. Autour de moi, le lendemain, les médecins de notre ambulance se relayaient, l'air ennuyé, causant tout bas autour du feu; et, sur la me, le mouvement continuait.

La nuit d'après, ce fut, dehors, le même manège, mais, en outre, toute la nuit des coups de marteau contre la pierre, le martèlement de mines qu'on creuse dans le rocher.

— Qu'y a-t-il? répétai-je au Dr. Moser.

— Je ne sais pas, répondait-il.

— Mais, lui disais-je, on mine le pont, je l'entends bien, on va le faire sauter, je ne veux pas rester ici

Il me rassurait, mais je voyais bien que lui-même n'était pas rassuré et, à tout moment, il était de nouveau à la fenêtre ouverte, — d'où entraient un froid glacial mais bienfaisant pour ma fièvre, — questionnant les passants, les cavaliers lancés au galop.

— Vous allez devoir partir, lui disais-je. L'ambulance va avoir à suivre l'armée.

Et, à l'inquiétude qui se lisait sur les traits de mon entourage, je devinais que ce n'était plus l'habituelle marche en avant, la confortable promenade à cheval à travers le pays conquis dont parlait deux mois avant le médecin en chef de l'état-major. Puis le vertige tournoyant me reprenait, tout devenait vague et angoissant, je ne savais plus où j'étais; il paraît que je gémissais tout haut.

Ce cauchemar fut interrompu le quatrième jour de ma maladie par une décision que vint me communiquer le Dr. Steinmann.

On va vous transférer à l'hôpital; il n'est pas possible de vous soigner ici, et là-bas vous serez très bien.

Et le bon médecin-chef de l'état-major parlait d'une voix contractée, d'un air d'autorité officielle étrange. Aussitôt, on m'habilla sommairement et des infirmiers vinrent me placer sur un brancard. Le Dr. Moser empaqueta tant bien que mal tous mes effets dans mes valises, on me descendit dans la voiture de l'hôpital qui s'ébranla au pas pour monter, à travers des rues que je connaissais bien, vers l'hôpital. Quelle curieuse impression j'éprouvais, couché dans cette voiture où j'avais vu transporter tant de malheureux, pour suivre le même chemin! Combien n'en étaient pas revenus! Je voyais les salles de typhiques car j'étais convaincu avoir cette maladie, et on ne m'avait pas rassuré franchement

à cet égard; on m'avait dit que j'avais une «fièvre gastrique»; l'euphémisme m'était bien connu. Je voyais aussi le cimetière où, peu de jours auparavant, nous avions mené un officier; je connaissais le rang des tombes et envisageais, avec le calme de la demi-conscience, l'éventualité de prendre ce chemin.

Mais la rue venait distraire ma rêverie; des guichets de la voiture, je voyais le mouvement inusité des troupes, l'agitation générale. Ce n'était plus le Gray que je connaissais, c'était le Gray des premiers jours de l'entrée des troupes allemandes... On arriva à la cour de l'hôpital; la voiture en fit le tour pour se présenter devant la porte principale. On me sortit sur mon brancard et, dans le vestibule central, la supérieure et un de nos médecins attendaient:

— Dans la petite chambre des officiers, au fond, chez la sœur X, dit la supérieure. Je connaissais bien cette chambre; c'était la meilleure, mais je n'aimais pas la cour qui était dure et froide.

— Non, dis-je, je veux aller chez la sœur Frauté, je sais qu'il y a une chambre libre dans son service, à côté de M salle des femmes.

Et je protestai vivement, répétant que je ne voulais aller que là et pas autre part. On céda, bien que la chambre dans laquelle je fus transporté fût petite et moins confortable, plus bruyante aussi, près de la porte d'entrée. Mais j'étais heureux d'être près de la sœur la plus gentille, la plus gracieuse et bonne de l'hôpital. On

me mit dans un bon lit chaud. Mais je sentais venir la fatigue de ce transport avec Une recrudescence de fièvre et puis on n'avait pu me cacher que l'ambulance aurait peut être à partir. Je rassemblai mes dernières forces pour écrire à mes parents et, d'une main bien plus tremblante que celle avec laquelle je gribouille ce récit,

je traçai laborieusement, sur une carte postale militaire officielle, les lignes suivantes à mes parent:

«Chers parents, j'avais désiré vous écrire pour le Nouvel-An, mais une indisposition m'a pria dans la nuit de vendredi 24; j'ai, jusqu'à présent, une fièvre gastrique et suis à l'hôpital où je suis très bien soigné. Si je puis, je vous donnerai encore de mes nouvelles, maki les français paraissent devoir entrer bientôt à Gray et alors je ne pourrai plus correspondra Un des medecins restera avec moi dans l'hôpital et, quand je serai guéri, je pourrai retourner à Genève ou rejoindre l'ambulance. Je vous supplie de ne pas être inquiets. Pour aujourd'hui, votre bien affectionné, F. Ferrière. Lazaret de campagne badois No 4.»

Je voulus encore écrire une carte à mes grands-parents et en traçai à grand peine les débuts. Mais je ne pus écrire davantage et tombai sur mes oreillers en demi-syncope. Le bon Dr. Moser prit la carte et ajouta la suite de son propre chef. Et je barbouillai mon nom plus ou moins illisible, au point que le Dr. Moser dut le récrire par dessus et crut devoir, en corrigeant, enlever

un «r» à mon nom!

Après les fatigues de ce transport, de cette correspondance, des émotions diverses de la situation, tourmenté par une fièvre intense, un mal de tête poignant, la nuit fut des plus pénibles. Je naviguais en plein délire, tout tournait plus que jamais dans mon cercle abominable. Aussi quand, le lendemain, je vis près de mon lit le médecin de gambalance me serrant la main gravement, tristement, dans un adieu hâtif, ne compris-je pas nettement de quoi il s'agissait. Le docteur en chef, me fut-il raconté plus tard, sortit de la chambre les larmes aux yeux; pour chacun, il semblait clair que j'avais la fièvre typhoïde, fort grave dans les circonstances de ce moment, et l'on me considérait comme perdu, surtout à cause de la violence des symptômes fébriles, rarement si intenses au début d'une typhoïde ou, pour mieux dire, dans l'espèce, d'un typhus; car nous avions bien affaire alors, dans nos hôpitaux, à cette variété très grave qu'on a appelée typhus dm camps. Dans tout le voyage qui suivit, pour l'ambulance, au milieu de cette marche de retraite rapide et angoissante de l'armée Werder vers Vesoul et la frontière d'Alsace, il répétait, paraît-il, sans cesse:

— Ah! si seulement le pauvre Ferrière n'était pas malade!

Bientôt je compris que je n'étais pas seul. Un certain Dr. Riebstein avait été laissé à l'hôpital. Très occupé par l'obligation de donner ses soins à divers services —

diminués un peu, il est vrai de tous les malades transportables qu'on avait évacués à la hâte — je le vis à peine les premiers jours. La bonne sœur Frauté m'entourait de ses soins affectueux de bonne et aimable religieuse, toute à sa noble tâche; mais elle avait bien d'autres malades à soigner et, entre temps, j'étais tout seul dans ma chambrette. Du reste, tout était confus dans ma pensée et la fièvre se chargeait de m'ôter toute idée d'ennui et tout désir de sociabilité.»

Le lendemain, l'éruption éclata; car, bien heureusement, ce n'était pas le typhus, mais la petite vérole. Or, Frédéric avait été vacciné comme enfant. Dès ce moment, la tête moins lourde, le malade reprit goût à la vie. C'était le jeudi 29 décembre.

Le 31, les troupes françaises faisaient leur entrée à Gray et le jeune homme entendit leur trompette sonore et rapide parcourir les rues de la petite ville débordante d'une joie sans nom.

* * *

Pendant ce temps, à Genève, sa famille s'inquiète. Les nouvelles du front sont incertaines, contradictoires. Depuis longtemps, on ne sait rien de lui. Louis, son frère aîné, se dispose à partir pour Dijon afin d'entreprendre des recherches. De son côté, Frédéric n'a reçu ni son paquet, ni les vêtements qu'on lui avait envoyés, ni l'argent — dont il trouvait absolument

dépourvu. — Il dut même emprunt 150 francs au Dr Riebstein, bien utiles, comme on va voir. Pauvre Dr Riebstein! Au mépris de la Convention Genève qui obligeait les membres du corps médical à demeurer avec leurs malades et exigeait en retour à leur égard le respect des populations, il dut endurer les insultes des habitants de Gray.

Une autre preuve de la méconnaissance de la convention de Genève est que, considéré comme prisonnier de guerre, Frédéric se trouva porté sur la liste des hommes qui devaient être internés. Or, il avait connu à Gray des personnages, simplement considérés, tout comme lui, comme suspects, qui avaient été fusillés. Autour de lui, on se rendait compte du danger.

C'est alors qu'intervint le médecin de l'endroit, le Dr Rouen. Apprenant la condamnation qui, comme une épée de Damoclès, menace le jeune Suisse, il s'adresse au colonel Bombonnel -le fameux «tueur de panthères», immortalisé par ses exploits — et le dit colonel, surpris en plein tir aux pigeons où il excelle, signe sans le lire un papier que lui présente le Dr Ressert. Ce texte accorde au volontaire sanitaire Ferrière six jours pour quitter le pays. Impossible d'exiger davantage. Il est déjà beau qu'on ait pu, à l'encontre des mesures arrêtées, obtenir cette faveur. Or le jeune homme, sérieusement éprouvé par la variole, est à peine en état de sortir du lit.

Toutefois le charitable docteur, ainsi que les sœurs

de l'Hôtel-Dieu pourvoient à tout. On tire des sous-sols de l'Hôpital une vieille carriole ouverte à tous vents. Le docteur finit par dénicher un cheval boiteux — lequel, pour ce motif, a échappé à la réquisition. Et le 12 janvier, au petit matin, alors que la nuit enveloppe encore la ville, Frédéric part pour Besançon dans sa guimbarde cahotante au long de routes sans fin. Le froid est mordant. De récentes chutes de neige ralentissent la marche. Des ponts sont coupés. Autant de détours à faire.

Figé, transi, à moitié gelé, le malheureux convalescent arrive néanmoins, encore vivant, le soir, à Besançon. La ville est encombrée de troupes. Par bonheur, une chambre est disponible à l'hôtel.

Anxieux d'organiser la suite de son voyage, il s'en va aux nouvelles. Il apprend qu'un traîneau de dépêches importantes doit partir pour Le Locle le surlendemain. Quelle aubaine! Il court s'inscrire au bureau de poste, arguant d'une mission urgente. Le voilà en règle avec les formalités du départ. Rentré à l'hôtel, il ne songe plus qu'à s'étendre, se réchauffer... Douce perspective! Hélas, lorsque Frédéric veut retirer ses bottes, dégager ses pauvres pieds qu'il ne sent plus de froid, la chaussure résiste, gelée, elle aussi, rigide comme un moule de pierre. Il faut attendre une bonne heure avant que cède le cuir. Et enfin, une nuit de sommeil...

Le lendemain, 13 janvier, le jeune Suisse assiste, dans le salon de l'hôtel, à une brillante leçon de stratégie

que le général Clinchant donne à ses officiers. Les 8 et le 9 janvier, la bataille de Villersexel avait tourné au désastre et, peu après, Bourbaki et son armée devaient être acculés à la frontière suisse!

Il faut revenir ici au récit original.

«Dans la nuit du 13 au 14, ou plutôt le 14 de grand matin, à 4 heures sortait de Besançon un petit traîneau ment places, chargé de dépêches importantes, disait-on, expédiées à travers la Suisse à destination du gouvernement de Bordeaux. On avait télégraphié à toutes les localités situées sur la route de Besançon à Morteau et aux Brenets de tenir la route praticable afin d'assurer la marche aussi rapide que possible de ce traîneau. Néanmoins il a dû se mettre en route, dès quatre heures déjà, pour pouvoir parvenir le soir même à la frontière suisse. Dans ce traîneau avaient pris place, serrés les uns contre les autres, trois voyageurs, un mari et sa femme, gens quelconques, fuyant sans doute les dangers de la guerre, et le jeune ambulancier volontaire sans manteau, en pantoufles, vu le froid intense, sans couvertures. Il faisait 17° de froid, la bise violente fouettait le visage bien que la capote fût baissée; on avait froid, très froid. Au portes de Besançon, il fallut faire une première halte pour montrer les permis de sortie. Je présentai mon ordre sans laisser voir le côté du revers de mon passeport qui portait des indications en allemand. Il suffisait, à ce moment, d'un soupçon, d'une apparence de relations avec l'Allemagne. pour rendre un

homme suspect et le faire enfermer. Mais il faisait nuit noire, le conducteur du traîneau avait une mission officielle, cela suffit pour faire abrégé les formalités de cet examen et nous pûmes, après quelques minutes, nous remettre en route.

«Je commis la maladresse d'entrer en conversation avec mes co-voyageurs et leur expliquai que, sortant de variole, je rentrais chez moi, peu vêtu pour la saison, parce que sans argent. Auparavant, j'avais bénéficié d'un infime pan de couverture subrepticement tiré de mon côté dans l'obscurité; au mot de variole, le couple se serra dans le côté droit du traîneau, le mari retirant sur lui ses couvertures et manteaux, et je restai tout le jour — et quelle journée! — exposé au froid le plus cuisant, le plus mortel que j'aie éprouvé de ma vie, tandis que mes voisine disparaissaient sous les châles et les couvertures. Rendu plus sensible par la variole, je sentais mon corps se prendre peu à peu, se figer, s'endormir pour ainsi dire, et je profitais de chaque relais pour prendre un peu de mouvement et me faire donner, à défaut de boisson chaude — nous ne nous arrêtions pas assez pour cela — du moins un verre de comme ou d'eau de cerise. Mais, dès le milieu de la journée, mes jambes, engourdis par le froid me refusèrent leur service et je dus recourir aux bons soins du postillon pour m'apporter à boire et à manger. Mes voisins continuaient à m'ignorer et ne parlaient guère, ils avaient l'air angoissé et maussade. La neige devenait de

plus en plus haute au fur et à mesure que nous avançons vers le Jura; par places, accumulée par la bise, elle s'élevait à plus de deux mètres de hauteur, bordant la route comme d'épaisses murailles cyclopéennes. Tout le long de la route, les paysans travaillaient à la déblayer ; par place, nous dûmes attendre une demi-heure et davantage en plein champ de neige, que la route fût ouverte; des escouades nombreuses de paysans y travaillaient des deux côtés activement, surtout quand nous attendions. C'eût été intéressant, beau même, sans ce froid glacial qui me figeait. J'eus la sensation nette de n'y pas résister; j'escomptais la durée de temps que j'y pourrais tenir encore et je finis par la réduire, dans mon imagination, à moins d'une heure. Subir, sans pouvoir lutter d'aucune manière, des heures durant, un froid de 15 à 20°, être réduit à l'immobilité, sortant de maladie et mal vêtu, sans nourriture chaude, cela peut aller pendant peu d'heures, mais quand cela dure de quatre heures du matin à neuf heures du soir, c'est plus que long, c'est, sinon mortel, du moins fait pour donner l'illusion de la mort prochaine.

«Vers 6 ou 7 heures, nous arrivâmes à Morteau; je dus me faire aider pour sortir du traîneau, car il y avait un arrêt pour la visite de police et, par la même occasion, pour manger. Le policier chargé de l'examen des passeports était d'apparence rébarbative, défiant. Il demandait le dépôt des pièces pendant que nous

mangions. J'employai toute ma diplomatie pour échapper à cette formalité, et avec combien d'émotion et de fatigue, car le froid paralysait mes sens. J'arrivai enfin à lui montrer moi-même mon passeport, d'abord du côté officiel, puis, en le pliant en deux, à l'endroit où était inscrit l'ordre de la place de Gray, de l'air pressé, dégagé, d'un homme faisant une chose habituelle, fort simple, à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter. Au seuil de ma patrie, à trois pas de cette Suisse vers laquelle je volais à ce moment comme vers le salut, je tremblais d'être encore arrêté, ne fût-ce que pour quelque malentendu. Mais, Dieu merci, ma manœuvre réussit, le gendarme ne lut pas le texte allemand, je fourrai le passeport dans ma poche et me remis en traîneau. Peu après, nous étions aux Brenets, le traîneau nous arrêta devant la douane suisse et alla dételer. Pour aller jusqu'au Locle nous dûmes attendre assez longtemps, mais dans un local chauffé; on était allé atteler un autre traîneau. «La douane fut, paraît-il, sévère et l'attente longue; mes compagnons de route se plaignaient et faisaient des observations peu aimables à l'adresse des services suisses; je ne pus me retenir de leur exprimer vivement ce que je pensais d'eux et de leurs propos malveillants.

«Pour moi, je me sentais heureux, mon cœur se dilatait d'être dans ma patrie, d'avoir enfin le droit d'exprimer une opinion personnelle ouvertement; de me sentir au milieu de compatriotes, donc d'amis. Qui n'a pas vécu des mois

dans les conditions où j'avais été, aura peine à me comprendre Toujours entouré d'éléments plus ou moins hostiles à mon pays, critiqué par les Allemands, critiqué par les Français, toujours obligé à la prudence pour ne pas passer pour l'espion des uns ou des autres, contre les uns ou contre les autres, j'avais été à l'école du silence contraint, de l'irritation concentrée bien souvent.

«Jamais je n'oublierai la joie de ce retour» dans ma patrie, dans ce petit poste modeste du bureau des douanes des Brenets, malgré la fatigue, malgré le froid qui me transperçait et la souffrance.»

A neuf heures, il était au Locle. Il y trouva un lit comme il n'en avait pas connu depuis longtemps; il n'en continua pas moins à grelotter toute la nuit.

Le lendemain soir, il était à Genève. Ses parents avaient reçu à midi son télégramme. On peut penser avec quel soulagement!

CHAPITRE IV

Une mission de confiance

A peine remis, le jeune homme rejoignit son ambulance et reprit son service. Mais la fin de la guerre ne tarda pas à y mettre un terme.

Un infirmier, même riche d'expérience, n'est pas un médecin. Il fallait avant tout reprendre les études interrompues. Frédéric les poursuivit à Berne, à Heidelberg, où il obtint son doctorat en 1875 — et à Vienne où il se spécialisa auprès des maîtres Billroth et Hebra dans les domaines de la chirurgie et de la gynécologie.

Un nouvel appel — non plus du Dr Appia, mais cette fois du Comité international de la Croix-Rouge lui-même — devait une fois de plus apporter une interruption — un enrichissement aussi — à sa carrière de médecin: il reçut la mission de représenter le Comité de Genève au Monténégro.

Le Prince Nicolas Ier venait en effet de faire appel à cette institution, la priant d'organiser la Croix-Rouge

dans son pays et d'intervenir par des secours médicaux auprès des réfugiés qui, au nombre de soixante mille, dit-on, avaient envahi la principauté. La guerre sévissait à ce moment entre la Turquie et les provinces révoltées d'Herzégovine et de Bosnie

Outre le jeune Frédéric Ferrière, le Comité de la Croix-Rouge avait désigné pour l'accompagner M. Aloïs Humbert, naturaliste — qui avait l'avantage de savoir le serbe et M. Charles Goetz, pharmacien. Ils quittèrent Genève le 28 décembre et débarquèrent à Cattaro — au fond des célèbres bouches de ce nom, pareilles à un fjord norvégien — le 5 janvier 1876. Il n'existait encore, à cette époque, qu'un sentier muletier pour relier ce port à la capitale: Cettinje. Or une neige épaisse couvrait les cols de montagne et rendait les chemins momentanément impraticables. Ce n'est que le 9 janvier que les délégués purent partir. Cettinje, à douze cents mètres d'altitude, était alors un bourg de quelque cinq à six cents habitants. Le prince Nicolas, neveu du prince Danilo, rénovateur du pays, reçut ses invités avec chaleur: il avait tout prévu: logis, salle spéciale au palais, réservée à la future Croix-Rouge monténégrine, réunion des hommes les plus compétents du pays: le Métropolitain, l'Archicondrite, l'inspecteur des écoles et deux professeurs du Séminaire. [Les indications qui suivent sur la Mission au Monténégro sont empruntées à trois sources: le Rapport du 6 avril 1876 paru dans le Bulletin international de la Croix-Rouge, No 26, pp. 55 à 70; le récit paru dans la Gazette d'Augsbourg, 1876; et l'exposé géographique paru dans le Globe, 1881,

Etrange région que ce Monténégro. On l'a appelé la Suisse des Balkans. Pays essentiellement montagneux, pierreux, il ne mérite guère à première vue, son nom de Zernagora, «montagne noire». Mais de même qu'en Suisse le nom Alpes proviens de alpage ou pâturage, seule région capable de retenir l'intérêt de l'habitant, là-bas ce sont quelques plateaux ou bas-fonds cultivables qui ont valu ce nom à toute la région — une région qui représente à peine les deux tiers de la Suisse romande.

Au moment où le jeune médecin genevois vint organiser là-haut les secours aux blessés, les mœurs étaient celles l'une haute terre difficilement accessible et ayant servi le refuge à des natures irréductibles, des non-conformistes de toute sorte. Superstition et violence y régnaient en maîtres, mais aussi un honneur chatouilleux et une fierté indomptable.

Ce ne fut pas. une petite affaire que d'organiser les secours dans des conditions aussi primitives. Pour les dizaines de milliers d'Herzégoviniens réfugiés sur le sol monténégrin, il ne se trouvait, en tout et pour tout, à la date du 9 janvier 1876, que trois médecins dont un seul Monténégrin, à Cettinje, et deux Autrichiens à Grahovo.

«Quelques jours plus tard pourtant, narre le jeune médecin, on vit arriver une ambulance russe organisée par les soins du Comité de la Croix-Rouge de Saint-Pétersbourg, soit quatre médecins, plusieurs aides, un pharmacien et plusieurs diaconesses. Cette ambulance

apportait avec elle des provisions de toute espèce; elle a racheté du Comité de secours monténégrin — s'occupant seulement des civils — tout le matériel de l'hôpital de Cettinje.»

Le prince Nicolas pria le Dr Ferrière et M. Charles Goetz de prendre en mains l'hôpital de Sveti Luka, dans le district de Joupa, voisin de la frontière et à proximité de la forteresse turque de Niksitch. Il fallait compter deux jours de voyage d'abord jusqu'à Danilograd, dans la vallée de la Strouma, puis deux jours encore jusqu'à Sveti Luka. Aucun étranger n'avait encore pénétré au cœur de ce pays fermé. Une escorte en mission spéciale devait accompagner les voyageurs pour veiller à leur sécurité.

Dès leur arrivée à Danilograd, les deux Genevois se sont trouvés placés en présence de scènes étranges qui devaient se reproduire bien des fois par la suite. Les habitants avaient amené là de toute la région avoisinante les infirmes, les malades, les estropiés, des centaines de malheureux dont certains avaient derrière eux plusieurs journées de marche. «Impossible de ne pas recevoir ces pauvres malades venus de loin non seulement avec la certitude d'être soignés, mais encore avec l'espoir d'être guéris, quels que fussent leurs maux... Dès notre arrivée à Danilograd nous les avons trouvés là devant la maison où nous devons loger. La scène m'a vivement rappelé certains récits du Nouveau Testament lorsque les malades se sont pressés autour de nous et nous ont

baisé les mains. L'originalité des costumes ajoutait à l'étrangeté du tableau.»

Il fallut opérer sur place un cancer de la lèvre et cela sans assistant aucun. L'action du chloroforme fit croire aux habitants que ces étrangers possédaient des pouvoirs magiques et, à leur départ, humblement, les femmes, les mères, les sœurs baisaient le bas de leurs vêtements.

C'est le 6 février que les délégués de la Croix-Rouge arrivèrent au cloître de Sveti Luka. «Nous y avons trouvé un petit hôpital, installé dans l'ancien monastère qui est en même temps la résidence des autorités de l'endroit. Deux salles d'école et un bureau de préfecture avaient été transformés en salle d'hôpital.» Vingt lits seulement. Il fallut en ajouter cinq parce qu'une vendetta entre deux villages proches avait fait des victimes.

En principe, le séjour devait durer deux mois. «L'impossibilité d'abandonner les blessés et les malades nous a fait rester à Sveti Luka exactement trois mois. Ce fut une ample occasion d'observer de près les mœurs de cet étrange Pays.

«Hier soir, écrit le jeune médecin, nous avons eu un orage avec tonnerre et grêle. A cette occasion on nous a raconté que le tonnerre, pour les braves gens, résultait du fait que Saint-Pierre jouait aux boules là-haut et que l'éclair, c'était le reflet de l'épée de Saint-Elfe dans sa lutte avec le diable. L'orage fut bientôt passé; nous

avons pris notre repas du soir et étions en train de boire tranquillement une tasse de thé, lorsque tout à coup, dans la cour, des coups de revolver ont éclaté accompagnés de cris déchirants. Nous avons cru d'abord qu'il s'agissait d'une querelle quelconque et sommes restés tranquillement assis: nous sommes déjà habitués à ces mœurs-là. Mais les cris deviennent de minute en minute plus stridents et le vacarme dans la cour se fait intolérable. Les Turcs seraient-ils en train de s'attaquer à la localité? Mon collègue, sorti sur la galerie, me donne la clef du mystère : un incendie a éclaté. En fait, une des maisons du cloître, celle qui est attenante à notre logis, est en feu. De toute part accouraient les habitants du lieu criant:

- Vino, vino!

Information prise, on m'apprit qu'il fallait se garder d'employer le mot de woda (eau) car le génie du feu se sentirait offensé par ce mot! Le temps était abominable, il neigeait fort et le vent était violent. Le danger s'accrut encore du fait qu'un Herzégovinien qui avait apparemment perdu les sens avait grimpé sur le toit du cloître, arrachait des tuiles et des briques et les jetait sur le feu. Il se mit à hurler, d'énormes pierres entre les mains qu'il faisait tourbillonner autour de ses oreilles; je le croyais déjà perdu. Mais le natchalnik sortit son revolver et tira une balle de son côté. Cela suffit à lui rendre son bon sens et il se hâta de redescendre de son toit. Le natchalnik me déclara plus tard qu'il n'avait pas

tiré sur l'homme mais avait simplement voulu l'effrayer; si cela n'avait pas suffi, il aurait simplement abattu son homme. Au Monténégro on ne fait pas beaucoup d'histoires pour un coup de revolver. Il arrive souvent que, quand on juge un homme nuisible, on l'abat sans autre forme de procès. Presque jamais un acte de ce genre n'est puni, surtout si la victime n'est pas du pays.»

Le Monténégro, une petite Suisse balkanique? Oui, par son goût de la liberté. Les mœurs y sont, convenons-en, singulièrement différentes. Un point toutefois est commun aux deux pays: l'attachement au costume national, voire même local. N'est-ce pas là le signe apparent de l'attachement aux mœurs particulières du pays natal ?

La fierté du Monténégrin, la dignité dans laquelle il se drapait, s'accordent bien, il faut en convenir, avec le costume élégant qui est le sien. «Un pantalon bouffant de laine bleue, des guêtres en laine grise, des sandales ou «opanke» en peau de chèvre, un habit long et ouvert devant, en laine blanche, et un gilet de même étoffe, rouge, croisant sur la poitrine et plus ou moins richement brodé d'or. Autour de la taille, une large ceinture faisant plusieurs tours et dans laquelle, tout jeune déjà, le Monténégrin porte son yatagan, un couteau, un ou deux pistolets ou revolvers, et une sorte de pince servant à prendre dans le feu les braises pour allumer son chibouk, longue pipe qui ne quitte guère la bouche du Zernogorste que pendant son sommeil. Sur la

tête un bonnet bordé de soie noire et à fond rouge, avec une broderie en demi-lune au milieu de laquelle sont marquées les lettres serbes: H. I., c'est-à-dire N. I.: Nicolas premier.»

Détail piquant: un vrai Monténégrin ne se trouve lavé que deux fois au cours de son existence: le jour de son baptême et le lendemain de sa mort!

Avec cela un sens indéniable de la poésie. Les Genevois ont assisté là-bas à bien des scènes rappelant l'antiquité

grecque : danses primitives, jeux mimés empruntés, pourrait-on croire, aux Bucoliques de Virgile, musique monotone et lancinante, «récitatifs sur deux ou trois notes seulement, ne formant qu'une seule phrase qui se répète aussi longtemps que dure la mélodie, avec accompagnement de la «guzzla» monocorde dont le rhapsode tire trois ou quatre demi-tons sur une cadence uniforme», cérémonies d'enterrement avec pleureuses: mille détails pittoresques sur lesquels on voudrait pouvoir s'étendre plus longtemps.

On a évoqué déjà la croyance aux esprits, singulièrement à l'esprit du feu. Certes, le pays se considère comme chrétien. Il fut en effet «converti» par Saint-Basile au IV^e siècle, plus probablement par des disciples attardés du Saint au Xe siècle. Ils ne parvinrent pas à déraciner la croyance aux esprits et beaucoup d'actes cultuels — nous serions tentés de dire: d'actes superstitieux — sont motivés par la peur des esprits.

«Les vilas (nymphe) jouent un grand rôle. On distingue les vilas des ruisseaux, celles des bois, celles des rochers, etc.; si la vila a parlé, il faut obéir, dût-on y sacrifier son meilleur ami. La vilis est la nymphe protectrice, à l'esprit bienfaisant; tandis que le wrokodlak ou esprit vampire, est le génie malfaisant.»

Il ne s'agit pas qu'on intervienne — surtout qu'un étranger intervienne — dans l'observation de ces mœurs locales et considérées comme sacrées. Le médecin genevois aura maintes fois maille à partir avec les habitants. «Un jour, pendant notre séjour à Sveti Luka, nous vîmes arriver, porté sur une civière, un pauvre diable; huit jours auparavant ce malheureux avait reçu une balle qui lui avait fracassé le coude; il était consumé par une fièvre ardente et se trouvait dans un état pitoyable. On nous l'amenait naturellement pour que nous le guérissions, mais nous ne devons pas toucher au pansement qui avait été fait par la viechtitza (sorcière). Cependant nous insistâmes sur la nécessité de voir la plaie, mais les hommes qui l'avaient apporté, au nombre d'une vingtaine, furent fort irrités et voulurent l'emmener séance tenante. Il fallut les chasser, non sans protestations, de la salle d'hôpital, et nous procédâmes à l'enlèvement du pansement; aucun de nos aides ne voulut ou n'osa nous aider à cette opération. On sera curieux de savoir ce qu'était le pansement de la sorcière: extérieurement, le membre blessé était entouré d'une peau fraîche de mouton grossièrement écorchée; au

dessous, la plaie était recouverte des deux poumons de la bête, encore ruisselants de sang et horriblement puants. Je laisse à penser dans quel état était la plaie! Le malade s'est trouvé promptement soulagé après l'ablation de ce pansement; néanmoins ses parents, qui nous l'avaient amené, nous en voulurent de l'affront fait à la sorcière, à tel point que le père de ce jeune homme a dû être chassé du monastère parce que m'a-t-on dit plus tard — il en voulait à notre vie!»

Quel est dès lors le rôle des prêtres dits chrétiens? N'y en a-t-il pas? Il y en a, certes, mais ils sont armés comme des brigands. La vendetta est de règle. Es ne sauraient s'y opposer, le voulussent-ils. Le chef du pays lui-même, le Vladika, était un potentat absolu jusqu'au jour où Danilo — qui épousa une jeune fille de Trieste opposée aux trophées de crânes et d'ossements — adoucit quelque peu ces mœurs et, pour marquer la transition, adopta le titre de Knias ou prince.

La tradition antique n'en fut que peu influencée. Les hommes ne travaillent pas, ils guerroient. Les femmes ont la charge de tout. Entre hommes règne une hiérarchie intransigeante. Sur quelle base se fonde-t-elle? Écoutons le narrateur:

«Voici un brave, nous dit-on; il désire faire votre connaissance.

— Très bien. Combien de têtes a-t-il coupées?

— Quinze.

On lui tend la main et on le prie de s'asseoir.

— Dix? On le laisse debout.

— Cinq? On ne vous le présente pas, il n'en vaut pas la peine!...

On s'y habitue du reste très vite, avec ce peuple, dont la principale, presque la seule conversation est: «têtes de Turcs».

Quant aux femmes, les gros travaux leur incombent et elles trouvent cela tout naturel. C'est dans l'ordre des choses. En voyage, quand on manque de mulets, on a recours à des femmes. Le jeune médecin note dans son journal:

«Cettinjé, lundi 13 mars... A notre arrivée, nous avons payé les cinq femmes que nous avons prises à Rieka pour porter notre bagage. chacune l'a porté durant plus de quatre heures, sur un sentier escarpé, abrupt et rocailleux. Une jeune fille de seize ans portait ma malle, assez lourde pour que j'eusse de la peine à la traîner d'un bout à l'autre de la pièce. Elles ne se sont pas débarrassées un seul instant de leur fardeau jusqu'à Cettinjé et ont demandé pour la course deux zwanziger (fr. 1.60) par femme. Nous leur en avons donné trois à chacune, ce qui nous a valu une pluie de baisers — sur les mains, bien entendu!»

Un autre trait caractéristique et révélateur de l'endurance de ce peuple: une femme enceinte contribue aux travaux des champs jusqu'à la dernière minute. Sent-elle que l'enfant va venir, elle se retire derrière une haie, accouche seule, et revient prendre la houe après

avoir mis le petit dans un sac qu'elle porte sur le dos. Dans le même ordre d'idées, il est bien connu que les Serbes et autres peuples dinariques des Balkans, sont capables de supporter une amputation sans narcotique. F. Ferrière l'observera lui-même lors de la guerre serbe-bulgare, bien longtemps plus tard.

Quel apprentissage humain, pour un jeune médecin, que la guerre de soixante-dix et cette mission au Monténégro! Bien des détails mériteraient d'être rapportés encore: visite à une relique de Saint-Basile, dans une grotte de la montagne, rencontre avec un ermite décharné, excursion à travers le lac de Scutari d'Albanie sur le bateau du prince de Rieka, un potentat local, grand seigneur. Pour finir, un bal donné par le Prince Nicolas lui-même dans son palais en l'honneur de ses hôtes. La légende raconte que le jeune médecin genevois y dansa avec la princesse Marie, la future reine d'Italie. Légende, dis-je. Mais ce qui ne l'est point, c'est ceci:

En 1892 eut lieu à Rome un Congrès de Médecine. Le Dr F. Ferrière y présenta un mémoire sur les transports sanitaires en temps de guerre. Il eut l'occasion d'y vanter entre autre les petits chevaux monténégrins au pied si sûr qu'ils peuvent passer par les sentiers les plus scabreux de la montagne. Le prince royal d'Italie fut séduit par l'idée d'importer dans le pays cette race chevaline et se rendit dans ce but au Monténégro. Il n'en rapporta pas seulement des chevaux, mais également une épouse!

CHAPITRE V

L'homme

C'est en 1884 que le Docteur Frédéric Ferrière fut nommé membre du Comité International de la Croix-Rouge. Ce qui lui valut cet honneur, ce fut bien moins sa parenté avec Louis Appia — l'un des membres fondateurs de la Croix-Rouge internationale, comme on s'en souvient — que ses états de service: son activité comme volontaire sanitaire à la guerre de soixante-dix, le succès de sa mission au Monténégro, attesté par une lettre élogieuse de Gustave Moynier, alors président du CICR. (Comité International de la Croix-Rouge) ; son rôle aussi de secrétaire d'un Congrès médical international qui eut lieu en 1876 à Genève. D convient d'y ajouter son dévouement bien connu: comme premier médecin de la polyclinique dès l'établissement de celle-ci, en 1876, il eut affaire à toute la population indigente de la ville entière. Et enfin, la création, dont il prit l'initiative, de la Société d'Hygiène, en 1884.

Né en 1848, il avait trente-six ans quand il fut élu. au CICR., en 1884. Jusqu'en 1914 durant trente longues années — il y accomplit une œuvre obscure, mais utile

et féconde, qui le conduisit en missions à de nombreux congrès: de Londres à Vienne ou à Rome, de Madrid à Saint-Pétersbourg, du Caire à Washington.

Les rapports qu'il y présenta ont paru dans le Bulletin international de la Croix-Rouge, ainsi que de nombreux articles bibliographiques. La liste en a été établie en 1924 par le regretté Etienne Clouzot, archiviste du C.I.C.R.; elle y occupe seize pages.

Un simple coup d'œil jeté sur la liste de ces articles nous le montre comme spécialiste en matière de transport des blessés; champ immense, quoi qu'il puisse sembler modeste. Il s'étend de l'emploi des chiens sanitaires (Bulletin international de la Croix-Rouge, Nos 147, 153, 154, 157, 167) à l'usage occasionnel de la bicyclette (Bel. Nos 129, 149, 169, etc.) et à celui — entrevu déjà de l'aviation (Bol. No 172). Et les volontaires recevront de lui les instructions les plus minutieuses.

Un autre domaine où il se manifesta comme un précurseur, fut celui de la rééducation des mutilés de guerre. Beaucoup plus tard, lors de la XI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge le 1^{er} septembre 1923, le Dr de Marval devait rappeler ce fait. Tout en rendant hommage à M. Tixier qui avait exposé la question au nom du Bureau International du Travail et signalé que M. Ettore Levi de Florence s'en était occupé, lui aussi, dès 1917, il déclare, au sujet de la centralisation des services en ce domaine spécial:

«Je voudrais rappeler aussi que l'importance de cette centralisation en ce qui regarde les invalides et les mutilés, non seulement de guerre, mais aussi du travail en temps de paix, a été signalée en premier lieu par M. le Dr Frédéric Ferrière dans son rapport au Comité International de la Croix-Rouge du 15 août 1920.»

Il y avait longtemps, par ailleurs, qu'il s'en occupait et s'en préoccupait.

Un bref exposé des activités principales du Dr Ferrière entre 1884 et 1914 pourrait se présenter comme suit. Empruntons-en les termes au curriculum vitae qu'on l'avait prié de dresser en 1922 pour solliciter en sa faveur l'obtention du prix Nobel de la Paix Mais il ignorait cette destination au moment où il traça ce tableau.

1884. — Reçu membre du Comité international de la Croix-Rouge.

1887. — Participation à la Conférence internationale des Croix-Rouges à Karlsruhe.

1892. — Rapport, au nom du CICR. à la Conférence internationale des Croix-Rouges à Rome, sur la question des devoirs qui découleraient, pour la Croix-Rouge, de la création récente des armes à longue portée. Cette question a fait, lors de cette Conférence, l'objet d'un concours pour un prix offert par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, qui reçurent à cette audience le rapporteur, avec le bureau de la Conférence.

1897. — Rapport à la Conférence internationale des Croix-Rouges à Vienne sur les mesures prises par les différents Etats à propos de la même question.

1902. — Participation à la Conférence internationale de la Croix-Rouge à St-Petersbourg.

1907. — Rapport à la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres sur la lutte contre la tuberculose à l'armée.

En outre, à la même conférence, secrétaire du jury et rapporter pour le concours de S. M. l'Impératrice Marie-Feodorovna, sur la question des Secours sur les champs de bataille.

Le Dr Ferrière a reçu, à la suite de ces travaux, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. [il devait recevoir la rosette de la Légion d'Honneur peu de mois avant sa mort, en 1924]

1912. — Rapport à la Conférence de la Croix-Rouge à Washington sur l'activité de la Croix-Rouge auprès des années en temps de paix: questions tuberculose, homes pour soldats à proximité des casernes, etc.

A la même conférence, secrétaire du jury et rapporteur pour le second concours pour le prix Marie Feodorowna.

1913. — Mission du CICR. en Serbie, en Grèce et à Constantinople pour contrôler le fonctionnement des comités de ces pays; ceci en suite des décisions prises à la Conférence de Washington en ce qui concernait l'assistance aux prisonniers de guerre, et en suite de l'installation à Belgrade — et sous la direction du consul

suisse de cette ville — de la première Agence internationale créée par le Comité international de Genève.

Ces états de service sont certes remarquables. A eux seuls, toutefois, ils n'eussent pas suffi à conférer à l'homme un rang supérieur à celui qu'occupent bien des milliers d'autres travailleurs de la fraternité humaine. Il y fallut la guerre de 1914 à 1918 et le rôle de volontaire, une fois encore, qu'il y assumait.

Ce que l'on voudrait souligner à ce propos, c'est que la renommée quasi universelle acquise là par le Dr Ferrière parvenu, notons-le bien, à l'âge de 66 ans, un âge où beaucoup d'hommes songent bien plutôt à prendre leur retraite — dénote une force d'âme et une clairvoyance de l'esprit inexplicables sans une lente et longue préparation antérieure et intérieure.

* * *

C'est ici peut-être que plus d'un lecteur demandera avec insistance: quel est donc cet homme qui déploya tout à coup un ensemble si riche de talents, une si grande force de courage, une telle puissance organisatrice? D'où vient-il? De quel milieu est-il issu? Quelle préparation a-t-il reçue?

Frédéric Ferrière est le descendant d'une lignée d'horlogers. Peut-être est-ce à eux qu'il doit la précision de sa pensée et de sa main.

Originaires de Normandie, on trouve des Ferrière comme compagnons de Guillaume le conquérant, à Hastings, en 1066. Mais ce sont des horlogers que l'on vit venir de Paris à Besançon, de Besançon à Lyon, de Lyon enfin à Genève en 1741.

Ces ouvriers et maîtres horlogers étaient gens de culture raffinée. Qu'on se rappelle le père de Rousseau lisant à son fils les Vies de Plutarque! Dans son ouvrage, intitulé **Rousseau genevois** [1911 pp299], Gaspard Valette se plaît à dessiner les traits caractéristiques des cabinotiers de jadis: habileté des doigts, jusque dans les travaux les plus fins, et spéculations dans les domaines les plus vastes de l'économie sociale et de la philosophie:

«Intelligents, instruits, d'esprit ouvert et avide de connaître, enclins au raisonnement rigoureux, à l'exactitude minutieuse et à l'ingénieuse invention, de par leur métier même, forts à la discussion par cent cinquante ans de controverses , politiques et théologiques, ayant par leurs lointains voyages à l'étranger des points de comparaison, et par leur qualité de citoyens un intérêt passionné pour la chose publique, les horlogers de Genève discutaient à perdre haleine sur les affaires de l'Etat et même sur celles du monde entier, à M nuit tombante, sur le bas de la place de Coutance où ils se rassemblent chaque jour, le travail fini. Et, plus tard, ils se retrouveront encore, le

soir, dans leurs cercles. Là on raisonne, on discute, on dispute, avec ce singulier mélange d'ardeur passionnée dans la conviction et de froideur logicienne dans l'argumentation, qui est un des traits les plus saillants de l'esprit genevois.»

Voltaire apporte à ce portrait de l'horloger une touche complémentaire. Dans une de ses lettres, il s'émerveille «de la lecture et de la culture des ouvriers genevois».

Dans son ouvrage publié en 1942, *La lanterne et l'épée*, Edmond Privat écrit, de son côté:

«L'âme de Genève est là, dans l'examen précis de l'horloger, dans l'étude objective du savant, dans la persévérance du pionnier résolu, qui chemine avec son idée, «une lanterne dans la gauche, une épée dans la droite» (Amie!). Cette lumière est la conscience et cette épée l'intelligence pratique du chevalier fidèle, ému par l'injustice ou la souffrance, et n'ayant de cesse, qu'il n'ait trouvé quelque remède au mal.»

Chez Frédéric Ferrière, nous retrouvons la double précision des doigts — bien utile en matière de chirurgie — et de la pensée. Mais également une conscience scrupuleuse — qui, enfant, le fit veiller, bien souvent jusqu'à des heures indues de la nuit afin de terminer ses devoirs scolaires et qui lui faisait refuser toute aide, car, déclarait-il, c'eut été tromper le maître. Son goût des sciences le portait à chercher lui-même la réponse aux

problèmes qui se posaient à lui ou qu'on proposait à sa curiosité. Par scrupule d'objectivité scientifique, jamais il ne versa dans le matérialisme en honneur à l'époque de ses études médicales; il l'avait en horreur, le comparant à un dogmatisme religieux retourné. Car le mot «science» revêtait pour lui le sens de **recherche de la vérité** — une vérité toujours relative, — de sincérité, d'exactitude minutieuse dans l'observation, de logique rigoureusement exacte. Lui-même rappelait souvent que ce besoin de propreté et de précision pouvait bien provenir de son ascendance horlogère. Il suffit, disait-9, d'un infime rouage mal fait pour que la montre entière se refuse à marcher.

Frédéric Ferrière a eu toute sa vie le souci constant des valeurs de l'esprit.

Il reconnaît tenir ce trait de caractère de son père et de son grand-père, tous deux pasteurs. Son grand-père, Louis Ferrière, fut d'abord précepteur chez Madame de Staël, à Paris et à Coppet, puis pasteur de la ville, chef d'une institution de jeunes gens, directeur — ou, comme on disait alors, «principal» — du vieux collège de Calvin, de 1821 à 1835. Le père de Frédéric, Emmanuel, également pasteur en ville, fut chapelain des prisons de 1840 à 1846, chef d'une institution de jeunes gens, comme le fut son père, et novateur sur le plan social, il y aura lieu de revenir sur ce dernier trait

Bien des différences de nature — liées peut-être à la différence des époques — distinguent pourtant ces trois

hommes.

Louis écoutait la voix divine et lui obéissait. Il ne discutait pas. La puissance de son amour avait un fondement de foi-confiante qui en imposait. Et cet amour lui conférait, malgré l'appareil massif de son dogme, une finesse psychologique qui fit sa force et contribua peut-être aussi à son renom. Nous pourrions qualifier sa religion de pré-rationnelle.

Emmanuel fut plus nettement du type rationnel. Etudiant en théologie et jeune pasteur, il vécut au moment du Réveil religieux, source d'intenses discussions. Il se tint à distance aussi bien d'un piétisme insuffisamment pénétré de don de soi et d'amour humain — car le Réveil attendait tout de la grâce divine et tenait les œuvres pour inefficaces à assurer le salut — que de l'intransigeante logique et dogmatique du Consistoire de son époque. Cette position — bien que plus vraiment conforme à l'Évangile — lui valut beaucoup d'inimitiés, mais aussi l'estime profonde d'un nombre considérable de personnalités obscures ou illustres de Genève et de l'étranger.

Si l'on compare Frédéric Ferrière à ces hommes de type respectivement pré-rationnel et rationnel, il sera bien permis de le qualifier, lui, de type trans-rationnel. Ce mot étonnera peut-être. Il est employé par plus d'un philosophe actuel. Sa signification? Elle peut tenir en peu de mots: impuissance de la raison humaine en présence du mystère divin. En d'autres termes, Frédéric

Ferrière vivait sa religion plutôt qu'il ne la raisonnait; il la discutait moins encore.

Le domaine de la vie religieuse est trop sacré, disait-il. Il ne faut pas le profaner par notre logique. Il aurait approuvé, s'il avait pu le connaître, ce mot de Gabriel Marcel^[Gabriel Marcel, du refus de l'Invocation p53] : «Lorsque nous parlons de Dieu, ce n'est pas de Dieu que nous parlons.»

Un autre trait caractérise Frédéric Ferrière: son intuition psychologique des caractères. Ce trait était chez lui nettement héréditaire.

Mentionnons à ce propos trois anecdotes. Elles sont propres à illustrer ce sens psychologique chez Louis, chez Emmanuel et chez Frédéric Ferrière.

Louis fut — après un noviciat comme pasteur dans une paroisse de Londres, durant la révolution française — précepteur du jeune Auguste de Staël. Ce dernier avait onze ans quand il entreprit son éducation. Tant à Paris qu'à Coppet, où Louis dut suivre la baronne de Staël quand l'existence à Paris lui apparut comme intenable, et où il fut toujours reçu avec ferveur jusqu'à la mort de «Corinne», en 1817, il rencontra une foule d'hommes et de femmes éminents: Talma, Mme Récamier, l'industriel Oberkampf, Benjamin Constant, les Schlegel et bien d'autres. Mme de Staël l'estimait profondément. Mille fois, elle avait pu apprécier sa pénétration d'esprit et l'excellence de ses conseils — qu'elle ne suivait pas toujours! — Elle lui confia encore son fils Albert, à une époque où Louis Ferrière, à la tête

d'un institut privé, recevait des fils de familles nobles de nombreux pays d'Europe.

Combien de fois Mme de Staël n'eut-elle pas recours à lui dans ses moments de détresse! n cherchait alors à l'encourager et lui prodiguait ses conseils. Elle se rebiffait parfois:

— Que vous êtes pédant, monsieur le ministre, que vous êtes pédant!

— Mais alors pourquoi recourez-vous à moi, ma chère baronne, si voua me jugez pédant?

— Vous le savez bien, mon bon monsieur Ferrière: ce sont là des mots que l'on dit, mais que l'on ne pense pas.

Emmanuel, de son côté, se montra psychologue, on pourrait presque dire psychiatre et spécialiste de cures d'âmes, dans son rôle de chapelain des prisons de Genève. J'ai sous les yeux le rapport qu'il présenta en 1837 au Comité de patronage des détenus libérés dont il faisait partie. S'il classe les délinquants en incurables, en curables et en égarés, prompts à rentrer dans la voie de la droiture lors d'un simple contact avec une sympathie humaine réelle, il apporte des nuances délicates à son tableau et montre bien que, de l'une à l'autre catégorie, il existe une gradation exigeant tact et perspicacité chez celui qui joue le rôle de rééducateur.

Nous retrouvons d'ailleurs ces qualités dans le rapport qu'Emmanuel présenta en 1846 au Ier Congrès pénitencier à Francfort.

Quoi d'étonnant dès lors si nombre de ces détenus libérés sont demeurés ardemment attachés à leur pasteur comme à une «ancre de salut»? Le dernier homme qui, à Genève, fut condamné à mort, ne voulut pas d'autre confesser que lui, à ses derniers moments. Beaucoup d'autres entrèrent à son service comme jardiniers — à l'époque où le pasteur s'établit dans la propriété familiale de Florissant — et comme domestique. Qu'il y eut quelques échecs, nul ne s'en étonnera. Frédéric Ferrière se souvient de certain brigand de Sicile qui, malgré sa «conversion», retourna un beau jour dans son pays et à son ancien métier!...

Une anecdote qu'il se plaisait à raconter se rapporte à sa propre expérience médicale. Un jour, un coup de téléphone l'appela d'urgence chez une de ses malades.

— Venez, docteur, s'écriait le père éploré, au bout du fil. L'état de notre enfant est très grave. Venez immédiatement!

Il arrive, sonne:

— Trop tard, monsieur le docteur, trop tard: elle est morte!

Le médecin pénètre dans la chambre. La jeune fille ne donne plus signe de vie.

— Sortez allez à l'autre bout de l'appartement, dit-il aux parents. Ne revenez que lorsque je vous appellerai.

Ils sortent

— Que va-t-il faire? A-t-il perdu le sens? Une heure après, le docteur rappelle la famille. La jeune fille est

assise.

— Je vous demande pardon, papa et maman, je vais mieux.

Stupéfaction des parents!

Qu'avait-il fait? Il avait, à voix basse, suggéré la détente à l'organisme surtendu, membre après membre.

— Détendez les doigts.

Rien ne remue.

— Bien, bien; maintenant la main.

— Maintenant le bras. Respirez profondément. Ouvrez les yeux.

— Au fur et à mesure que la malade ne pense plus à la partie du corps dont il a été question, la détente suggérée s'y produit...

Ceci dura une heure. Mais il est arrivé au Dr Ferrière d'attendre patiemment deux ans avant de prononcer telle parole libératrice... Avant ce délai, t'eût été trop tôt. [Ceci rappelle le mot de Stendhal sur Ms médecine de Genève, «Les médecins de Genève sont admirables, dit-il: 1, ils daignent interroger leurs malades; 2 ils étudient leurs maladies; 3 ils ne font pas d'esprit en leur parlant; 4 Ils ne mettent pas leur amour propre à la promptitude des décisions.»]

Il avait pour voisin et ami Théodore Flournoy, le psychologue bien connu. Flournoy eut le courage de s'attacher, un des tout premiers, à l'étude de deux problèmes qui jusque-là étaient demeurés à l'écart des recherches scientifiques exacts et qui semblaient devoir demeurer chasses gardées de partisans fanatiques et d'adversaires non moins résolus: les phénomènes dits de

métapsychisme et les phénomènes religieux. Théodore Flournoy étudia avec l'objectivité d'un savant un certain nombre de prétendus «médiuims» et reconnut chez eux une manifestation encore inexpliquée du pouvoir de l'inconscient: il semble qu'entre Imagination pure et les réalisations concrètes et tangibles il doit exister quelque lien réel*, quoique mystérieux.

*[On entend ici par «réel» ce que le Dr CG.Jung de Zurich désigne par «Wirklichkeit der Seele», terme où se rencontrent wirklich, réel et wirkend actif, effectif, efficace.]

D'autre part, si William James — un ami intime de Théodore Flournoy — avait publié déjà *L'expérience religieuse*; un livre désormais classique que Frank Abauzit a magnifiquement traduit en français, Flournoy, essentiellement chrétien, poussa plus loin que son collègue américain, pragmatiste à l'extrême, l'analyse des faits mystiques et, dès lors, comprit mieux le «génie religieux» (c'est là le titre d'une conférence de Sainte-Croix d'une merveilleuse profondeur et qui mériterait bien d'être rééditée).

Frédéric Ferrière porta un grand intérêt à ces recherches, à ces travaux et aux conclusions du savant genevois. Lui-même ne craignit pas de braver l'opinion publique et les sourires de ses confrères en se livrant à des observations suites, scrupuleusement scientifiques et objectives, auprès du jeûneur Succi qu'un manager exhibait au parc des sports de l'exposition nationale en 1896.

* * *

Mais ce furent là des «à côté» de sa carrière médicale. Tout naturellement, son tact extrême et son intuition de psychologue le firent surtout apprécier en qualité de «médecin de famille»

«Au chevet des enfants malades, écrit l'apôtre suédoise Ellen Key qui le vit à l'œuvre, éducateur en même temps que médecin, il gagnait leur confiance et leur cœur; il leur donnait lui-même les soins les plus touchants et exigeait que le traitement prescrit fût bien compris et minutieusement exécuté. Et le patient guéri, s'il était de condition modeste, ne recevait jamais de note; le docteur oubliait de la lui envoyer sans doute.»

— *Ce qu'il fut comme médecin, déclare de son côté Noëlle Roger, tous ceux qui eurent le privilège d'être soignés par lui peuvent en témoigner.*

«Si objectif, si compréhensif, il s'efforçait de connaître son malade, il l'observait et l'étudiait, tenant compte de facteurs qui auraient paru insignifiants à un ?il moins exercé. Il avait coutume de dire:

«Ce n'est pas à la maladie que j'ai affaire, c'est aux malades.»

«Le psychologue secondait le médecin dans sa tâche. Et comme il comprenait tout, son aide discrète avait une vertu telle que bien des malades reconnaissants ont pu lui dire: «Vous avez transformé

mon existence.»

Après sa mort, un article nécrologique consacré à sa mémoire rapporte qu'il fut en quelque aorte mi précurseur de la psychanalyse. Il a pressenti les découvertes des Sigmund Freud, des Alfred Adler et des C. G. Jung, mais en les éclairant de la lumière intérieure lentement acquise au contact des Evangiles.

* * *

Frédéric Ferrière est connu à Genève comme fondateur; en 1884, de la Société d'Hygiène qu'il présida de longues années. Il avait appris à connaître les misères de sa ville natale en sa qualité de premier médecin de la polyclinique, l'année même où elle fut fondée, en 1876. Durant de longs mois, il y fut seul. Seul à soigner la ville et le canton. En ville même, les escaliers le conduisaient souvent aux derniers étages sous les toits, comme il arrive lorsque l'on a affaire aux miséreux.

«Je suis de fait le seul médecin des pauvres de Genève, dira-t-il dans une lettre du 19 novembre 1876. En général, une polyclinique a des étudiants qui font plusieurs visites à domicile. Jusqu'ici nous n'en avons point, mais d'autant plus de malades. Ce qui représente un nombre chaque jour croissant de visites dans tous les coins de la ville. De sorte que je cours chaque jour du matin au soir, dois faire en rentrant le «protocole» de mes visites et ne puis trouver une minute pour travailler, d'autant plus qu'en général — n'y étant pas encore

habitué — je suis exténué. Aujourd'hui même, dimanche, j'ai été tiré du lit par deux demandes de visites d'urgence aux deux pôles de la ville; un malade m'a tenu plus d'une heure; outre cela j'avais les cas graves qu'il faut voir tous les jours... Il st huit heures, je viens de rentrer et devrai ressortir ai je veux souper. A ce taux là, l'envie m'en passe.»

Longtemps après qu'il eût cessé d'être en service à la polyclinique, à une époque où il était établi à son propre compte avec sa famille, femmes et enfants, nombre de ses malades de 1878 à 1878 lui demeurèrent fidèles. Ils ne voulaient pas d'autre médecin que lui.

Si le Dr Ferrière connut mieux que personne les derniers étages des maisons de sa ville natale, il advint qu'il en connût aussi, mieux que quiconque, les sous-sols. En 1884 la Ville le chargea d'une enquête sur l'hygiène de l'habitation. E fut amené ainsi à visiter toutes les cours intérieures, voire même les égouts de la cité et présenta à ce sujet un rapport qui fut considéré alors comme révolutionnaire et qui posait un certain nombre de principes considérés actuellement par les urbanistes comme allant de soi! C'est en sa qualité d'hygiéniste public que le Dr Ferrière fit des conférences, publia des brochures, fut connu de beaucoup de ces concitoyens et finalement élu membre du Grand Conseil de la République et canton de Genève. R n'adhéra à aucun parti. Quelques hommes avaient constitué, à la fin de l'autre siècle, un «groupe

national d'Etudes sociales». Leur but: recherche du bien public, par delà tous les intérêts de clans ou de classes. Car un parti ne représente — le mot n'est-il pas assez parlant? — qu'une partie des forces productrices de la nation. Seule leur collaboration peut assurer le bien du tout. Les partis s'opposent. Le groupe national visait à la synthèse.

Genève, ville d'artisans et de citoyens libres, s'avisa que c'était peut-être là la voie à suivre. On était las des querelles. Le groupe d'études sociales offrait mie issue. Il se trouva assez de votants pour élire, grâce à la représentation proportionnelle qu'avait humée le philosophe Ernest Naville, quatre députés. En 1889, Frédéric Ferrière fut du nombre. On l'avait prié de consentir à se laisser porter candidat. Ses lumières de premier spécialiste genevois en matière d'hygiène publique seraient utiles à sa cité. Ceci le décida. Aussitôt élu, il se mit à l'œuvre. Logements hygiéniques, tuberculose, alcoolisme, prostitution, il n'est pas de domaine où il ne se fit entendre avec fruit. Son effort constant fut d'assurer, par la loi, la liberté de choix de l'individu, en écartant les abus que cela pourrait entraîner. Car l'abus s'oppose au bien de tous; il faut que la loi y fasse obstacle. Par contre, le libre choix possède seul une valeur éducative. L'homme ne s'élève vraiment que s'il porte la responsabilité du bien ou du mal qui découle de ses actes; on ne s'instruit qu'à tâtons, en Contact avec l'erreur et la vérité, en les comparant, en

les connaissant.

Un des domaines où l'orateur était écouté avec le plus d'attention — écouté et non suivi, la pusillanimité étant, hélas! le point faible des législateurs — était celui de l'hygiène intellectuelle en matière scolaire. On se souvenait qu'en 1892, il avait fait partie d'une commission extraparlamentaire chargée d'étudier des propositions de réforme du collège. Il y rencontra un étudiant en médecine: Edouard Claparède. Un opuscule. Le collège de Genève en fut le résultat. Vérités d'une évidence aveuglante, penserait un lecteur qui, aujourd'hui, jetterait mi coup d'œil sur cet opuscule. Hélas! Plus de cinquante ans après, nombre de propositions de réformes qu'il énumère comme urgentes ne sont pas encore réalisées. Le progrès paraît terriblement lent aux hommes de science compétents! Beaucoup d'articles et de brochures se succédèrent dès lors, jusqu'au moment où le Bureau sanitaire fédéral, entrant en lice, imprima la brochure du Dr Ferrière: Hygiène intellectuelle et instruction secondaire à des milliers d'exemplaires et la distribua à tous les maîtres secondaires de la Suisse.

Citons-en une seule phrase:

«La jeunesse devrait être — déclare l'auteur — une caisse d'épargne de santé, de force, de volonté, d'initiative, d'intelligence, de solide instruction.»

Le groupe national n'eut pas la vie longue. Il arriva plus d'une fois que, sur les quatre membres qui le

compassaient, deux votèrent avec les gauches, les deux autres avec les droites. Ceci après étude consciencieuse et objective des projets de lois! Cela déconcerte les électeurs.

Le docteur Ferrière put pourtant, durant cette législature, rendre bien des services. Elu au Grand Conseil en sa qualité de médecin et d'hygiéniste,

«il s'y occupa surtout, écrit Horace Micheli, directeur du Journal de Genève, des questions sociales et morales et des problèmes d'hygiène publique. De nature et de traditions, il était un libéral. Cependant il admettait l'intervention de l'Etat là où elle était indispensable pour réaliser une réforme ou combattre un abus. Il la voulait toutefois réduite au strict nécessaire. Il avait horreur de la bureaucratie et de toute pédanterie officielle.

Pour rien au monde il n'eût voulu accepter une réélection. Il avait mieux à faire. Sa cité avait eu son appui. Il devait se consacrer désormais au monde entier.

CHAPITRE VI

La Croix-Rouge de Genève et les victimes de la guerre

Occupé jusqu'à la limite de ses forces par sa clientèle médicale, par le service de sa cité, par l'œuvre de la Croix-Rouge, par les missions dont le Comité l'avait chargé, le Dr Ferrière ne perdait pas de vue le spectacle du vaste monde.

La politique européenne n'était pas sans lui causer quelque souci.

Il déplorait le choc des égoïsmes entre nations, convaincu qu'un peu plus d'intelligence et de vrai altruisme serait dans l'intérêt de l'humanité et, dès lors, de chaque nation en particulier.

«Le nationalisme n'est plus de saison, disait-il à ses enfants. L'homme primitif ne reconnaissait que sa tribu. Le monde antique appelait barbares tous les peuples qui ne parlaient ni le grec ni le latin. Au moyen-âge, les princes et les rois se faisaient la guerre. Peu à peu, on a compris que l'unité est préférable aux divisions».

L'idée de fédéralisme lui semblait essentielle.

«Voyez la Suisse, les Etats-Unis, le Brésil, le Commonwealth britannique, disait-il encore. Les querelles y ont fait place à l'entente. Depuis le Sonderbund, notre pays n'a plus connu de guerre. Encore cette dernière guerre s'est elle déroulée presque sans effusion de sang. Il est temps que l'humanité passe du procédé brutal de la guerre à la pratique de l'arbitrage, Mieux encore: qu'elle institue un gouvernement fédéral La guerre consacre le droit du plus fort: n'est-il pas temps que les droits de la raison s'y substituent? Sinon cela pourrait lui coûter cher un jour.»

Il lui paraissait évident — d'une évidence aveuglante — que le monde se faisait de plus en plus petit, matériellement, et, dès lors, ne pouvait pas ne pas devenir de plus en plus «un» au point de vue moral et politique. Division du travail mondial. C'était là son rêve. L'idée d'unité dans le respect des particularités naturelles le hantait.

«Quelle absurdité, disait-il encore, quelle folie criminelle, dans un monde pareil, de maintenir des barrières politiques artificielles! La plupart sont le fruit de hasards de l'histoire, de batailles et de traités d'autrefois. La langue, les mœurs, oui: ce sont là des subdivisions naturelles: elles ont leur source dans le sentiment et leur expression dans la volonté. Mais pourquoi userait-on de violence pour imposer à d'autres, qui n'en veulent pas, des gouvernement» despotiques au service de quelques ambitieux?»

Le côté économique du problème mondial ne l'intéressait pas à un degré moindre. Il nous montrait les articles de revues parlant des progrès de la machine. Il voyait, dans chaque nouvelle application de l'électricité, un moyen de libérer l'homme pour des tâches plus hautes.

«Là où une machine remplace vingt hommes ou cinquante hommes, sera-ce le chômage et la misère? Seuls seront entraînés dans un chômage massif les pays pris au dépourvu. Il existe mille activités utiles qui manquent de bras, mille progrès qu'on pourra enfin réaliser lorsque la machine sera venue, dans des domaines toujours plus nombreux, remplacer les muscles des travailleurs qui peinent sous le soleil ou la neige!»

Aussi le vent de nationalisme qui venait surtout de la Prusse et qui, par contre-coup, suscitait des réactions analogues dans la plupart des pays d'Europe, lui paraissait il pure folie, «marche au suicide de l'Europe», disait-il.

«Non, non, il n'est pas possible que l'humanité soit aveugle à ce point. L'interdépendance économique des nations est un fait.

«La grande illusion» — selon le titre du livre de Norman Angell — est de croire que la guerre puisse se déchaîner. Les gouvernements auraient, pour la faire, besoin de munitions. Pour en préparer, il leur faudrait donc le concours du monde de la finance. Or les

financiers ont aujourd'hui des actions et des obligations dans le monde entier!»

«Pure folie», répétait-il. C'est pourtant à cela que devait aboutir la pauvre Europe en proie à l'aveuglement et aux dissensions. Illusion de la sur-industrialisation. Compétitions de plus en plus aiguës, ambitions surchauffées pour atteindre à la conquête du marché mondial.

Et, en 1914, ce fut la guerre, la première guerre mondiale...

* * *

Le premier moment de stupeur passé, il fallut promptement se ressaisir. Il s'agissait d'intervenir au nom de l'humanité, d'aider, de venir au secours de tant de souffrances. Le rôle du Comité international de la Croix-Rouge se trouvait tout tracé à ce moment. La conférence internationale de 1912, à Washington, chargeait expressément le C.I.C.R. de servir d'intermédiaire entre les Commissions de prisonniers que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge s'engageaient à entretenir en cas de guerre.

Ainsi, dès le 21 août, l'agence ouvrit ses portes. Tout d'abord dans les locaux très exigus du C.I.C.R., 3, rue de l'Athénée. Très tôt, débordement des services. On s'établit alors au No 8, chez M. Gustave Ador, qui présidait la Croix-Rouge depuis la mort, survenue en 1910, de Gustave Moynier. Là encore, au bout de peu

de temps, insuffisance des locaux. De nouveau on doit émigrer deux cents mètres plus loin, au Palais Eynard, prêté par la ville. Quand, le 12 octobre, on se transporta une fois de plus et cette fois définitivement au Musée Rath, à la Place Neuve — dont la statue équestre du Général Dufour, fondateur de la Croix-Rouge, occupe le centre, — on put croire que ces salles seraient trop vastes. Hélas, peu après, le bâtiment tout entier fut occupé. 175 collaborateurs y trouvèrent place. Le sous-sol abritait le vaste fichier. Les gamins des rues affirmaient y avoir aperçu, par les soupiraux, des «prisonniers de guerre»!

Et l'on finit par devoir dédoubler les pièces en établissant dans plusieurs salles un plancher de fortune à mi-hauteur des plafonds!...

Afflux de lettres. Afflux de visites — jusqu'à quatre cents par jour, dès 1915. — Abondance d'imprimés à distribuer: 1,554'000 déjà, au 31 janvier 1915.

Le personnel était presque entièrement volontaire. Le C.I.C.R. s'était réservé, au milieu de cette niche laborieuse, les questions générales, les décisions de principes, les relations avec les Croix-Rouges, les autorités diplomatiques et les gouvernements.

Je voudrais épargner au lecteur l'abus des chiffres. On finit par compter les correspondances quotidiennes par centaines de sacs de lettres. Or tout cela, trente ans après, nous est apparu comme fort modeste. Au moment où j'écris, en 1944, c'est le vaste Hôtel Métropole et

l'immense Bâtiment électoral de Genève qui sont occupés jusqu'au dernier mètre carré disponible. Bien mieux: l'Agence des prisonniers, instituée lors de la seconde guerre mondiale, entre 1939 et 1945, a débordé jusque dans de nombreuses villes suisses où une foule de travailleurs volontaires s'affairent du matin au soir.

* * *

Parmi les visiteurs de l'agence de 1914-1918, il y en eut un qui sut dire, la plume à la main, l'ardente admiration qu'il éprouvait — qu'une multitude d'autres ont éprouvée aussi — pour l'œuvre accomplie au Musée Rath. Ce fut l'écrivain autrichien Stéfan Zweig. D'un trait, sous la pression de son émotion, il écrivit, en décembre 1917, ces vingt-. quatre pages intitulées: Le cœur de l'Europe qui présentent peut-être le tableau le plus intense et le plus coloré de ce qu'était alors l'Agence.

En voici les premières lignes.

«Que d'autres décrivent les batailles, acclament les généraux, encensent les empereurs et les ducs — pour moi je n'ai rien vu dans cette guerre qu'il m'ait paru plus important de décrire, plus digne d'être mis en vedette que le petit édifice de la Place Neuve à Genève, l'ancien Musée Rath. On en a enlevé les tableaux, tout ornement en a été banni. Seul au dessus du fronton grec, flotte le drapeau de la Croix-Rouge, et une banderole aux lettres de couleur rouge sang surmonte

le paré tique: Agence internationale des prisonniers de guerre.»

Fichier après fichier, l'écrivain s'est fait expliquer le système employé. Lettres reçues, demandes de recherches, fiches blanches. Fiches réponses, confectionnées d'après les:' listes de prisonniers, envoyées par les autorités militaires, par les différentes sociétés de la Croix-Rouge, des institua Lions, des hôpitaux, des particuliers. Fiches vertes, pour:; les Alliés. Fiches roses pour les Allemands. Fiches de civil.5.4 Fiches de sanitaires. La rencontre, sur un nom, de deux fiches de couleur différente, permet la réponse. Et l'on devine l'émotion du destinataire, de part et d'autre: le contact rétabli!

Stéfan Zweig continue:

«Qui saurait exprimer pleinement l'aspect intime d'une impression pareille?... A lui seul, l'aspect extérieur de cet édifice m'avait déjà profondément ému. Je ne sais pourquoi j'avais le pressentiment — d'autres l'ont eu sans doute comme moi — qu'une organisation assez gigantesque pour embrasser la misère de l'Europe entière, devait présenter quelque chose d'imposant, être une sorte de fabrique aux locaux géants et pourvu de tout le confort et de toutes les facilités pour la mise en œuvre de ce matériel tragique. Je m'attendais à un édifice grandiose, en prenant ce terme dans le sens de

perfection des moyens techniques et de grandeur dans la représentation.

«Or il s'est trouvé plus grandiose encore que je n'avais pu l'imaginer. Mais en sens inverse: par sa simplicité, par la pauvreté héroïque et, au premier abord, presque blessante de ses moyens. Des parois de bois nu dressées en hâte, des baraques en lieu et place de locaux, des tables grossièrement menuisées et sans tiroirs, des lampes à suspension sans ornement, de misérables sièges de paille, le tout aussi bon marché et aussi simple qu'on avait pu se le procurer, et tout cela si à l'étroit qu'on n'a même pas la place de se retourner. Cinquante à soixante collaborateurs par section, toujours épaulement contre épaulement; au milieu de tout cela le tapotement des machines à écrire et, au dessus des têtes, sur un simple échafaudage de madriers non vernis, un second étage auquel on accède par un escalier de bois. Un cirque ambulante est plus confortable. Nulle part un fauteuil, nulle part le moindre agrément, si minime et primitif qu'on le suppose. Le tout comme édifié en hâte pendant une nuit et pour un seul jour. Ici aussi, on sent en quelque sorte la présence de cette idée fautive dont nous vivons depuis des années: que cette guerre n'est qu'une chose provisoire, une chose fugitive et passagère: qu'il n'était pas nécessaire de s'installer et de s'organiser pour des années, pour les meilleures années de la vie! Par suite de cette belle et formidable erreur, ces samaritains

secourables travaillent ici depuis trois ans et plus dans , des conditions auxquelles le moindre commis de banque ou de magasin refuserait avec indignation de se soumettre. Pourtant, ils travaillent infatigablement, jour et nuit, du premier jusqu'au dernier.»

Est-il nécessaire d'ajouter que nul, à l'Agence, ne s'est aperçu de cette pénurie? Que nul, à plus forte raison, ne s'est jamais plaint?

«J'ai voulu voir le chef de la section des prisonniers civils, à qui je devais une visite depuis qu'il était venu me voir à Vienne. En entrant, j'ai demandé où je trouverais son bureau de travail. On a souri. D'abord je n'ai pas compris ce sourire. Mais lorsqu'on me conduisit à lui, lorsque je vis travailler ici le chef suprême de cette section, image réduite et complète de l'Agence entière, dans une vaste salle, au milieu du tumulte des autres gens, à une table grossièrement charpentée où travaillaient cinq autres personnes, sans un tiroir pour son usage particulier, avec une simple cassette mal dégrossie pour y ranger les plus précieux de ses documents, quand je vis cela et que je le comparai mentalement à l'élégance et au confort du moindre bureau privé, c'est alors que je réalisai la grandeur et le sacrifice de ces hommes qui œuvrent ici, invisibles et inconnus, pour d'autres hommes inconnus et invisibles.

«Il y avait une autre place encore à cette table de

bois étroite et à peine rabotée. On me la désigna avec un certain respect. C'est ici que Romain Rolland s'est assis durant deux années, jour après. jour, travailleur volontaire au service de l'échange des prisonniers franco-allemands. Et lorsqu'au milieu de cette activité le prix Nobel, d'un montant de près d'un quart de million, lui fut dévolu, il le mit jusqu'au dernier franc à la disposition de l'Agence des Prisonniers, ainsi que d'autres œuvres de secours, afin que sa parole témoignât de son acte, et son acte de sa parole: Ecce homo I Ecce poeta!»

Ici, Stéfan Zweig consacre quelques lignes à Gustave Ador et à Edouard Naville à qui incombait la tâche de diriger l'Agence des prisonniers de guerre. Et il termine en disant:

«L'homme à qui l'on doit l'initiative du sauvetage des prisonniers civils, le Dr F. Ferrière, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, il est toujours à son poste, comme au premier jour. C'est un homme âgé; à première vue on dirait un homme fatigué. Déjà en 1870, il a servi à la guerre en qualité de médecin volontaire, ce qui ne l'a pas empêché, âgé de près de soixante-dix ans, de se rendre encore sur les champs de bataille bulgares, lors de la guerre des Balkans. Enfin la guerre actuelle lui a conféré une énergie comme seul Peut en donner le sentiment intime de consacrer ses forces à une œuvre d'humanité. Ce

n'est ici ni le lieu ni le moment de rendre compte en détail des services qu'il a rendus, mais je crois que tous les gens qui ont à cœur le sort des prisonniers — qui est-ce qui pourrait être assez détaché de la communauté terrestre pour ne pas se sentir solidaire avec eux, et qui est-ce qui n'est pas dans ce cas? — tous ceux-là devraient retenir son nom avec reconnaissance. Si jamais l'on en vient à contempler la misère du jour d'aujourd'hui dans toute son immensité, on reconnaîtra aussi les services des hommes qui ont cherché le Plus passionnément à l'adoucir.»

Stéfan Zweig appartient au type visuel. C'est au travers d'images sensibles qu'il tente de faire revivre la grandeur de l'œuvre. Ce que je voudrais surtout retenir de ces pages, c'est cette constatation que l'Agence des civils était une figure réduite et complexe de l'Agence entière. Il est relativement simple de s'occuper des militaires. Leur incorporation même les désigne. Pour les civils, l'incertitude suscitée par les noms identiques crée des difficultés inextricables. Bien des fois, les collaborateurs du Dr Ferrière étaient prêts à désespérer. Mais lui, tenait bon. On ne pouvait

«se résigner à renvoyer comme se trompant d'adresse ceux qui, confiants, se tournaient vers le Comité International 1 comme vers le seul organe neutre, impartial, digne de toute confiance, auquel on pouvait demander une aide viable, un secours dans

l'horrible détresse du monde. [Revue internationale de la Croix-Rouge, juin-août 1924]

C'est par sa ténacité, sa persévérance, que le Dr Ferrière fit de sa section des civils un centre de rayonnement.

«Comment décrire cette activité spontanée... cette sollicitude constante, cette intelligence et ce cœur toujours en éveil pour découvrir le moyen de soulager ces infortunes, infiniment diverses, comment décrire le cours de ce flux d'amour chrétien répandu sur le monde bouleversé, dont l'onde toujours renouvelée à une source haute et pure, se ramifiait dans d'innombrables canaux et formait un réseau rafraîchissant, répandant sur l'humanité meurtrie une rosée bienfaisante». [Revue internationale de la Croix-Rouge, juin-août 1924]

En 1914, une seule convention internationale, celle de la Haye, 1907, comportait une brève mention concernant les civils. Le Japon avait proposé qu'on établisse un statut des populations victimes de la guerre. La Conférence refusa. Pour quel motif ? Parce que, en cas de conflit, seules les années sont en jeu. La population est hors de cause. Donc — déclarent les procès-verbaux — «le sujet est en soi hors de discussion». [RM. Frick-Cramer, Le Comité international de la Croix-Rouge et les Conventions internationales pour les prisonniers de guerre et les civils, 1943, p. 18] Au surplus, le texte de 1907 ne parle que des civils des territoires occupés, recommandant le respect des personnes et des biens, Or,

mille autres cas se présentaient. Il fallait agir vite et viser droit au but avec une volonté totale d'atteindre ce but. Humanité d'abord!

Afin de lever les obstacles, le Dr Ferrière obtint le concours des deux Rome: la Rome catholique en la personne du Pape, la Rome protestante, avec le concours actif de Gustave Ador, président du C.I.C.R. Leur intervention énergique aboutit sur bien des points, en ce qui concerne les civils, comme aussi en faveur des grands blessés dont, en l'absence de toute justification légale, on put obtenir l'échange. Citons encore R. de Traz •

Le Dr Ferrière — tout comme G. Ador pour les militaires — vit son rôle de protecteur des civils

«s'amplifier en s'affirmant. Représentant de la pitié et s'exprimant au nom du droit» — ou de la justice — «il devenait le ministre de l'humanité. Et conscient de cette charge magnifique, il ne s'adresse plus seulement aux Croix-Rouges qui dépendent de lui, mais aux belligérants eux-mêmes, aux gouvernements qu'il traite presque d'égal à égal, parce qu'il est lui-même un gouvernement spirituel, et aux peuples rangés les uns contre les autres, mais qu'il espère voir un jour réunis par la justice. Et les gouvernements qu'il avait interpellés, l'interpellent à leur tour, comme un des leurs. Ils se tournent du côté de Genève, parce qu'il y a là une force que la guerre révèle toujours plus puissante. Inter arma Caritas, dit sa devise, elle: lui

suffit presque toujours pour triompher».

En 1915 déjà, les évacués commencèrent à traverser Suisse dans ces longs convois que Noëlle Roger a décrit-Il de façon si poignante dans le «Cortège des victimes» quel fait suite aux «Carnets d'une infirmière».

Il en passa «des centaines de mille — écrit R. de Traz provoquant une impression plus poignante encore que les grands blessés, parce qu'elle s'accompagnait d'indignation. même concours populaire, avec la même persévérance, se pressa dans les gares où s'arrêtaient ces misérables convois; mais, au respect et ii la pitié, s'ajoutait la révolte suscitée par ces cortèges de vieillards, de femmes, d'enfants perdus — êtres hâves et brutalisés, tremblants encore des persécutions —7 que la Suisse attirait sur son cœur maternel».

Ce ne fut pourtant qu'en 1918 qu'un accord libéra enfin les prisonniers ou internés civils et supprima les déportations.

Le rapport de la Croix-Rouge du 30 mars 1921 relève d'une façon émouvante les difficultés innombrables auxquelles il fallut faire face, du fait de cette carence d'accords Même dans les cas prévus de la Convention de la Haye ou par accords bilatéraux entre belligérants, comme il en fut conclu quelques-uns dans l'intérêt bien entendu des deux parties, trop souvent on se heurtait à de l'inertie. Nombre de fois, en présence de situations tragiques, on eut voulu hâter la solution

nécessaire.

«Malheureusement, écrit le Dr Ferrière, quand nos demandes avaient remonté le courant des démarches officielles, traîné dans les bureaux des ministres, dormi dans les cartons des services de la censure, elles revenaient à l'Agence froidement catégorisées, passées au crible de l'indifférence officielle, et nous avons souvent dû constater, après des semaines ou des mois d'attente, qu'il n'y avait rien à espérer» [Rapport général du C.I.C.R. sur son activité de 1912 à 1920, p. 142]

Les services de divers pays ne se sont souvent adaptés que peu à peu à l'idée de considérer les civils comme autre chose que bétail humain ou main-d'œuvre à vil prix, et à établir des distinctions entre eux. Il y a là, sur la psychologie des gouvernants et militaires des différents pays, observations piquantes à faire que je recommande aux psychologues curieux de sociologie comparée.

«On pouvait espérer que les Etats belligérants 'traie promptement la part de l'ivraie et du bon grain, des susPee et des innocents, des hommes capables de porter les armes d'av ceux qui en étaient incapables, les infirmes, les vieillards, les enfants....» [Rapport général du C.I.C.R. sur son activité de 1912 à 1920, p. 162]

Pour en arriver là, que de voyages, que de démarches que de visites il fallut au Dr Ferrière dans nombre de pays!

Il fit à ces occasions des rencontres dont seuls ses intimes ont eu des échos: rencontres de chefs militaires ou civils, rencontres de prisonniers, tel ce général Leman, la forteresse de Magdebourg, qui fut fait prisonnier en août 1914, tout au début de la guerre, en défendant jusqu'à la dernière extrémité son fort au sud-est de Liège.

Comment dire l'émotion de tous les internés dont il fallait visiter les camps de concentration, lorsqu'ils voyaient arriver ce vieillard — il avait 66 ans en 1914. — Le brassard de la Croix-Rouge était, pour beaucoup d'entre eux la seule espérance, la preuve qu'ils n'étaient pas abandonnés, livrés à l'arbitraire de l'ennemi.

Rappelons que le CICR et, à plus forte raison, la section des civils, n'avaient alors ni fonds réguliers, ni titre diplomatique, ni mandat défini, ni garantie militaire, mais seulement une autorité morale et son amour des hommes, ce qui n'empêcha pas qu'en «plusieurs circonstances ses objurgations firent cesser des représailles».[Rob. de Traz, op. cit. p90]

Le lecteur s'attendra peut-être à rencontrer ici quelques témoignages directs du Dr Ferrière lui-même relatant ce qu'il a vu et éprouvé au cours de ces entrevues émouvantes, ce qu'il a constaté dans les régions ravagées par la guerre, ce qu'il a entendu dans ses contacts avec les victimes: vieillards, paysans, femmes, enfants... C'est ici le lieu de dire que pas une lettre de lui ne subsiste, à part quelques messages

strictement personnels, entre les années 1880 et 1920. Homme pratique et concret avant tout, homme habitué à porter un diagnostic sur une situation donnée et à indiquer le remède approprié, il ne s'élevait presque jamais à des considérations générales qui seules auraient eu une signification pour le lecteur actuel. L'immédiat, la guerre et ses victimes à secourir l'accaparaient entièrement. Enfin, rappelons-le une fois de plus ouvertement, la guerre de 1939 à 1945 a provoqué un tel afflux de récits atroces que les relations datant des années 1914 à 1918 pâliraient à côté d'eux. Le lecteur actuel est saturé d'horreurs. Il en a assez, plus qu'assez. A quoi bon exhumer les misères infinies, elles aussi, des milliers d'êtres pourchassés et traqués durant l'autre guerre? Il vaut mieux les taire, revenir auprès de celui de qui l'on raconte la vie et le suivre dans sa quête patiente et tendre pour obtenir, en faveur des victimes innocentes, un peu plus d'humanité. La plupart des voyages accomplis alors par le Dr Ferrière ont revêtu le caractère de «mimions officielles». On lit à ce sujet dans la Revue internationale de la Croix-Rouge (juin-août' 1924):

«A maintes reprises le Dr Ferrière fut envoyé en mission par le Comité International de la Croix-Rouge. Son expérience en matière de Croix-Rouge et de soins aux blessés, son dévouement absolu, sa pitié pour l'humanité souffrante, le qualifiaient

exceptionnellement pour cette tâche.»

Et l'article énumère quelques-unes de ces mimions.

«Au cours de la grande guerre, dès décembre 1914, le Dr Ferrière fut appelé à accompagner a Berlin M. Ador — eut s'était auparavant rendu à Bordeaux — pour traiter avec le gouvernement et la Croix-Rouge allemande la question des, prisonniers de guerre, la visite des camps, l'élaboration et l'échange des listes, etc. En septembre 1915, il accompagnait à nouveau M. Ador et le Dr de Schulthess-Rechberg, président de la Croix-Rouge de Zurich, pour rendre visite aux Comités centraux de Vienne et de Budapest, et inspecter quelques camps de prisonniers russes, en Autriche et en Hongrie.

«En avril-mai 1915-1917, il fut délégué, avec son collègue M. Micheli et M. K. de Watteville, secrétaire au Conseil International, auprès du gouvernement et de la Croix-Rouge bulgares; il y visita avec eux divers camps de prisonniers militaires et civils.» M. Micheli dit à ce sujet: «Le Dr Ferrière jouissait dans ces pays d'un véritable prestige. Partout il était reçu à bras ouverts. Partout son nom était aimé et respecté.» «En mars 1918, le Dr Ferrière se rendit avec M. Ed.Naville à Paris auprès du président de la République, du président du Conseil et des Ministres, pour y traiter diverses questions se rattachant à l'activité du Comité International de la Croix-Rouge.

«En septembre de la même année, le Dr Ferrière fut désigné comme chef de la mission du Comité International, composée de M. Georges Werner et du Dr Redard, qui devait se rendre à Athènes, Corfou et Belgrade pour traiter avec les Croix-Rouges et les gouvernements la question des prisonniers et celle du rapatriement des civils et des déportés. Au cours de cette mission, le président du Conseil hellénique, M. Viénizélos, demanda au Dr Ferrière de se rendre en Macédoine, pour y constater la situation matérielle des habitants de ce pays et voir les secours qui pourraient leur être apportés. M. Vénizélos, appuyé par M. Politis, ministre des Affaires étrangères, sollicita aussi la mission du Comité International de se rendre jusqu'à Sofia pour y négocier avec le gouvernement bulgare le rapatriement des nombreux déportés grecs de la Macédoine emmenés en Bulgarie. Grâce aux facilités que leur assurèrent le gouvernement grec et le général français Franchet d'Espérey, commandant en chef des armées d'Orient, ces deux missions délicates purent être accomplies en dépit des difficultés matérielles qu'eut à supporter la délégation du Comité International. Là encore, malgré son âge (il était dans sa soixante-dixième année), le Dr Ferrière fit l'admiration de ses collègues par son endurance, son mépris complet de ses aises, comme des dangers personnels qu'il pouvait courir, ne voyant que le but à atteindre, le soulagement possible à apporter.»

Georges Werner a donné plus tard de ce voyage un récit très vivant. Détachons-en ces quelques lignes:

«La guerre a fait son œuvre et ce silence est celui des cimetières! Je me souviendrai toujours de l'émotion qui étreignit alors le Dr Ferrière. Cet homme qui, dans sa longue carrière, avait vu tant de tristesse, avait conservé une sensibilité qui montrait bien quelle était l'intensité de sa sympathie. Qu'étaient devenus les habitants de cette petite ville — dans la région Salonique, en 1918 — autrefois si prospère? Et qu'étaient devenues, sur tous les fronts de la guerre, les populations innocentes,.

«Que le Dr Ferrière ait été aimé et vénéré par des milliers et des milliers de gens, et que son nom soit devenu, comme la Croix-Rouge qu'il portait, un signe de charité, prouve que notre temps, en dépit des apparences contraires, est toujours épris de grandeur morale. Oui, le Dr Ferrière était grand par l'intelligence et par le cœur, par la puissance rayonnante de sa sympathie. A ses yeux, il n'y avait, dans le malheur, ni classes ni partis, ni amis ni ennemis. Tous étaient égaux en face de la souffrance et de la mort. Il était humain dans le meilleur sens de ce terme, profondément humain...

«Les spéculations et les discussions théoriques l'intéressaient, mais ne lui suffisaient pas. Tout le poussait vers

la vie pratique, vers les résultats effectifs. Il se servait volontiers du mot «concret», pour ramener un interlocuteur à la compréhension de la réalité. Il avait, suivant l'expression anglaise, l'esprit «constructif», et le montra bien lorsqu'il créa la section des civils à l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Bien qu'il ait rarement pris la parole en public et qu'il ait en somme peu écrit, il n'en laisse pas moins un grand enseignement, un plus grand enseignement que beaucoup de maîtres de la parole ou de la plume: celui d'une vie simple et digne, consacrée sans réserve à l'idéal humanitaire qui était son espérance,». [Georges Werner, Souvenirs de la mission du Dr Ferrière à Salonique, automne 1918]

Peu avant la fin de la guerre 1914-1918, un tourment nouveau fondit, pareil à un coup de foudre, sur le courageux défenseur des civils: la guerre des gaz.

On aurait pu croire que l'influence morale du Comité International de la Croix-Rouge suffirait à écarter ce fléau dont la mule idée semblait devoir inspirer l'horreur universelle. Je me souviens encore de la visite que reçut mon père, dans son cabinet de travail de Florissant, d'une femme chimiste de Zurich.

Elle connaissait les gaz toxiques et leurs effets et venait d'apprendre que l'un des belligérants — celui qui pensait en posséder le plus en réserve et pouvoir agir à coup sûr sous l'effet de la surprise — était décidé à en faire usage. Elle arriva bouleversée. Tout fut tenté. Mon

père mit ses collègues du CICR. au courant. En février 1918, la Croix-Rouge publia son «Appel contre les gaz toxiques».

«Il fut très vivement commenté et discuté, et accueilli comme on pouvait s'y attendre. Les Alliés affirmèrent s'associer «aux idées généreuses et vraiment humaines qui, ici encore, ont inspiré le Comité de Genève»; ils démontrèrent la perfidie allemande qui était responsable de cet atroce moyen de combattre, mais se déclarèrent cependant prêts, malgré leur défiance profonde, à examiner les propositions qu'on pourrait leur soumettre.»

Hélas, on sait la suite: il était trop tard pour retenir un belligérant qui, sentant sa fin proche, se crut autorisé à employer tous le. moyens. «Nécessité ne connaît pas de loi». Cette devise indigne ouvrit la guerre de 1914-1918, Bethmann-Hollweg croyant justifier par là la violation la Belgique. Elle la termina dans l'horreur universelle.

* * *

Parmi les centaines de visites que mon père reçut à l'Agence: ministres ou pauvres gens, il en est plusieurs qu'il amena, pour un repas, à Florissant. C'est ainsi qu'il invita souvent son collaborateur bénévole à l'Agence: Romain Rolland, lequel devint le plus fidèle et le plus

touchant de ses amis jusqu'à la mort de mon père et par delà.

Dès octobre 1914, dans son article du Journal de Genève intitulé «Inter arma Caritas» — chapitre reproduit en 1915, dans **Au dessus de la mêlée** — Romain Rolland a dire le rôle immense que jouait, que devait jouer toujours plus, le créateur de la section des civils.

«Les civils, écrit-il... ce sont là les victimes les plus innocentes de la mêlée; elles n'y ont pas pris part, et rien ne les préparait à ces calamités.

«Heureusement il s'est trouvé un homme au grand cœur (il ne me pardonnera pas de le nommer), M. le Dr Ferrière, qui s'émut du malheur de ces parias de la guerre. Avec une ténacité patiente et passionnée, il s'obstina à construire dans le grand rucher de la Croix-Rouge, une ruche spéciale pour l'aide à ces malheureux; et sans se décourager des difficultés sans nombre, du peu de chances de succès, il persévéra..»[Romain Rolland, «Inter Arma Caritas», Journal de Genève, 30 octobre 1914, reproduit dans: Au dessus de la mêlée, 27^{me} ad., 1916 p. 69]

La collaboration de Romain Rolland et de Frédéric Ferrière, faite de dévouement total au bien des populations malmenées, n'a pas été racontée. Elle ne le sera jamais. Elle se compose de mille démarches, de

mille menus services rendus au jour le jour. D'échelons en échelons des hiérarchies civiles et militaires, pour chaque cas envisagé, il fallait que le vaillant chef de la section des civils recourût aux chefs, aux gouvernants. Et s'il obtint, en apparence, peu de chose, ce peu est déjà immense, comparé aux souffrances que l'on peut évoquer si l'on se représente ce qui se serait passé, pour tant de millions de malheureux, si cela — au moins cela — n'avait pu être obtenu!

Et quand la guerre se termina, la Croix-Rouge, dans le domaine des civils, commençait à peine l'œuvre entreprise.

A l'offensive du Mal, il s'agissait d'opposer une offensive du Bien avec des moyens chaque jour plus efficaces. , Aujourd'hui même, cette tâche est bien loin d'être terminée. Oui, terriblement loin! Combien il en eût souffert!

CHAPITRE VII

Après la guerre

Le 11 novembre 1918, les cloches de l'Europe entière annonçaient l'armistice aux peuples assoiffés de paix. Ce fut, pour le Dr Ferrière, le début d'une activité plus intense encore.

Son effort, de simple qu'il était — simple dans ses fins, quoique multiple dans ses moyens, — dès lors se dédouble. L'homme universel, chez lui, va s'élever vers des destins ignorés et qui dépasseront sa propre existence. L'homme individuel, sous les coups redoublés de la destinée, va décliner rapidement vers la mort. Ce furent successivement l'abandon — on peut bien dire: le sacrifice douloureux — de sa clientèle médicale au profit de son activité à la Croix- Rouge en 1916; un accident à la colonne vertébrale survenu lors d'un incendie dont lui et les siens furent victimes, en 1918; la perte de sa fortune dès 1919; enfin, dès juin 1921, les premières atteintes du terrible cancer qui

devait l'emporter seulement trois ans plus tard, après une lutte héroïque et d'indicibles souffrances.

Rien de tout cela, toutefois, ne put détourner son regard du but: assurer dans l'avenir aux populations civiles victimes de la guerre un sort qui fût conforme à ce que le Christ attend de l'«homme» digne de ce nom. Il n'y eut pas de combattant plus résolu que lui dans la lutte contre la, cruauté inutile, en faveur de l'humanité, au plein sens de ce mot. «Quiconque met la main à la charrue et regarde en, arrière, n'est pas digne du Royaume de Dieu».

Trois activités principales ont rempli les dernières années du Dr Ferrière: l'action de ravitaillement de la ville de Vienne, le Secours aux enfants, et son effort pour assurer juridiquement et internationalement le sort des populations civiles,

* * *

Vienne d'abord. Dès décembre 1918, il répond à l'appel que lui adressaient la Croix-Rouge autrichienne et le nouveau gouvernement de la république en raison de la détresse du pays. En même temps des démarches pressentes sont faites par le CICR. — les premières en faveur de ce pays — auprès des gouvernements et des Croix-Rouges nationales, afin de venir en aide à l'Autriche, menacée de famine. Ce premier voyage est bref. Au retour, il présente au Conseil fédéral, à Berne,

un rapport sur ce qu'il a appris sur place et un premier train de secours est rapidement acheminé vers la capitale autrichienne. Car il faut agir vite.

Fin juillet 1919, second voyage; suivi d'un troisième en octobre. Le 20 février 1920, il écrit que les secours envoyés n'ont été qu'une goutte d'eau dans l'océan de détresses. «A Vienne, on meurt de faim.»

Nul ne saura jamais — sauf les Viennois, ses proches collaborateurs — tout ce que fit, sut faire, eut l'ingéniosité d'entreprendre le courageux sauveteur. Et, avant tout, coordonner l'action des secours privés et des services de ravitaillement de la grande cité, quartier après quartier, afin qu'il ne restât pas de blocs d'immeubles sans secours ni ravitaillement.

Avec un brin d'humour, il écrit, avant son quatrième voyage à Vienne, dans une lettre daté du 29 juillet 1920:

«Moi, je vais faire le métier de diplomate pendant deux mois, diplomate sans portefeuille ni mandat officiel, sans fonds et sans autre autorité que celle, toute morale, d'un comité humanitaire, autorité qui a de la valeur chez les humbles, mais peu chez les grands.»

Un mois plus tard:

«Il faut énormément de tact dans les relations... On vit ici cette triste vérité: tout le monde s'entre-déchire, s'entre-nuit, s'entre-vole; la misère physique a entraîné la misère morale...» «Les actions de secours étrangères visent des buts politiques qui nuisent à leur collaboration; de même, à l'intérieur, la politique. Un

organe neutre, au milieu de tout cela, est donc des plus désirable.»

Partout, écrit le Dr Ferrière, l'action est la même:

«Il s'agit de créer un lien permanent entre tous les organes actifs, de concentrer les informations les concernant, l'état de leurs besoins les plus urgents, les résultats obtenus. Il s'agit de délibérer sur la meilleure tactique dans lutte contre le fléau, de maintenir l'unité du front, de coordonner les efforts.»[Rev.int.de la CR 1919 p793]

On conçoit ce que cette action théoriquement si simple comportait de démarches multiples, d'efforts de conciliation, de persévérance en présence d'obstacles — obstacles matériels ou obstacles suscités par l'amour-propre et les rivalités des gens — toujours renaissants.

«J'ai plus à faire que ne me le permet le temps dont je dispose, écrit-il en décembre 1920 lors de son cinquième voyage à Vienne. C'est, du matin au soir, sans que jamais la tâche du jour soit accomplie, un défilé de visites et l'arrivée d'une correspondance énorme qui exige des démarches, des correspondances nouvelles, etc. Avec cela. reçois ce matin un télégramme de Genève me demandant d'aller à Budapest: 50'000 repas, dont 25'000 assurés, par l'action Hoover et 25'000 par l'Union de Secours aux Enfants.»

En attendant, à Vienne, «un luxe insolent, l'indifférence, la légèreté, le fatalisme oriental voisinent avec la misère noire. La bourgeoisie intellectuelle, surtout, mange son capital, vend ses titres et meurt de

faim.»

Comme si cette action coordinatrice du ravitaillera ne suffisait pas, le Dr Ferrière assumait à Vienne la présidence du bureau contre les épidémies, ceci durant des mois. M. Frick, délégué du CICR, avait vivement insisté pour la création de cet organisme, car son activité en Europe orientale pour le rapatriement des prisonniers de guerre lui avait fait sentir l'impérieuse nécessité d'une action antiépidémique internationale qui ne connût pas de frontières. Lui aussi se heurta aux sceptiques qui pensaient qu'il était impossible de réunir en une saine organisation les ennemis de la veille que séparaient encore des haines vives. Le Dr Ferrière comprit tout de suite la nécessité de cette action et s'y dévoua avec succès.

Cette activité intense le mit en contact avec nombre de personnalités autrichiennes. Il rencontra en outre quotidiennement le Ministre de Grand-Bretagne, le nonce du Pape, le Ministre d'Argentine surtout, M. Perez, qui lui rendra en pleine XI^e conférence internationale de la Croix-Rouge, en août 1923, un hommage éclatant, les Ministres de Suède et des Etats-Unis, qui ont contribué à atténuer, avec lui, les hostilités confessionnelles et politiques locales. Ce qui l'amena à présider — avec une maestria qu'il ne se connaissait pas — de nombreuses assemblées bien souvent trilingues.

Pourquoi fallut-il que, peu après son départ, on recommençât à se quereller et à compromettre

l'efficacité de son effort de coordination? Ceci nécessita, dès avril 1921, un sixième voyage, au cours duquel il fut encore appelé à Varsovie pour la lutte contre les épidémies — voyage qui le conduisit jusqu'à Brest-Litowsk (où il rencontra les Quakers anglais à l'œuvre) — Vilna, Grodno et Bielostok. Il avait alors 73 ans.

Un des meilleurs souvenirs de ces séjours à Vienne fut sans doute l'amitié qui l'unit à la princesse Pauline de Metternich; il entretint par la suite avec elle une longue correspondance. Mais il fut lié aussi avec Michael Hainisch le président de la République, et surtout avec sa vieille mère, Marianne Hainisch. Le Dr Ferrière passa de délicieuses soirées auprès de cette femme fine et cultivée, véritable repos après des journées harassantes.

Aussi Vienne ne l'a-t-elle pas oublié. Le président dit de lui, en 1924:

Le Dr Ferrière, cet homme excellent, rempli du sentiment humain le plus noble, a fait un bien immense ces dernières années dans notre patrie si durement éprouvée.»

Mme Marianne Hainisch:

«Toutes les intelligences de l'Europe seront en deuil après son départ. Pour nous, ce n'est pas seulement l'éminent savant que nous déplorerons. Nous serons

atteints jusque dans nos sentiments les plus profonds.»

Le Ministre des Affaires Etrangères:

«Son nom ne sera jamais oublié dans notre Pays qui doit tant de bien aux institutions humanitaires dirigées par lui avec une ardeur si assidue et un esprit si noble et impartial.»

Le Directeur de la Santé publique:

«Il n'a épargné nulle peine dans son désir de se sacrifier et dans son abnégation pour faire participer notre pays à l'assistance de votre comité et de l'étranger.»

Le Dr M. V. baron Beck, président de la Croix-Rouge autrichienne:

«Un des personnages les plus marquants de l'époque de la grande guerre et des années d'après-guerre. Son nom était sur toutes les lèvres bien au delà de sa patrie.

«A une époque oui notre ville était en proie aux soucis les plus écrasants, le représentant des missions de secours étrangères... contribua de toutes ses forces à atténuer la grande misère de cette ville. Exemple de noblesse d'esprit et de cœur, il a été du plus grand

secours pour les nécessiteux de notre ville.»

J'ai pu m'assurer plus tard sur place que ces déclarations, choisies parmi nombre d'autres, n'étaient pas paroles en l'air.

* * *

Dès le début de la guerre 1914-1918, le Dr Ferrière lança ce mot d'ordre: «Sauvons les enfants!» Citoyen du monde et père de famille, son cœur se serrait et son intelligence souffrait intensément en présence du malheur — plus injuste encore, semblait-il, quand il avait pour effet un impitoyable massacre des innocents.

La population suisse vibra de compassion lorsque les premiers convois de rapatriés: femmes, vieillards, enfante, traversèrent le pays. Bientôt le monde civilisé tout entier s'émut. L'enfance, répétait-on, c'est l'avenir.

On apprit que des enfants égarés erraient dans les bois des Ardennes, gîtaient dans les maisons en ruine. Combien de ces petits, jusque là protégés par la sollicitude d'un père et d'une mère, se trouvaient brusquement jetés ne existence collective chaotique au sein d'un monde dérégulé! La ruse, le mensonge, le vol étaient devenue que sorte une nécessité vitale. Les promiscuités les plus douloureuses, les privations, les excès de toute sorte, fatigues ou causes d'énervation minaient leur résistance nerveuse.

Le Dr Ferrière fit l'impossible pour venir à leur secours. Que faire, par exemple, pour atteindre ceux des zones envahies? Ils se trouvaient en zone interdite. Seule la Croix-Rouge allemande pouvait parvenir jusqu'à eux et s'en occuper. Une Suissesse y dirigeait alors la section de ours, Mlle Elisabeth Rotten, de Saint-Gall, à la fois docteur en philosophie, spécialiste de l'ouvre de Goëthe, et volontaire de la Croix-Rouge. En cette qualité, elle possédait réellement la vocation, au sens étymologique et profond du mot; en réponse à l'appel intérieur, elle savait pratiquer le don de soi dans l'oubli de soi.

Voici ce qu'écrit le Dr Ferrière dans le Rapport de la Croix-Rouge du 30 mars 1921 :^[rapport cité p143]

«Les démarches de rapatriement d'enfants ont été généralement très compliquées, vu la nécessité de faire chercher et accompagner ces enfants par des délégués, vu aussi les formalités multiples à remplir... Les demandes ont été spécialement fréquentes pour les enfants restés — séparés leurs parents — dans les départements envahis de France et de Belgique. Pour cette catégorie, le Comité, dirigé à Berlin par Mlle Dr Rotten, s'est spécialement voué à cette œuvre maternelle et, avec un dévouement auquel on ne saurait assez rendre justice, a efficacement pu résoudre, pour un grand nombre de cas, le problème ardu de leur rapatriement.»

Dans d'autres pays, émus par les rapports du Dr

Ferrière, des Suisses, des Anglais, des Américains se vouèrent spécialement au sauvetage des enfants victimes de la guerre. En Suisse, on vit se constituer à Berne, sous le patronage officiel du Conseil fédéral, un «Comité international de secours aux enfants». Président: le Colonel R. Frey. Parmi les membres: le Dr Louis Ferrière et Mlle Suzanne Ferrière, neveu et nièce du Dr Ferrière. Cette dernière devait lui succéder en 1924 comme membre du Comité International de la Croix-Rouge et dans le comité l'Union internationale de Secours aux Enfants. En Angleterre, Miss Eglantyne Jebb fonda le **Save the Children Fund**, issu lui-même de la fusion de nombreuses sociétés de Grande-Bretagne. D'autre part le **Children Aid Bureau** de la Croix-Rouge américaine et l'**American Relief Administration** accomplissaient dès l'armistice une œuvre de secours magnifique un peu partout en Europe». [Revue int de la CR, 1918 pp1465-1473]

Une de leurs premières actions fut d'apporter leur appui au sauvetage de Vienne. Dès le 2 juin 1919, ils avaient établi six stations-cuisines pour les enfants.

«Le 12 juin, tous les quartiers de Vienne étaient pourvus de stations de distribution, installées tant dans les palais que dans des écoles, couvents, baraques. etc. Trois semaines dès le commencement de juillet, 75'000 rations ont été distribuées journallement. [Revue int CR 1919, p1467] A la mi-juillet, «l'action s'étendait à 100'000

enfants à Vienne et dans la Basse-Autriche, soit 50%, sans les districts les plus misérables de Vienne».

Ce sont eux, les miséreux de la grande ville, qu'il fallait secourir en premier lieu,

En 1920 — comme on l'a vu plus haut, — le Dr Ferrière entreprit une action analogue à Budapest. Il y retrouva Mme Julie-Eve Vajkaï qu'il avait vue bien des fois à Genève, car elle faisait le lien entre Londres, la Croix-Rouge internationale et sa ville natale où elle représentait officiellement le **Save the Children Fund** britannique. Jusqu'à la fin des jours du Dr Ferrière, Mme Vajkaï lui fut une amie qu'il appréciait entre toutes. On peut bien déclarer que les deux sœurs Vajkaï — Julie-Eve et Rose — ont alors sauvé l'enfance de la capitale hongroise.

Auprès de Rose Vajkaï, Frédéric Ferrière rencontre comme il nous l'a raconté ensuite, une jeune fille qui devait jouer un rôle remarquable dans les annales du Secours aux Enfants. Elle servait alors de secrétaire à Rose Vajkaï; elle avait dix-sept ans; elle n'en paraissait que quatorze. Elle préparait, en dehors des heures de bureau, le baccalauréat et le passa brillamment. Cette jeune fille, Mlle Mitzi Freund devint plus tard la secrétaire du délégué du CICR. qui prit à Vienne la succession du Dr Ferrière. A 21 ans, elle était déléguée à Vienne de l'Union internationale de Secours aux Enfants.

Je me suis souvenu de ce diagnostic favorable de 1920 lorsque, bien des années après, j'ai connu la suite et la fin de l'histoire de cette jeune femme. Après son activité à Vienne, elle organisa avec l'aide de Mme Liaptchev, femme du premier Ministre de Bulgarie, la section de ce pays de l'UISE. Quelques années plus tard, devenue Mme Lothian Small, on la vit accomplir des miracles, sur les deux fronts de l'Espagne engagée dans la guerre civile, traversant les lignes ou les contournant par la France. Puis elle voulut porter secours à l'enfance d'Ethiopie. L'UISE ne voulut pas l'y autoriser, étant donné les dangers qu'elle y courrait; Sir Sidney Barton Ministre de Grande-Bretagne le lui interdit de même formellement. Elle passa outre aux interdictions. Et peu après, on put voir ce même Ministre et sa femme accorder tout leur appui à l'intrépide aventurière qui sut organiser la protection de l'enfance dans un pays dépourvu de toute activité sociale et où manquaient même les institutions les plus urgentes cas de premiers secours.

Il vaudrait la peine de publier la biographie de cette jeune femme — qui demeura jusqu'au bout pareille à un enfant — d'une Intelligence aiguë et d'un dévouement absolu. Un cancer l'enleva en septembre 1939.

J'ai parlé de Mitzi Freund dont le Dr Ferrière avait ressenti les dons extraordinaires. Mais il convient de rappeler aussi du rôle que joua Mme Julie-Eve Vajkaï elle-même dans le mouvement international de Secours

aux enfants.

En août 1919, elle avait publié dans les journaux un appel décrivant la misère des petites victimes et demandant qu'on se contentât, chez soi, de «onze serviettes à la douzaine» afin de pouvoir en envoyer au moins trois à titre de langes pour les bébés que, faute de linge, on enveloppait dans de vieux journaux. L'avalanche de dons fut telle qu'on put remplir des wagons. Longtemps après encore, on envoyait d'Amérique des ballots de draps magnifiques sur lesquels on avait déposé les trois serviettes symboliques.

Au cours de l'automne 1919, Mme Vajkaï fut appelée par Miss Eglantyne Jebb: il s'agissait de coordonner toutes les activités de secours. Mais où? A Berne? C'était loin du C.I.C.R. qui, sur l'initiative du chef de la section civils, avait déjà confié à ses délégués officiels le soin de s'occuper de l'enfance abandonnée. A Genève, alors? Mais il fallait à tout prix l'accord du monde catholique, donc du Pape.

Mme Vajkaï était certaine que Benoît XV ne craindrait pas d'apporter son appui à une action de secours ayant son centre dans la «Rome protestante». Devant cette assurance, Miss Jebb, qui penchait pour Berne, se ravisa. «J'irai le lui demander», dit-elle un jour; et le lendemain, de bonne mure, elle partait pour Rome.

Plus tard, le Pape devait dire à M. Mackenzie, le

délégué de l'UISE. qu'il n'avait jamais été touché au cœur nomme il l'avait été par cette vieille demoiselle anglaise venue lui dire la détresse des enfants et qu'il fallait absolument qu'il l'aidât.

Toute sa vie, Miss Eglantyne Jebb — que ses collègues appelaient la «flamme blanche» — brûla en faveur du Secours aux Enfants dont — comme elle le reconnut toujours — le Dr Ferrière lui avait révélé la misère; elle enflammait es autres autour d'elle. Et c'est ainsi que l'**Union Internationale de Secours aux Enfants** vit le jour le 6 janvier 1920. A l'Athénée de Genève — là même où avait siégé en 1863 la première assemblée de la Croix-Rouge — se réunirent 170 personnes appartenant à 24 pays différents, [Bulletin du CICR 1920 p181 & Rapport du 30 mars 1921. p. 211] Le Dr Ferrière, membre fondateur, fut nommé au comité exécutif. Et la campagne s'ouvrit dès le lendemain par les soins des trois membres du premier «bureau»: Mlle Suzanne Ferrière, M. Etienne Clouzot et M. W. A. Mackenzie, un Irlandais pittoresque et magnifique qui ne vivait que pour sa religion catholique, toute entière exprimée par le service de Dieu le Père et celui de l'enfance ici-bas, c'est-à-dire, selon lui, de l'UISE. Lors de la guerre 1939-1945, où tout ce travail de sauvetage a dû être entrepris en quelque sorte «ab ovo», la plupart de ces ouvriers de la première heure étaient morts. Le Dr Ferrière le premier. Mackenzie repose au cimetière d'Hermance, Miss Jebb, Etienne Clouzot enfin qui, en 1944, s'occupa

encore avec sollicitude de ce livre-ci trois mois avant sa fin...

Du 7 au 9 avril 1921, le Dr Ferrière avait encore pu assister à la II^{me} conférence de l'UISE. Et le 1^{er} mars 1924 quelques mois avant sa mort, il s'excusait de ne pouvoir être présent à la conférence générale de cette année-là — présidée par Georges Werner, remplaçant M. Carl de Geer, président. — Un de ses derniers messages fut adressé Miss Eglantyne Jebb dont il avait tant apprécié le sens précis des réalités, joint à une intrépidité à toute épreuve.

«A la foi qui animait sa nature d'apôtre — a dit d'elle Suzanne Ferrière lors de la mort de cette femme en 1928 — elle ajoutait une intelligence pénétrante. Elle trouvait toujours l'argument, parfois cinglant, qui portait, et n'usait jamais de ces phrases vides et sentimentales coutumières aux femmes qui s'arrogent la mission de convertir le monde — phrases qui impatientent si fort les personnalités ayant une longue expérience politique. Par ce qui rayonnait d'Eglantyne Jebb et ce qui imposait le respect aux plus sceptiques, c'est la certitude que cette femme agissait réellement au nom d'un principe divin.»

Ce sont ces qualités-là, si proches des siennes propres, qui ont attaché le Dr Ferrière à l'initiatrice du Secours aux Enfants. Et il aima le médaillon de l'Union,

emprunté à Della Robbia et la devise **Salvate parvulos!**

* * *

L'initiative du Dr Fermière en 1914 sauva la vie à des millions de civils. Les mesures qu'il proposa au lendemain même de l'armistice du 11 novembre 1918 avaient pour but le leur assurer un statut légal, en cas de nouvelle guerre, et à sauvegarder l'existence des innocents.

Avait-il pressenti que, contrairement au slogan de 1914-1918 sur «la dernière des dernières» guerres, celle-ci serait suivie, à brève échéance, d'une autre? On peut le penser.

Malgré le ton des articles de la presse européenne et les beaux discours sur la Société des nations qui rendrait à jamais toute guerre impossible, il connaissait trop bien, lui, ce monde où il avait tant voyagé avant et pendant la guerre, il connaissait trop à fond les «dessous.», les arrière-sensées égoïstes de la politique des diplomates et gouvernants, peur se faire illusion. Et les nouvelles de Versailles en 1919, le «Traité de Paix», produit débile de la Conférence où les quatre grands: Clémenceau, Woodrow Wilson, Lloyd George et Orlando avaient la haute main — sans parler du colonel Housse qui tenait les fils de la coulisse, — la Société des Nations enfin, d'où tant d'espérances et tant de désillusions allaient naître, ne laissèrent en lui aucune trace d'optimisme irréfléchi. Ce n'est pas, eh« lui, parti-pris de pessimisme, c'est affaire d'expérience profonde,

le raison claire et de prévoyance, s'il a été conduit à porter tant de jugements écrasants dont s'étonnait son entourage genevois. Ses lettres en conservent le témoignage.

Mais il fallait lutter, continuer à lutter, coûte que coûte.

* * *

Déjà durant la guerre 1914-1918 — comme il le dans le *Rapport général du CICR*. du 30 mars 1921 il s'était indigné du fait que des civils pussent être set sur un simple soupçon, «sans être admis à faire la preuve de leur innocence... La prolongation de l'internement de civils inoffensifs pendent des mois et des années» est, à son avis, un abus manifeste et «seule l'adoption par les belligérants d'un accord assurant le très prompt examen des motifs de leur internement, permettra de l'atténuer... Il n'est pas admissible que les habitante des territoires occupés soient internés ou déportés plus longtemps que l'exigent strictement les opérations militaires... Il semble qu'un réel arbitraire ait régné à cet égard dans certains Etats. Des accords devraient intervenir. Sauf nécessité absolue, la déportation devrait être épargnée aux vieillards, médecins, etc. On a vu à cet égard des abus criants durant la dernière guerre.»[Rapport gnrl du 30 mars 1921, déjà cité. pp. 174-5]

Qu'aurait-il dit de la seconde guerre mondiale?

Ces considérations me remettent en mémoire une

proposition qu'il avait l'intention de faire, qu'il aurait faite s'il avait pu vivre assez longtemps — mais les esprits n'étaient pas mûrs, semble-t-il, pour la recevoir (et, aujourd'hui même, ils ne le sont pas encore!). — C'est la création de ce qu'on a appelé plus tard «les lieux Genève», zones neutralisées où, sous la protection d'agents de la Croix-Rouge, on concentrerait, logerait et nourrirait les enfants, les mères et les vieillards. Le Dr Ferrière avait discuté ce projet avec le Dr Saint-Paul de Metz qu'il connaissait de longue date. En 1939, un effort fut tenté, par le Comité (dès lors constitué) des «Lieux de Genève». En vain.

Les développements inouïs de l'aviation de bombardement ne décideront-ils pas les gouvernements à établir, en cas de guerre future éventuelle, des zones protectrices pareilles? La Suisse n'est-elle pas toute désignée pour jouer ce rôle? Le sort de l'enfance, n'est-ce pas celui de l'humanité future?

Peut-être se souviendra-t-on un jour que le Dr Frédéric Ferrière fut un des tout premiers, en 1917, à en proposer la création.

•

Dans le rapport général du 30 mars 1921, il prévoit l'avenir. Il souligne le fait que la documentation réunie de 1914 à 1918 devra «contribuer à l'établissement d'accords généraux définitifs pour la protection des civils en cas de guerre, internés, déportés, otages,

habitants des territoires occupés, etc.; ces accords sont urgents si l'on peut espérer arrêter les sociétés civilisées sur la pente d'un état de choses qui n'aurait rien à envier à la barbarie des âges primitifs'.»[op. cit, p173]

Urgents! En 1947, ils ne sont pas signés! Quant à la barbarie des âges primitifs, l'humanité n'en a-t-elle pas été comblée et saturée depuis 1939?

C'est à la XIe Conférence internationale de la Croix-Rouge que fut pour la première fois présenté un projet officiel de Convention concernant les civils. Il le fut par le Dr Fermière. Ce fut son dernier travail. Il y mit toute son expérience, tout son savoir juridique, toute sa connaissance des Conventions d'avant-guerre et des accords bilatéraux établie durant la guerre entre certains Etats. Il y mit aussi tout son cœur et toute sa foi. Mais son sens critique demeura lucide et il prévint les menaces de l'avenir. Il ne se fit pas d'illusions.

«La guerre moderne — il le reconnaît — n'est plus une guerre entre armées, mais une lutte entre peuples, et le civil a toutes chances, à l'avenir, d'être aussi peu épargné qu'il ne l'a été dans la dernière guerre.

«Il sera difficile de demander à des conducteurs de peuples, politiciens et chefs d'armée surtout, qui ont inauguré les destructions en masse par bombardements d'avions, par tirs à grandes distances, par gaz asphyxiants et toxiques, qui ont perfectionné, d'autre part, les procédés répugnants de l'espionnage, de ménager désormais les populations civiles.

«Proclamons hautement, au nom des principes humanitaire, de la Croix-Rouge, que la guerre ainsi menée est inhumaine, immorale, contraire au droit des gens et qu'elle révolte toute saine conscience humaine.»

Trop atteint déjà dans sa santé, le Dr Ferrière dut se faire remplacer, à la séance du 29 août 1923, par M. Lucien Cramer, membre du Comité international de la Croix-Rouge. Celui-ci a commencé par rappeler les mérites de l'auteur et son œuvre immense.

«On peut dire sans exagération que M. Ferrière y a usé ses forces et sa santé. Le rapport lui-même déplore que les populations soient «livrées au bon plaisir des armées de l'envahisseur» et soumises à un traitement «rappelant trop, parfois, l'esclavage» — «Mais il y a une limite à la pression exercée sur une population sans défense.» — Ces déportations «nous ont reportés aux méthodes des âges primitif»; on s'est servi des déportés comme de travailleurs manuels à l'instar des esclaves, de l'antiquité.»

Le Dr Ferrière, dans son mémoire, propose d'adopter les règles suivantes:

«I. Aucune représailles ne devront être exercées contre des civils sans avertissement préalable d'au moins un mois.

II. Aucune déportation de civils en masse ne devra être effectuée en dehors de celles temporairement

nécessités par der raisons militaires ou économiques.

III. Il ne devra être procédé à aucun déplacement individuel contre le gré d'un habitant d'un territoire occupé, à moins que sa présence n'offre des inconvénients pour la sécurité militaire ou pour l'ordre public.

IV. Les belligérant: s'abstiendront de toutes représailles à l'égard des femmes, des jeunes filles, des vieillards et des infirmes.

P. De même, aucun otage ne pourra être pris parmi ces catégorie.

VI. Les médecin, nécessaires au soin des malades dans une localité occupée par l'ennemi devront être autorisés à y demeurer.

VII Les populations des territoire: occupés devront bénéficier de toutes les facilités possibles quant à l'échange des correspondances, à la réception des secours, aux visites de commissions neutres et à l'établissement d'un contrôle neutre.

Tel est le point culminant de la carrière d'un homme de cœur. Pourquoi faut-il que, lors de la guerre 1939—1945 tout cet effort aboutit au plus sanglant des échecs? Pourquoi? En partie parce que l'industrie des armements, l'aviation de bombardement surtout, ont fait des progrès qu'on ne pouvait pas prévoir vingt ou vingt-cinq ans auparavant Mais aussi et surtout parce que la moralité humaine a baissé — je n'ai pas besoin

d'apporter des précisions! — date des proportions vertigineuses. Quant à l'avenir...?

«L'avenir n'est à personnel, a dit Victor Hugo. Déception! Mais, ajoute-t-il: «L'avenir est à Dieu!» L'espoir renaît L'espoir est là. L'avenir. Il apportera — un jour — la victoire finale au bel idéal que visait le Dr Ferrière, espoir qui l'animait lors de la toute dernière lecture qu'Il put faire — le 22 février 1924, en sortant de la prostration profonde où le tenait la maladie — lecture de la circulaire que le CICR. devait adresser le 15 mars 1924 à tous les comités centraux de la Croix-Rouge.

* * *

Veut-on savoir pourquoi le projet présenté le 29 août 1923 et qui fut, avec quelques retouches, adopté à «l'unanimité» par la XIe Conférence internationale de la Croix-Rouge, le 1er septembre, n'est pas encore en vigueur. Voici, brièvement rapporté, le sort de cette malheureuse. convention.

D'abord, il avait fallu, comme on vient de le dire, apporter quelques retouches au projet présenté par le Dr Ferrière. Pourquoi ces retouches? Noëlle Roger, dans *Une lumière sur le monde*^[p147] en dit fort bien les motifs:

«Certains personnages officiels voyaient de mauvais œil l'ingérence de la Croix-Rouge dans un domaine où les Etats entendent conserver au maximum leur liberté

d'action.»

Puis ce fut la folie collective de la Conférence de la Paix, les espérances démesurées qu'elle souleva; et en 1932 celle dite du Désarmement, où l'on vit la colombe avec le rameau d'olivier dans le bec figurer sur les timbres-postes de la Suisse.

«En juillet 1929 eut lieu à Genève la Conférence diplomatique que le Conseil fédéral avait invité à s'y réunir» dit Mme Frick-Cramer.[Rapport de Mme Frick-Cramer. Le Comité international de la Croix-Rouge et les Conventions internationales pour les prisonniers de guerre et les civils, 1943, déjà cité p10] On devait y entériner le statut des civils. Mais dès 1927, lors de la Conférence dite de la Paix, «diverses personnalités officielles firent comprendre au Comité international de la Croix-Rouge que le moment était particulièrement mal choisi» pour parler d'adoucir les maux de la guerre.

C'était presque comme si l'on évoquait la possibilité d'un conflit, «trahison de la Croix-Rouge à la Paix universelle que soutenait, à Genève même, la Société des Nations..[Rapport de Mme Frick-Cramer. Le Comité international de la Croix-Rouge et les Conventions internationales pour les prisonniers de guerre et les civils, 1943, déjà cité p24]

Cette imprévoyance n'est-elle pas fantastique, à un moment où tant d'esprits clairvoyants apercevaient la marée montante de la guerre future?

La conférence de 1929 ne fut donc pas invitée à se prononcer sur le sort des civils qui se trouveraient en

territoire ennemi, ni sur celui des populations des territoires occupés par l'adversaire. Tout au plus fit-on droit aux inquiétudes de ceux pour lesquels l'affirmation mystique de la paix ne valait pas la réalité des faits et émit-on dans l'acte final le «vœu» qu'on entreprit des études sur «la condition et la protection des civils» en cas de guerre.

Malgré les obstacles, le CICR. ne se laisse pa courager. Il reprend son action et son initiative, reçoit la sanction de la XIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Bruxelles, en 1930. Elle «confirme au Comité de Genève le mandat de poursuivre la tâche qu'il venait d'enreprendre». [ibidem p25]

En 1934, la XVe Conférence se réunit à Tokio.

A ce moment, une guerre apparaît comme possible, sinon comme probable. Le projet du Comité «est donc adopté d'emblée comme pouvant servir de base à des négociations diplomatique».

En 1939 seulement, le Conseil fédéral suisse peut convoquer les Etats pour mettre le point final — enfin — au projet détaillé accepté par la Conférence des Croix-Rouges à Tokio.

«La réunion devait se tenir à Genève au début de 1940. Les événements avaient marché plus vite. Et lorsque la guerre éclata, en septembre 1939, des centaines de milliers de personnes en voyage ou habitant les territoires ennemis furent dès le premier jour, comme en 1914, dépourvues de toute Protection

juridique internationale.»[ibidem p27]

Que faire? Le CICR proposa aux Etats belligérants, dès le 2 septembre 1939: 1° d'adopter sous conditions de réciprocité, le texte de Tokio; 2° de mettre les civils au bénéfice de la Convention des prisonniers de guerre adoptée en 1929.

Cette proposition fut acceptée par la plupart des belligérants et c'est ainsi que quelques-uns des principes de Tokio sont en vigueur. Mais les, territoires occupés échappent à ces règles et toute la partie du projet qui y est relative ne fut jamais admise, ni en droit, ni en fait par les puissances occupantes. Aussi «évacuations administratives», déportation en masse, prises d'otages continuent à sévir. Pire encore:

«L'aggravation de ces mesures est en rapport avec l'application toujours plus généralisée de la guerre totale.»[ibidem p30]

Ainsi la «section des civils» de 1914 dut, en 1939, renaître de ses cendres, immensément accrue. On a dit les chiffres de la correspondance en 1914—1918. Dès 1939, on reçut et transcrivit un millier de lettres originales par jour. On imprima des formules. En novembre 1943, ce sont 300'000 lettres, émanant de tous les pays, qui «ont été transcrites et réduites en messages de 25 mots par le service des messages civils»[Jean Lossier, De la question des messages familiaux à celle de la protection

des civils, Rev int de la CR nov-1943]. Et l'on atteignit en septembre le dix millionième message civil! «En janvier 1943, nous reçûmes 4600 télégrammes par jour.» Durant ces mois-là il y eut en tout 38,672 télégrammes. «L'Agence centrale des prisonniers de guerre possède déjà plus de seize millions de fiches» Quarante-six délégations sont à l'œuvre sur cinq continents pour adoucir le sort des internés. Dans le sud-algérien, il peut faire 70 à 75° centigrades de chaleur; ceux qui sont appelés, de l'Inde, à gravir les hauts PI de l'Asie y rencontrent des températures de 30 à 40 degrés sous zéro...», Rien ne les arrête.

Initiative, bienfaisance, humanité. *Inter Arma Caritas!* Le Dr Ferrière fut, à la racine, à la source, l'homme de foi, l'inspirateur de tout cela.

L'inspirateur, oui, et le premier ouvrier. Mais accompagné et suivi dans son œuvre par bien des centaines de collaborateurs en 1914—1918, par bien des milliers 1939—1945.

Le Dr Ferrière n'avait garde de l'oublier. Nul ne fut plus modeste que lui. Il fuyait, semble-t-il, tout remerciement Mais il savait remercier et les termes qu'il emploie pour dire sa gratitude aux collaborateurs et collaboratrices bénévoles de la section des civils sont partis, manifestement, du fond de son cœur.

Aux milliers d'autres qui, aujourd'hui, suivent leurs traces irait, s'il vivait, cette même gratitude. Puissent-ils en être conscients. Puissent-ils sentir ce que l'humanité

leur doit.

Car ils font partie, selon le mot de Robert de Traz,,
de la «grande croisade de la Charité». [Gustave Ador, p91]

CHAPITRE DERNIER

*" L'homme libre qui a été appelé est un
esclave du Christ (I Cor. VII, 22)*

Don de soi dans l'oubli de soi

Est-il possible de vivre d'espérance sans vivre de foi?

Le Dr Fessière aimait à se dire «agnostique». Mot souvent mal compris où l'on a voulu voir un refus d'ouvrir les yeux à la vérité. L'agnosticisme n'a jamais signifié autre chose pour lui que le refus de se livrer à la spéculation intellectuelle pure, quand il s'agit du Mystère de la vie religieuse. La spéculation, qu'elle porte sur le domaine de la logique ou de la dogmatique, de la philosophie ou de la religion, demeure du domaine de l'abstraction. Il y a une limite à l'intellect. S'il entre en contact par le canal des sens avec le monde multiple des phénomènes, il est par ailleurs porté irrésistiblement à échapper à l'éparpillement et à rechercher la vérité

dans l'unité. La rechercher, y tendre, y aspirer. Il ne saurait toutefois l'atteindre, sans quoi il serait l'égal de Dieu lui-même.

L'agnosticisme du Dr Fessière fut une réaction contre l'hyperintellectualisme, disons le mot: la crédulité littéraliste du mouvement du Réveil, où elle voisinait avec une ferveur mystique trop souvent détachée du réel. Lui, il apercevait, entre l'homme et la nature créée par Dieu, entre l'homme et Dieu lui-même, une Harmonie plus pleine, plus haute, plus proprement divine. Sa vie entière en constitue une preuve formelle. Pourquoi dès lors, pensait-il, pourquoi discuter et disputer autour de concepts forcément inadéquats à exprimer l'inexprimable? L'inexprimable divin vit en nous et cela suffit. Là est la Voix qu'il faut écouter l'appel qu'il faut suivre. Les concepts intellectuels séparent les hommes de types divers et de niveaux de culture différents. L'essentiel est de vivre. Et par vivre — vivre essentiellement — il entendait : aimer.

«Dieu est amour.» Il donnait son plein sens au commandement : «aimer son prochain comme soi-même». Et l'amour n'est-il pas lié à la foi et à l'espérance? Foi signifie confiance en la force divine. Espérance signifie assurance que la force divine agit dans l'homme et l'emporte vers les sommets de la plénitude, à condition qu'il n'y fasse pas obstacle par son égoïsme ou son inintelligence — laquelle est un refus d'entendre la parole de la vérité. Aimer et aider, c'est

comprendre et contribuer à libérer l'homme de la maladie, des angoisses, des erreurs -- afin que cette force divine agisse en lui.

Le médecin vient en aide à la nature, disait Hippocrate. Le disciple du Christ aide à tout être souffrant et angoissé à retrouver la confiance en la vie profonde; les théologiens disent: à «s'ouvrir à la grâce». Dans les deux cas, c'est affaire à la volonté libre de l'homme de suivre ou de ne pas suivre le médecin, d'écouter, ou de ne pas écouter en lui la Voix divine.

J'emploie ici les termes de la philosophie religieuse. Le Dr Fessière ne les employait pas; il répugnait à les utiliser, sachant que trop d'hommes et de femmes s'en servent en en méconnaissant le sens profond — comme ces antiques monnaies trop usées où n'apparaît plus l'effigie du souverain. Mais il aspira toujours à jouer le double rôle de médecin des corps et de directeur des âmes.

«J'aime mes pauvres malades, écrivait-il à l'époque où il travaillait durement à la polyclinique de Genève, et je suis content de leur être utile... Je commence à sentir que je suis fils et petit fils de pasteurs et j'aime à m'occuper, chez mes malades, de bien plus que de leur corps.»

A celle qui devait devenir la compagne de sa vie il

écrivait, à la même époque:

«J'aimerais tant, pour mes malades, avoir à ma disposition une personne de tact et charitable pour soigner leur âme, tandis que je traite le corps; j'ai des malades pour lesquels j'aimerais beaucoup une pareille influence, mais vous savez qu'avec mes principes, je ne puis admettre le genre, fréquent à Genève, d'aller de but en blanc assommer les malades de textes et de paroles religieuses; je sais qu'on va de cette manière à fins contraires.»

Son antipathie à l'endroit des dogmes morts qui nous cachent Dieu s'étendait à toutes les croyances rigides, à tous les partis-pris, à tout ce qui — comme autant d'oreillers de paresse — se substitue à l'intuition aimante et secourable. Méfiance à l'égard de tout dogmatisme sectaire dont est absent l'esprit d'amour authentique. Méfiance à, l'égard de quiconque — en quelque domaine que ce soit — s'avise de le remplacer par un formalisme impitoyable. Son indignation, véhémence comme celle de Jésus chassant les vendeurs du Temple, ne s'étendait pas seulement à certains théologiens. Non, il existe un formalisme aussi chez tant de juristes qui mettent la lettre de la loi plus haut que l'esprit d'équité et le bon-sens; un bon sens que viendrait doubler l'intuition psychologique; — un formalisme également chez tant de politiciens qui placent leurs

théories et leurs luttes partisans au dessus du bien public; — chez certains «philanthropes» à qui l'orgueil de leurs «bonnes œuvres» sert de piédestal et qui négligent l'effort obscur propre à créer une organisation sociale plus juste. Il avait coudoyé quelques-uns de ces politiciens et de ces philanthropes au Grand Conseil! Il vouait la même réprobation à tant de maîtres d'écoles férus de systèmes, et à cheval sur les programmes et les règlements. Ces gens-là, pensait-il, méconnaissent totalement ce qui vit en l'enfant, ce qui cherche à s'épanouir; ils demeurent aveugles à ce qui contribuerait au bien réel et profond de l'âme enfantine.

Par dessus tout, il éprouvait une répulsion insurmontable à l'égard d'un certain esprit militariste, disons caporaliste, sec, hautain, brutal, dédaigneux de tout ce qui fait l'essence de la personne humaine, — cette personne que Kant voulait «fin en soi» et non moyen et outil pour un but extrinsèque, quel qu'il fût.

Même dans les administrations, il rencontrait parfois cette attitude cassante et sans âme et s'en indignait.

Autant il se vouait et se dévouait au bien public quand sa raison, son cœur et sa volonté étaient à l'unisson, autant il refusait de se laisser brimer. S'il cédait, dans certains cas, c'était toujours afin de ne pas faire tort à autrui.

Aussi bien, dans son action personnelle, à l'Agence des prisonniers ou au dehors, prenait-il soin de ne jamais se borner à donner des ordres sans les

accompagner d'explications. Il avait besoin de l'adhésion et de l'intelligence de ses collaborateurs.

Tout cela, cette violence contre tout formalisme propre seulement à tuer les âmes, ce don de soi absolu toutes les fois qu'il y avait un service à rendre, une aide à 'apporter, un fardeau à alléger, qu'est-ce autre chose que la vie selon le Christ, la vie en Dieu et pour Dieu?

* * *

Noëlle Roger qui l'a intimement connu et lui a rendu visite aussi longtemps que sa maladie lui a permis de la recevoir, lui a écrit un jour:

«Ne pensez-vous pas, comme moi, que tous les actes d'humanité que nous avons pu accomplir dans notre vie, les actes de dévouement, de désir ardent que plus de justice intervienne, que tout cela ce sont des prières inconscientes au Dieu inconnu que nous cherchons sans savoir que nous l'avons déjà trouvé?»

L'intellect cherche encore, alors que le cœur a déjà trouvé, entendu la Voix, écouté l'appel, suivi la voie et en conséquence. Servir, aimer!

«Sa grande habitude de toujours se mettre à la place d'autres faisant de lui un psychologue pénétrant, libéré de tout les formules, de toutes les routines — des

dogmes qu'il détestait et redoutait.

C'est encore Noëlle Roger qui, en 1941, rappelait ce trait. Frédéric Fessière connaissait et il aimait, dans L'Ami de Charles Wagner, le chapitre consacré aux «pieux athées»:

«Dieu lui-même, déclare en substance et non sans une pointe d'ironie le pasteur français, Dieu doit être athée à l'égard des conceptions fausses que l'on se fait de lui!

Il aurait apprécié ces mots:

«Si la vérité est une dans sa substance première et dans ses ultimes profondeurs, nous savons que, dans les formules intellectuelles par lesquelles nous peinons à l'exprimer, elle n'est jamais un absolu. Les mots ne suffisent pas à la rendre dans sa parfaite plénitude.»

«Dieu, qui est l'esprit infini, dépasse infiniment notre intelligence limitée.» [Georges Berguer, Auguste Lemaitre, etc. Affirmations, Editions Labor et Fides 1944, pp 1à4 &13]

Léonhard Ragaz fut son hôte, à Florissant, en 1918. Le Dr Ferrière aurait apprécié également ces mots de lui. dans son livre: **Die Gleichnisse Jesu** (1944) :

«Dieu, au cours des siècles, a constamment trouvé

ses meilleurs serviteurs parmi des mécréants et des «sans Dieu» préoccupés de Justice, plus que parmi les chrétiens officiels des Eglises embourgeoisées plus empressées à monopoliser Dieu qu'à se soumettre à lui.

«Pour Jésus, il faut chercher Dieu non dans le dogme ou dans le temple: il faut le chercher dans l'homme, à travers la relation fraternelle inaugurée avec notre prochain. C'est ainsi que nous nous découvrons liés les uns aux autres par une solidarité totale.

«Jésus a voulu une transformation totale de la vie collective, une humanité affranchie des tyrannies de l'argent, de la haine et de la guerre, en un mot, la famille du Père.» [Cité d'après le résumé du Messenger social du 25 mars 1944]

On peut déclarer que la religion vécue, c'est l'amour selon Dieu. Comme un faisceau convergent, trois «valeurs de vie» s'élèvent vers cet Amour: le sens du Beau, la recherche de la Vérité, la pratique du Bien.

Frédéric Fessière avait le sens du **Beau**: nature, peinture, musique ont su lui procurer des impressions profondes. Il fit lui-même — en amateur — des pastels de haute montagne qui ne sont pas sans charme. Il jouait du violon. En matière de musique, il goûtait particulièrement les anciens: Jean Sébastien Bach, Gluck, Haendel. Il déclare avoir éprouvé, à les entendre ou à en jouer les œuvres, des émotions «religieuses» ; il

se sentait rapproché de ce sentiment d'extase qui exclut tout raisonnement et qui, précisément parce qu'il se manifestait sur le plan irrationnel pur, au pôle opposé de sa nature, lui causait un saisissement analogue au vertige, vertige devant ce qui est trop grand, trop beau, trop pur, trop saint pour pouvoir être embrassé par la pensée.

La recherche du **Vrai** fut le but constant de sa conscience intellectuelle et celle du **Bien**, le but constant de sa conscience morale. De celle-là il parlait. Devant celle-ci, il se taisait et obéissait. «Toute ma vie fut obéissance», dit-il un jour.

En 1922, il prit la plume et écrivit un «Hommage à Pasteur», à l'occasion du centenaire du grand Français (né le 27 décembre 1822). L'article parut précisément en décembre de cette année-là dans la Revue internationale de la Croix-Rouge. Les déclarations du savant français qu'il reproduit sont comme un reflet de sa propre pensée:

«Ayez le culte de l'esprit critique, disait Pasteur à ses disciples. Réduit à lui-même, cet esprit n'est ni un éveilleur d'idées, ni un stimulant de grandes choses. Sans lui, tout est caduc. Il a toujours le dernier mot; ce que je vous demande là est ce qu'il a de plus difficile.»

L'article du Dr Ferrière se termine par ces mots:

«C'est l'esprit qui, de plus en plus, doit gouverner le monde; ou, comme Pasteur le disait de façon plus concise encore, plus affirmative et péremptoire:

«L'Esprit mène le monde.» Bel exemple pour l'ouvrier de la pensée et de la charité humaine!»

Dans ces pages, Frédéric Fessière a tracé le portrait d'un homme en qui il se retrouvait lui-même: recherche constante de la vérité désintéressée, service de l'humanité, modestie du vrai savant, avant tout sincérité.

Romain Rolland avait bien vu que c'était là un de ses traits dominants:

«Ah! quelle différence, écrit-il, entre sa «sincérité» et celle de la plupart des hommes, même les meilleurs, qui sont sincères par volonté! Il était sincère, lui, avec limpidité, comme une source pure. Il ne pouvait pas ne pas l'être. On était purifié Par sa seule présence. Il semble que le mensonge eût été impossible en face de lui.

«Jamais je ne me consolerais de sa disparition, pas plus qu'après vingt ans je ne me suis consolé de celle de ma chère Malvida de Meysenbug, — avec qui il avait des ressemblances morales. Cette pureté de l'âme. Ce souffle des hautes cîmes qu'il aimait tant.»

Sincérité et modestie absolue. Aux yeux du «monde» pour les baladins de la foire sur la place, ce ne sont pas là titres de gloire. Il le savait. Il n'a jamais recherché la popularité. Il la fuyait plutôt. Quand elle venait à lui, comme fut le cas à Vienne, au lendemain de la guerre,

au milieu de la misère indicible qu'il parvint à dominer, il s'effaçait toujours. «J'ai fait ce que j'ai pu. C'est peu. C'est moins qu'il ne l'aurait voulu.» Chez d'autres, ces paroles cachent parfois un orgueil secret. Chez lui, non.

Dans «l'absence de toute espèce de recherche personnelle», dit un de ses collègues du Comité international de la Croix-Rouge, il obéissait au «besoin impérieux» de sa nature de semer le plus de bien possible sur sa route, par dessus toute considération'.»

[Revue internationale de la Croix-Rouge, Juin 1924]

«C'était chez lui plus que de l'oubli de soi-même. Pour oublier, il faut avoir pensé. Et de toute sa vie, il semble que le Dr Ferrière n'ait jamais songé à lui-même.»

[Dr de Marval, Almanach de la Croix-Rouge, 1926]

L'oubli de soi dans le don de soi n'est-il pas naturel aux âmes élevées? Ce n'est pas un devoir qu'elles s'imposent. C'est la réponse à un appel intérieur irrésistible. Vocations et invocation silencieuses.

Il faut que la loi d'Amour l'emporte un jour sur la loi de violence, pensait Frédéric Ferrière. Non pas un jour, mais demain. Non même pas demain: aujourd'hui! *Hic et nunc*. Car elle est une flamme et une lumière. Genevois dans l'âme, il voulait réaliser la devise de sa petite patrie: *Post tenebras lux*. Il voulait que cette

lumière et cette flamme ne connussent pas d'éclipses. C'est comme s'il eût répété toute sa vie par ses actes et son abnégation les paroles qu'il avait balbutiées durant toute son enfance : «Que ton règne vienne. Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.»

ANNEXES

Témoignages

Au lendemain de la mort de Frédéric Ferrière, on trouva ans un tiroir de son bureau dix-neuf décorations dont nul avait jamais entendu parler. Son épouse, peut-être. Ses propres enfants ignoraient ces témoignages de gratitude conférés par des gouvernements, des universités, et diverses institutions européennes. D'autres témoignages sont parvenus de toutes les parties du monde à sa veuve et à ses enfants. Et ceci encore bien longtemps après son décès! On pourrait en citer des exemples émouvants. Durant la seconde guerre mondiale, à l'étranger, deux de ses fils, dans des circonstances graves, virent venir à eux des personnalités secourables: «Etes-vous fils du Dr Ferrière qui fit tant pour nous tous durant l'autre guerre? Oh, alors!...» Et leur appui s'est fait sentir, tangible, immédiat, irrésistible. Mais on n'entrera pas dans les détails. Il ne l'eut pas permis.

Bornons-nous donc à transcrire ici quelques

fragments d'articles ou d'ouvrages — tout en rappelant que le Comité International de la Croix-Rouge a donné, en tirage à part, les témoignages parus dans les numéros de juin, juillet et août 1924 consacrés à sa mémoire, et contenant également la bibliographie de ses publications par Etienne Clouzot.

Les Editeurs.

Mme Noëlle Roger, dans: Une lumière sur le monde (1940 . 148) écrit:

«Homme de la Croix-Rouge, admirable figure, figure d'apôtre, oserons-nous dire de saint?»

«Il avait un beau visage d'ascète, encadré d'une barbe qui était devenue toute blanche, un grand front calme sous les cheveux argentés, des yeux clairs, un regard aigu et doux, si brillant d'esprit, parfois; et si profondément pénétrant qu'on avait le sentiment que les paroles étaient inutiles. Ce regard savait saisir en vous la pensée, l'inquiétude, la souffrance, et se voilait aussitôt d'une sympathie délicate qu'il n'était pas besoin d'exprimer.

«Il est des êtres dont la disparition semble appauvrir l'atmosphère morale autour de nous, diminuer la cité; on éprouve la sensation de quelque chose de très précieux et d'indéfinissable qui s'évanouit - le rayonnement d'une âme.»

Elie David (Gazette de Lausanne du ? juin 1924):

«L'action de l'homme de bien que fut le Dr Ferrière vaut à son souvenir les bénédictions de milliers et de millions d'êtres humains de tout âge, de toute condition, de tous pays, de toutes croyances, victimes des guerres et de leur cortège, deuils, ruines, dénuement, famine, épidémies...»

«Une des activités les plus fécondes du Saint-Vincent de Paul protestant que fut le Dr Ferrière, fut l'organisation de la section des civils à l'Agence des prisonniers de guerre, dont il prit à lui seul l'initiative, en dépit du scepticisme rencontré autour de lui. Sa foi inébranlable surmonta tous les obstacles et accomplit le miracle.»

Horace Micheli (Journal de Genève du 15 juin 1924)

«Une des plus belles, une des plus sympathiques figures de la Genève contemporaine. «Son extrême modestie, le soin avec lequel il se cachait pour faire le bien ont empêché le grand public de le connaître et de l'apprécier comme il le méritait. Mais tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés savent quels trésors de bonté, de dévouement inépuisable, et en même temps de culture, de finesse psychologique, de science véritable se dissimulaient derrière cette apparence un peu froide. Froideur purement extérieure»

et qui provenait d'une grande timidité. Rarement en effet, nous avons rencontré une âme plus sensible, un cœur plus chaud, toujours prêt à se donner complètement à son prochain.»

Louis Ferrière, pasteur, frère du défunt, a prononcé au service funèbre une allocution où il conteste cette imputation de timidité:

«Je sais ce qu'il contenait dans son cœur de bonté, de patience, de dévouement, de tact. Je sais ce qu'il valait, ce qu'il était au fond de son âme: tendresse, force, douceur; ce qu'il avait à la fois d'intelligence, d'intuition profonde, de force psychologique; combien ses pronostics médicaux et psychologiques se sont réalisés à la lettre, souvent bien des années après...

«Chaque fois qu'on lui adressait un témoignage de gratitude, il était profondément heureux et reconnaissant. On appelle cela de la timidité. Ce n'est pas de la timidité; c'est quelque chose de beaucoup plus profond: ce que Michel-Ange représente dans la Chapelle Sixtine:

Personne ne le verra, lui a-t-on dit.

N'importe Dieu le voit.

«Mon frère s'est abstenu de toute formule religieuse. Quelle profondeur de vie intérieure, simple, noble: la

droiture du savant alliée à la droiture de l'homme; source intérieure profonde, cachée, que l'on sentait sourdre au fond de ce sanctuaire et devant laquelle on aurait voulu s'agenouiller en silence.

«Servir! Mon frère a servi quelque chose de plus haut qu'une cause, même que celle de la Croix-Rouge: il servait l'humanité.»

Le Dr de Marval (Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse), note cet autre trait saillant de sa personnalité: la charité.

«Quel exemple il a été! Cet homme si merveilleusement, doué de toutes les qualités de l'intelligence et du cœur, cet apôtre de la Croix-Rouge, d'une si rare et si exquise modestie, ce pionnier de la CHARITE, vraie cheville ouvrière du Comité international, où il faisait tout, sans vouloir qu'on le sache — cet homme de bien qui a rendu tant de services, et de si grands services, nous lui conserverons un pieux souvenir.»

Plus loin, le même auteur rappelle son œuvre à l'Agence:.

Infatigable, il dirigeait, étudiait, proposait, décidait, et tout cela avec cette modestie qui le caractérisait, et ce tact merveilleux qui le faisait apprécier de chacun. Et lorsqu'on faisait, devant lui, allusion à ce travail de bénédictin, à ce labeur écrasant, le Dr Ferrière

protestait et, d'un geste indulgent accompagné du fin sourire de ce Genevois de vieille race, vous imposait silence.»

Citons encore ici les pages que lui a consacrées vingt-cinq ans après Mme Julie-Eve Vajkai, de Budapest:

«Le Dr Frédéric Ferrière, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, est un des héros de l'époque où naquit l'Union internationale de Secours aux enfants. Sa grandeur fut à peine reconnue par ses contemporains, tant étaient grands sa modestie et son désir de s'effacer. Un auteur qui pénétrerait jusqu'au fond de l'activité du Comité international de la Croix-Rouge durant la guerre de 1914-1918 pour en écrire l'histoire intime, présenterait avant tout la figure de ce vieillard si frêle et cependant d'une si haute distinction; et elle dominerait, au premier plan de son récit. Médecin de grande réputation, il reconnut, dès les premiers jours de la guerre, qu'il lui fallait se vouer entièrement à la grande tâche de la Croix-Rouge. Il renonça à sa clientèle, conforma son existence à ses revenus ainsi limités, en parfait accord avec son excellente épouse, et alla s'ensevelir dans son bureau du Musée Rath où il travailla au dessus de ses forces. Il n'en sortait que pour ces voyages si fréquents, si éreintants, qui le conduisaient au travers des contrées ravagées par la guerre, dans les camps de prisonniers.

Ces tournées d'inspection constituaient d'horribles corvées pour ce champion de la paix au cœur si tendre qui cependant était inébranlable dans son jugement et qui ne manqua jamais de courage pour dénoncer les abus et pour lutter contre eux, ceci même en présence de commandants furieux ou de chefs d'Etat qui cherchaient à l'évincer.

«Il ne luttait pas contre telle nation ou pour telle autre. Il était là pour protéger les prisonniers de guerre, pour assurer le respect de la Convention de Genève, pour accomplir un devoir humanitaire et pour remettre en honneur l'esprit du Christ si profondément bafoué par des peuples qui se disaient chrétiens., Pour ceux qui le connurent de près, le Dr Ferrière était l'incarnation même de ce qui constitue l'essence de la Croix-Rouge...» [Julie-Eve Vajkaï. La Fondation de l'Union: Internationale de Secours aux Enfants, Budapest, 1944]

La science comme il l'entendait était une école de sincérité.

Romain Rolland avait bien vu que c'était là un de ses traits dominants:

«Ah! quelle différence, écrit-il entre sa «sincérité» et celle de la plupart des hommes, même les meilleurs, qui sont sincères par volonté! Il était sincère, lui, avec limpidité, comme une source pure. Il ne pouvait pas ne pas l'être.

«On était purifié par sa seule présence. Il semble que le mensonge eût été impossible en face de lui.

«Jamais je ne me consolerais de sa disparition - pas plus qu'après vingt ans je ne me suis consolé de celle de ma chère Malvida von Meysenbug, avec qui il avait tant de ressemblances morales: cette pureté de l'âme, ce souffle des hautes cimes qu'il aimait tant!

En 1942, enfin, Edmond Privat a consacré au deuxième millénaire de Genève un ouvrage: La Lanterne et l'Épée.

En tête du volume figure :

«Une dédicace à la mémoire d'un modeste et grand successeur d'Henri Dunant,

le Dr Frédéric Ferrière

1848-1924

qui mit la Croix-Rouge Internationale au service des victimes civiles de la guerre et fit aimer le nom de Genève — en laissant ignorer le sien — à des milliers de familles d'internés et d'évacués de tous les pays.»

FIN

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|--|----------|
| Préface de Mme Noëlle Roger | 4 /11 |
| Introduction de Mme Frick-Cramer | 8 /15 |
| Chapitre I Les secours aux populations civiles par delà la lettre des conventions | 15 /23 |
| Chapitre II Le berceau de la Croix-Rouge | 26 /35 |
| Chapitre III Première guerre et premières armes | 41 /49 |
| Chapitre IV Une mission de confiance | 62 /69 |
| Chapitre V L'homme | 74 /81 |
| Chapitre VI La Croix-Rouge de Genève et les victimes de la guerre | 94 /101 |
| Chapitre VII Après la guerre | 119 /123 |
| Chapitre VIII Don de soi dans l'oubli de soi | 145 /149 |
| Annexes: Témoignages | 157 /161 |

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

La Science et la Foi.

Neuchâtel, ouvrage couronné par un jury du «Cænoblum», composé de H. Bergson, ILHæffing, M. de Unamuno, etc. Préface: Th. Flournoy.

La Loi du Progrès en Biologie et en Sociologie.

Ouvrage couronné par l'Université de Genève, Prix Amriél. 1915

Transformons l'Ecole

2e éd., 1948 (traduit en suédois, en espagnol, en portugais, en tchèque et en espéranto)

L'Education dans la Famille.

Lausanne, Editions H.S.M. 4e éd. 1935

(traduit en espagnol, en roumain, en allemand, en grec, en finlandais, en turc et en hollandais).

L'Ecole active

5e éd 1947 (traduit en roumain, espagnol, italien, allemand, serbe, japonais, portugais et en anglais).

Le Progrès spirituel.

1928 (traduit en espagnol, en allemand et en polonais)

L'Avenir

de *La Psychologie génétique*. 1931

Le grand cœur maternel de Pestalozzi.

2e éd., 1945, Lausanne (traduit en espagnol)

L'Eglise de l'Avenir

une et multiple. Paris, 1934.

Nos Enfants et l'Avenir du Pays.

Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1942

Libération de l'Homme

Collection »Action et Pensée«, Editions du Mont-Blanc, Genève, 1943

Vers une chosification naturels des types psychologique

Nice, 1943

Maisons d'Enfants de l'après-guerre

Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1945 (traduit en Italien.

5e éd., 1947 (traduit en roumain, en allemand et en espagnol).

En préparation:

La Source de toute vie
Collection action et Pensée, Genève

Impressum:

Editions Suzerenne, Sarl, Genève 1948

AD.FERRIÈRE
Dr en sociologie

LE
D^R
FRÉDÉRIC
FERRIÈRE
SON ACTION À LA CROIX.ROUGE INTERNATIONNALE
EN FAVEUR DES CIVILS VICTIMES
DE LA GUERRE

Préface de Mme Noëlle Roger
Introduction de Mme Frick-Cramer
Membre honoraire du Comité international de la Croix-Rouge

SUZERENNE